

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES IMPACTS D'UNE DÉMARCHE D'EMPOWERMENT SUR LA PAUVRETÉ :
ÉTUDE DE CAS DE L'ÉPICERIE SOLIDAIRE DE ROSEMONT

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

EN SOCIOLOGIE

PAR

MARLÈNE POMINVILLE-RACETTE

MARS 2018

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Ce parcours à la maîtrise aura été rempli de défis. J'ai pu le compléter grâce à la contribution de plusieurs personnes. Je tiens, en tout premier lieu, à remercier tous les actrices et acteurs de l'Épicerie solidaire Rosemont qui ont gentiment accepté de participer à cette recherche, et plus spécifiquement Linda, Gisèle, Sylvain, Francine, Serge, Marie-Pierre, Louise, Marie-Anne, Annette, Assia et Donald, lesquels m'ont partagé leur expérience à l'ÉSR et leur plaisir de l'engagement. Ceux-ci m'ont chaleureusement accueillie et ont généreusement répondu à mes incessantes questions.

En deuxième lieu, je ne peux passer sous silence la précieuse contribution de Valérie, laquelle à de nombreuses reprises m'a accordé de son temps, et ce, malgré son horaire très chargé. Elle m'a aidée à mieux comprendre ce projet et a bien voulu relire plusieurs parties de ce mémoire pour en valider les faits qui y sont présentés.

En troisième lieu, je suis grandement reconnaissante envers mon directeur pour son suivi, ses commentaires constructifs et ses révisions d'une efficacité sans commune mesure.

Mes remerciements vont aussi, en quatrième lieu, à mon amie Mathilde pour la pertinence de ses critiques et de ses commentaires de certaines parties de ce mémoire.

En cinquième lieu, je tiens à remercier mes parents pour leurs encouragements soutenus, de même que la Fondation Pominville-Racette, sans quoi je n'aurais pu mener à terme ce mémoire.

En dernier lieu, je n'aurais pu traverser ce marathon laborieux, sans la patience, les encouragements et le soutien moral et financier indéfectible et inconditionnel de Simon. Celui-ci m'a aussi été d'une aide inestimable pour la révision et la relecture de ce mémoire. Merci!

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES.....	viii
LISTE DES TABLEAUX.....	ix
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES	x
RÉSUMÉ	xi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
PROBLÉMATIQUE.....	7
1.1 Portrait de la pauvreté au Québec.....	7
1.2 La lutte contre la pauvreté au Québec	9
1.3 L' <i>empowerment</i> : une approche prisée pour lutter contre la pauvreté.....	13
CHAPITRE II	
CADRE THÉORIQUE	18
2.1 Le concept de pauvreté	19
2.1.1 Typologie des formes de pauvreté de Paugam.....	21
2.2 Définition de l'insécurité alimentaire	25
2.3 L' <i>empowerment</i>	26
2.3.1 L' <i>empowerment</i> : un concept ambigu	26
2.3.2 Typologie de Bacqué et Biewener	27
2.3.3 Typologie de Ninacs de l' <i>empowerment</i>	33
2.4 Question de recherche et hypothèses de recherche.....	36
2.5 Pertinence sociale et scientifique de cette recherche	37

CHAPITRE III	
MÉTHODOLOGIE.....	39
3.1 Choix de l'étude de cas.....	40
3.2 Collecte des données.....	41
3.2.1 Observation participante	41
3.2.2 Entretiens semi-dirigés.....	46
3.2.3 Groupe de discussion	52
3.2.4 Recension des écrits	54
3.3 Analyse des données.....	55
CHAPITRE IV	
PRÉSENTATION DE L'ÉPICERIE SOLIDAIRE DE ROSEMONT	58
4.1 Genèse de l'Épicerie solidaire de Rosemont	58
4.2 Mission	60
4.3 Caractéristiques socio-économiques du territoire environnant l'ÉSR.....	60
4.3.1 Caractéristiques géographiques du territoire à l'étude.....	61
4.3.2 Caractéristiques socio-économiques du secteur et des résidents des HRF	61
4.3.3 Désert alimentaire	63
4.3.4 Insécurité	64
4.4 Membres de l'ÉSR.....	64
4.4.1 Caractéristiques économiques des membres de l'ÉSR	65
4.4.2 Caractéristiques sociales des membres de l'ÉSR.....	66
4.4.3 Bénévoles de l'ÉSR.....	67
4.5 Comparaison des caractéristiques des résidents des HRF, des membres de l'ÉSR, du secteur étudié et de l'arrondissement de Rosemont	68
4.6 Activités de l'ÉSR	71
4.6.1 La vente de produits.....	71
4.6.2 Activités éducatives et ludiques	73
4.6.3 Le Comité de bénévoles	74
4.6.4 Soirée des membres.....	75

4.7	Organisation.....	75
4.7.1	Structure organisationnelle.....	76
4.7.2	Personnel de l'ÉSR	77
4.7.3	Conclusion	80

CHAPITRE V

	PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.....	82
5.1	Perception de l'approche d' <i>empowerment</i> des participants de l'étude.....	82
5.2	Impacts économiques.....	85
5.2.1	Impacts économiques sur les membres	85
5.2.2	Impacts économiques qui ne bénéficient qu'aux bénévoles	88
5.3	Impacts psychologiques.....	90
5.3.1	Perception des bénévoles de leur situation économique	91
5.3.2	Impacts psychologiques de la démarche de l'ÉSR sur les membres	95
5.3.3	Impacts psychologiques sur les bénévoles.....	96
5.3.4	Valorisation et développement des compétences des bénévoles	100
5.3.5	Développement de la conscience critique à l'ÉSR	103
5.4	Impacts sociaux	112
5.4.1	Impacts sociaux sur les membres.....	112
5.4.2	Impacts sociaux sur les bénévoles.....	112
5.5	Impacts politiques.....	115
5.5.1	Participation et pouvoir des membres à l'ÉSR	116
5.5.2	Participation et pouvoir des bénévoles à l'ÉSR.....	118
5.5.3	Actions politiques de cette démarche.....	122
5.5.4	Impacts sur le quartier	123
5.6	Conclusion.....	125

CHAPITRE VI

	ANALYSE DES IMPACTS DE L'ÉPICERIE SOLIDAIRE DE ROSEMONT	127
--	---	-----

6.1	Impacts de la démarche de l'ÉSR sur la pauvreté	127
6.1.1	Impacts économiques	128
6.1.2	Impacts psychologiques et symboliques	132
6.1.3	Impacts politiques	136
6.1.4	Impacts de cette démarche sur la pauvreté selon les approches de Castel et Paugam	149
6.2	Impacts quantitatifs de la démarche de l'ÉSR	153
6.2.1	Comment expliquer que peu de résidents des HRF et de la tour aînée soient bénévoles et membres de l'ÉSR?	153
6.3	Retour sur les hypothèses et la question de cette recherche	158
	CONCLUSION	163
	ANNEXE A GRILLE D'ENTRETIEN POUR LES BÉNÉVOLES	177
	ANNEXE B GRILLE D'ENTRETIEN POUR LES EMPLOYÉES	181
	ANNEXE C GRILLE D'ENTRETIEN POUR LES PARTENAIRES	185
	ANNEXE D FORMULAIRE DE CONSENTEMENT POUR LES ENTREVUES ET LE GROUPE DE DISCUSSION	189
	BIBLIOGRAPHIE	194

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
2.1 Processus de désaffiliation sociale	21
4.6.1a Journée de vente de l'ÉSR	72
4.6.1b Journée de vente de l'ÉSR	72
5.3.3 Impacts psychologiques de la démarche sur les bénévoles.....	99
5.3.5.1 Facteurs d'implication des bénévoles de l'ÉSR.....	106
6.1.4a Les deux axes de la désaffiliation selon Castel	150
6.1.4b Les deux axes de la disqualification sociale selon Paugam	151
6.1.4c Processus de disqualification de Paugam.....	152

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
4.5a Comparaison des caractéristiques économiques	69
4.5b Comparaison des caractéristiques sociales.....	70
4.6.2 Ateliers à l'ÉSR	73
5.2.2 Avantages économiques et matériels pour les membres et les bénévoles de l'ÉSR.....	90
5.3.4a Compétences développées à l'ÉSR par les bénévoles	103
5.3.4b Compétences des bénévoles valorisées à l'ÉSR	103
5.4.2 Impacts sociaux de la démarche de l'ÉSR sur les bénévoles.....	115
5.5.2 Impacts politiques de la démarche de l'ÉSR sur les bénévoles	122

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

CEPE	Centre d'étude sur la pauvreté et sur l'exclusion
CIUSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
ÉSR	Épicerie solidaire de Rosemont
HLM	Habitations à loyer modique
HR	Habitations Rosemont
HRF	Habitations Rosemont familles
LVLCPES	Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Parcs et de l'Alimentation du Québec
NGP	Nouvelle gestion publique
OMHM	Office municipal d'habitation de Montréal
ONU	Organisation des Nations unies
PPN	Panier à provisions nutritif
RPP	Rosemont-La Petite-Patrie
RUI	Revitalisation urbaine intégrée

RÉSUMÉ

En 2002, le Québec adoptait la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale en vue de tendre vers un Québec sans pauvreté. Force est d'admettre que cet objectif est loin d'être atteint. En tant que société qui poursuit cette finalité, il importe d'identifier les stratégies les plus efficaces pour y parvenir. Nous proposons donc une contribution dans cette lignée en documentant l'une des approches préconisées pour lutter contre la pauvreté, soit l'*empowerment*. Plus précisément, l'objectif de ce mémoire est de comprendre les impacts d'une démarche d'*empowerment* sur la pauvreté à partir de l'étude de cas de l'Épicerie solidaire de Rosemont (ÉSR). Nous nous sommes intéressée à ses impacts sur les plans économique, psychologique, social et politique. De même, nous avons cherché à cerner les limites de cette approche déployée dans le cadre d'un organisme communautaire. Pour réaliser cette recherche qualitative, nous avons utilisé différents outils dont l'observation participante, des entretiens semi-dirigés avec dix-sept acteurs de l'ÉSR (des bénévoles, des employées et des partenaires) et nous avons organisé un groupe de discussion. Les résultats de cette étude indiquent que l'ÉSR a eu un effet important sur les dimensions psychologique et sociale de la pauvreté. Toutefois, nous avons observé un impact plus limité en ce qui a trait aux dimensions économique et politique. Cette démarche permet donc de réduire les effets de la pauvreté, sans toutefois s'attaquer à ses causes. Pour être véritablement efficace en matière de lutte contre la pauvreté, un processus d'*empowerment* issu du milieu communautaire doit être conjugué à d'autres d'initiatives qui poursuivent ce but et qui interviennent en synergie à différentes échelles sociétales. De plus, ces initiatives doivent être couplées à des actions gouvernementales structurantes qui interviennent sur la pauvreté à la fois de manière préventive et palliative.

Mots clés : *empowerment*, pauvreté, exclusion, insécurité alimentaire, épicerie solidaire, pouvoir d'agir, participation citoyenne

INTRODUCTION

Depuis plus de trente ans (Lemay, 2007), l'*empowerment* connaît un développement exponentiel dans de nombreux domaines des sciences humaines. « Une littérature anglophone saxonne pléthorique s'est développée à ce sujet dans des [disciplines aussi diverses] [...] que l'action sociale, l'éducation, le développement international et dans des registres aussi variés » (Bacqué et Biewener, 2013, p. 5). Parmi les champs où il est fréquemment préconisé figure la lutte contre la pauvreté. Toutefois, le spectre idéologique des acteurs qui l'emploient est si vaste, des militants d'extrême gauche aux néolibéraux, que ses formes et ses impacts varient énormément (Bacqué et Biewener, 2013; Cantelli, 2013; Damant *et al.*, 2000; Cornwall et Brock, 2006; Drolet, 1997).

L'adoption de l'*empowerment* par des groupes aux idéologies opposées conjuguée au fait qu'il peut revêtir différents sens (il peut être défini à la fois comme un processus, une approche et une finalité (Daman *et al.*, 2000)) et apparaître sous différentes appellations (capacitation, affiliation, pouvoir d'agir, etc.) en raison de sa difficile traduction, a contribué à son ambiguïté et lui a valu de nombreuses critiques (Bacqué et Biewener, 2013). Certains militants de gauche refusent désormais de l'employer sous prétexte qu'il a été récupéré par la droite (Bacqué et Biewener, 2013). Il est donc pertinent de se questionner sur les impacts générés par une démarche d'*empowerment* sur la pauvreté.

Cette question nous semble d'autant plus d'actualité qu'en 2002, le Québec a adopté la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (LVLCPE) et que

depuis cette période il s'est muni de deux plans d'action pour atteindre ce but sans que le niveau de pauvreté ne se soit réduit de manière significative (CEPE, 2016a). De fait, le « taux de faible revenu selon la MPC [mesure du panier de consommation] [...] est passé de 10,8 % en 2002 à 8,6 % en 2007, avant de remonter pour atteindre 9,4 % en 2014 » (CEPE, 2016b). Pour ces raisons et puisque la pauvreté contrevient à la dignité humaine, aux droits et libertés et au principe de justice sociale (LVLCPE, 2002), il est important que la recherche se penche sur cette question afin que l'on comprenne mieux les effets des stratégies publiques et communautaires utilisées pour lutter contre la pauvreté.

L'*empowerment* figure justement parmi ces stratégies. Celui-ci renvoie à un processus et à une approche « destiné[s] à augmenter [le pouvoir et] l'accès aux ressources et aux opportunités des personnes démunies, au moyen d'une attitude proactive de la part de celles-ci » (Damant *et al.*, 2000, p. 79). Cette approche est fréquemment associée, et ce, depuis au moins les années 1980, à des démarches de partenariat, de concertation, de développement local et de participation citoyenne visant notamment à lutter contre la pauvreté (Klein et Raufflet, 2014; Mendell, 2006; Séguin et Divay, 2004; Ninacs, 2002). Mentionnons la mise sur pied des Corporations de développement communautaire (Mendell, 2006), le déploiement d'initiatives de développement économique communautaire (Ninacs, 2002), la mouvance des initiatives de revitalisation urbaine intégrée (RUI) (Séguin et Divay, 2004) et la création des tables montréalaises de quartier (Klein et Champagne, 2011). Comme en témoigne ce commentaire : « l'objectif premier à l'origine de [la][...] formation [des tables de quartier] est d'augmenter la capacité d'agir ou d'*empowerment* des citoyens et des organisations du milieu » (Rivard et Frohn, 2001, cité dans Klein et Champagne, 2011, p. 55). De la même façon, l'*empowerment* constitue un postulat des initiatives de la RUI (Séguin et Divay, 2004).

Dans le modèle de revitalisation urbaine intégrée, on insiste sur la nécessité pour le « milieu », la société civile locale, de se prendre en main. L'objectif d'*empowerment* est fortement souligné, à la fois comme renforcement de la capacité des individus (surtout des pauvres) de prendre en main leur propre destinée, et comme développement d'une capacité d'action collective autonome au niveau micro-local (c'est-à-dire dans les zones d'intervention) (Séguin et Divay, 2004, p. 72).

Enfin, notons aussi que certains passages de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (LVCPES) sont teintés par cette approche :

[...] les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale sont les premières à agir pour transformer leur situation et celle des leurs et [...] cette transformation est liée au développement social, culturel et économique de toute la collectivité [...] (LVLCPEs, 2002, p. 1).

Notre recherche porte spécifiquement sur les impacts de l'approche d'*empowerment* mobilisée dans le cadre d'initiatives locales luttant contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Nous nous pencherons plus particulièrement sur le cas de l'Épicerie solidaire de Rosemont (ÉSR). Ayant à cœur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et ayant travaillé sept ans et demi dans un organisme, *Parole d'excluEs*, dont la mission est la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, nous aspirons à mieux comprendre les retombées de telles initiatives. Notre recherche permettra de répondre à la question suivante : « quels impacts sur la pauvreté sont observables et découlent de la démarche d'*empowerment* mise de l'avant par l'Épicerie solidaire de Rosemont? » Plus précisément, nous nous interrogerons sur les impacts économiques, psychologiques, sociaux et politiques. De plus, nous identifierons les limites inhérentes à un tel processus d'*empowerment* pour lutter contre la pauvreté.

Cette question nous semble pertinente tant sur le plan scientifique que sur le plan social. Sur le plan scientifique, étant donné que l'approche d'*empowerment* est remise en cause tout en étant privilégiée par le milieu communautaire, et parfois par des agences publiques, pour lutter contre la pauvreté, il importe de clarifier les résultats

qui peuvent en découler. Et ce, d'autant plus que les impacts des démarches d'*empowerment* sont encore peu documentés (Bilodeau et Le Bossé, 2012). De même, peu d'études portent sur les épiceries solidaires au Québec, particulièrement sur leurs impacts sur la pauvreté. Cette recherche fournira des données sur l'une d'entre elles. Sur le plan social, il nous apparaît essentiel, pour un législateur qui décrète vouloir « tendre vers un Québec sans pauvreté » (LVLCPE, 2002, p. 3), de s'interroger sur les moyens qu'il adopte pour atteindre cette cible et sur les stratégies les plus efficaces pour y parvenir. Plus concrètement, de façon très pragmatique, cette recherche permettra aussi à l'ÉSR de mieux appréhender les impacts de sa démarche sur la pauvreté.

Ce mémoire est divisé en six chapitres. Dans le premier chapitre, nous présenterons la problématique de cette recherche. D'abord, nous dresserons un portrait de la pauvreté au Québec et nous traiterons des stratégies qui y sont employées pour lutter contre la pauvreté. Puis, nous conclurons ce chapitre en démontrant que l'*empowerment* est une approche prisée pour atteindre cet objectif.

Le deuxième chapitre de ce mémoire présentera notre cadre théorique. Premièrement, nous nous intéresserons au concept de la pauvreté et nous définirons les concepts qui sont mobilisés dans cette recherche, soit ceux mis de l'avant par Paugam (1998) et Castel (1994). Deuxièmement, nous aborderons le concept d'*empowerment* et nous décrirons les deux typologies qui seront utilisées dans le cadre de mémoire, c'est-à-dire celles de Ninacs (2002) et de Bacqué et Biewener (2013). Troisièmement, nous formulerons notre question de recherche et nous expliquerons en quoi cette dernière est pertinente : socialement et scientifiquement.

Dans le troisième chapitre, il sera question de la méthodologie de notre recherche. Nous préciserons les raisons qui nous ont portée à choisir le cas de l'ÉSR, les

méthodes de collecte de données utilisées (observation participante, entretien semi-dirigé, groupe de discussion) et pourquoi nous avons opté pour celles-ci. Nous y présenterons les participants à cette étude et les stratégies que nous avons adoptées pour analyser nos données (l'analyse thématique et l'analyse phénoménologique de Paillé et Mucchielli (2012)). Notons que les grilles d'entretien des entrevues et que le formulaire de consentement de cette recherche se trouvent dans les annexes à la fin de ce mémoire.

Dans le quatrième chapitre, nous nous pencherons sur l'ÉSR. D'abord, nous effectuerons un bref survol de sa genèse et nous préciserons sa mission. Ensuite, nous décrirons les principales caractéristiques sociales et économiques du secteur de l'ÉSR et de ses membres et nous les comparerons. Enfin, nous aborderons les activités de l'ÉSR et nous expliquerons le fonctionnement de cette organisation.

Dans le cinquième chapitre, nous présenterons les résultats de cette étude en nous attardant à la fois au processus d'*empowerment* de l'ÉSR et à ses impacts sur la pauvreté. En ce qui a trait à ce processus, nous nous pencherons sur la façon dont les acteurs de la démarche de l'ÉSR le perçoivent. De même, nous examinerons la démarche de l'ÉSR à la lumière du cadre théorique d'*empowerment* de Ninacs (2002). Quant aux impacts sur la pauvreté, nous les exposerons successivement sur les plans économique, psychologique, social et politique.

Dans le sixième chapitre, nous analyserons plus en profondeur ces impacts. De même, nous explorerons une question qui a émergé au cours de cette recherche: « qu'est-ce qui explique que si peu de résidents des immeubles où est située l'ÉSR (les Habitations Rosemont familles), qui sont à faible revenu, soient membres et bénévoles de cet organisme? » Par ailleurs, la dernière section de ce chapitre

effectuera un retour sur la question, l'hypothèse et les sous-questions de cette recherche.

Le septième et dernier chapitre sera consacré à la conclusion. Nous résumerons les grandes lignes de ce mémoire. Puis, nous proposerons quelques pistes d'action pour les acteurs de l'ÉSR et quelques pistes de recherche.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

Nous consacrons ce premier chapitre à la problématique de notre recherche. Dans un premier temps, nous dresserons un bref portrait de la pauvreté au Québec ainsi que son évolution au cours des dernières années. Dans un deuxième temps, nous caractériserons la lutte contre la pauvreté associée à la Loi québécoise visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Dans un dernier temps, nous expliquerons pourquoi l'*empowerment* figure actuellement parmi les approches préconisées pour lutter contre la pauvreté.

1.1 Portrait de la pauvreté au Québec

Selon le Centre d'étude sur la pauvreté et sur l'exclusion (CEPE), le niveau de pauvreté n'a guère évolué au Québec depuis 2002 (CEPE, 2013; CEPE, 2016a). En dépit du fait qu'il ait diminué de 2002 à 2007, le « taux de faible revenu d'après la mesure du panier de consommation (MPC, base 2011) » (CEPE, 2016b, p. 14), se situe à 10,8% en 2002 comme en 2013. Quelques précisions s'imposent sur la signification de ces données. D'abord, mentionnons que la pauvreté concerne plus d'individus que ces dernières ne laissent paraître à première vue. En effet, de 2005 à 2010, « 20,1 % de la population du Québec [...] [a] vécu dans la pauvreté pendant au moins une année à un moment ou à un autre » (CEPE, 2015, p. 8). Ensuite, soulignons qu'au cours de cette période, la moitié des personnes dont le revenu est

inférieur au seuil de faible revenu se situe en situation de pauvreté persistante, c'est-à-dire qu'elles ont vécu plus de trois ans en situation de pauvreté (CEPE, 2015). Ainsi, parmi les personnes aux prises avec la pauvreté, deux groupes se distinguent : 1) celui qui subit la pauvreté persistante et 2) celui qui subit la pauvreté transitoire, soit le fait de vivre trois années ou moins sous le seuil de faible revenu. Ces deux groupes ont des caractéristiques différentes. Les populations les plus à risque de se retrouver en situation de pauvreté persistante sont les personnes âgées de 45 à 64 ans, atteintes d'une incapacité, en chômage ou inactives, vivant seules et détenant un niveau de scolarité inférieur à un diplôme d'études secondaires. De même, les familles monoparentales et les résidents des régions de moins de 30 000 habitants (CEPE, 2015) ont plus de chance de se retrouver dans cette catégorie. En ce qui concerne la pauvreté transitoire, ce sont les jeunes âgés de 18 à 34 ans, les femmes, les couples avec enfants et les personnes en emploi ou en recherche d'emploi qui ont le plus de probabilité de la vivre (CEPE, 2015).

Il est donc important de s'intéresser aux phénomènes des transitions (entrées et sorties) et de la persistance du faible revenu à l'aide de données longitudinales (nombre d'années à faible revenu) [...] dans la mesure où les interventions pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale seront différentes en présence d'un phénomène de nature transitoire, comparativement à une forme de faible revenu persistante (CEPE, 2015, p. 17).

En plus des catégories de personnes mentionnées par le CEPE (2015), plus particulièrement touchées par la pauvreté au Québec, certains auteurs en identifient d'autres. Ces catégories peuvent être rattachées à la pauvreté transitoire ou persistante. Il importe de les énumérer. C'est le cas des personnes qui reçoivent de l'aide sociale, « des jeunes en difficulté d'insertion » (Ulysse *et al.*, 2009, résumé), des personnes âgées, des immigrants récents, des autochtones et des « ménages qui ont un chef de moins de 25 ans » (Boismenu *et al.*, 2009). Notons aussi que la pauvreté a évolué. Aujourd'hui, une partie des personnes touchant un revenu en deçà du seuil de faible revenu travaillent. De fait, 15% des personnes à faible revenu

occupent un emploi rémunéré (CEPE, 2016b). Ce phénomène est qualifié de « nouvelle pauvreté » (Ulysse, 2009). « En 2011, le Québec comptait environ 75 800 travailleurs et travailleuses à faible revenu, ce qui représente 2,7 % de la population de 18 à 64 ans qui n'était pas aux études à temps plein » (CEPE, 2016b, p. 29). Soulignons que les immigrants, et plus particulièrement les immigrants récents (qui sont établis au Québec depuis moins de cinq ans), sont plus nombreux à être affectés par cette situation. En effet, en 2005, « le taux de travailleurs pauvres des immigrants s'établit à 11 % au Québec comparativement à un taux de 4 % chez les natifs » (Boulet, 2014, p. 9). Précisons que cet écart subsiste même auprès des immigrants détenant un diplôme universitaire, puisque ceux-ci représentent près de la moitié des travailleurs pauvres détenant un tel niveau de scolarité (Boulet, 2014) alors qu'ils ne forment qu'un cinquième de cette catégorie d'individus. Par ailleurs, ajoutons que le profil des personnes en situation de pauvreté varie selon les régions, les villes et les quartiers. Enfin, parallèlement à cette situation, il faut signaler que le Québec assiste depuis trente ans, mais c'est aussi vrai pour le Canada et pour plusieurs pays occidentaux, à une augmentation des inégalités sociales (CEPE, 2013). L'évolution des ratios interquintiles le démontre. Par exemple,

pour les personnes seules, avant transferts et impôt [*sic*], le revenu moyen du quintile le plus pauvre était contenu 21,6 fois dans celui du quintile le plus riche en 1990, et 24,4 fois en 2011, variation qui indique une augmentation des inégalités; après transferts et impôt [*sic*], ce revenu du quintile le plus pauvre était contenu 5,3 fois dans celui du quintile le plus riche en 1990, et 6,1 fois en 2011, d'où une croissance des inégalités après transferts et impôt [*sic*] (CEPE, 2013, p. 59).

1.2 La lutte contre la pauvreté au Québec

L'absence de progrès en matière de pauvreté au Québec depuis les années 2000 est d'autant plus étonnante que celui-ci a adopté en 2002 la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (projet de loi 112) (LVLCPEs, 2002) et s'est doté de

deux plans d'action pour la concrétiser. Le premier couvre la période de 2005 à 2009 et le deuxième concerne la période de 2010 à 2015 (ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, s. d.). Il convient donc d'admettre que les moyens déployés jusqu'à maintenant n'ont guère été efficaces, du moins sur le plan statistique. Pour le CEPE, cela ne fait aucun doute :

si on prend la situation des personnes et des familles au Québec, en 2002, au moment de l'adoption de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale et la situation d'aujourd'hui, force est de constater qu'il n'y a pas eu d'amélioration réelle en matière de pauvreté et d'exclusion sociale au Québec (CEPE, 2016, p. 3).

La situation est similaire sur le plan fédéral. En 1989, la Chambre des communes votait unanimement une loi pour éliminer la pauvreté des enfants avant l'an 2000 (Hoeppner, 2010), sans toutefois se doter d'une stratégie pour parvenir à cet objectif. En 2009, le gouvernement fédéral canadien adoptait « un plan visant à éradiquer la pauvreté partout au Canada » (Hoeppner, 2010, p. 2). Tout comme pour le Québec, malgré cette mesure, la proportion de Canadiennes et de Canadiens vivant sous le seuil de faible revenu est demeurée relativement stable, passant de 9,1 % en 2007 à 8,8 % en 2011 (Statistique Canada, 2015). Face à ces échecs, il nous apparaît essentiel de nous questionner sur les stratégies qui ont été employées pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Dans notre recherche, nous nous intéressons uniquement au Québec.

Tout comme le CEPE (2016), Bujold (2002) s'est penché, dès son adoption, sur la LVLCPEs. D'emblée, il nous invite à réfléchir sur le sens de la « lutte contre la pauvreté. À son avis, celle-ci peut revêtir deux significations : 1) réduire la pauvreté; 2) éradiquer la pauvreté. Pour lui, dans sa formulation, la LVLCPEs s'apparente à la deuxième interprétation.

La présente loi vise à guider le gouvernement et l'ensemble de la société québécoise vers la planification et la réalisation d'actions pour combattre la

pauvreté, en prévenir les causes, en atténuer les effets sur les individus et les familles, contrer l'exclusion sociale et tendre vers un Québec sans pauvreté. [...] La stratégie nationale vise à amener progressivement le Québec d'ici 2013 au nombre des nations industrialisées comptant le moins de personnes pauvres, selon des méthodes reconnues pour faire des comparaisons internationales (LVLCPEs, 2002, p. 3).

En revanche, dès 2001, le discours et les actions du gouvernement du Québec, soit avant même l'adoption de cette loi, s'inscrivent davantage dans la première signification. Qui plus est, Bujold (2002) reproche à l'État québécois de ne pas assumer son rôle et de ne pas investir les ressources nécessaires pour appliquer convenablement la LVLCPEs.

Parler d'une stratégie nationale de lutte à la pauvreté, que ce soit pour la faire reculer ou l'éradiquer, c'est implicitement parler d'une forte intervention de l'État. [...] [Elle] ne peut consister seulement à tendre un « filet de sécurité » à l'intention des laissés-pour-compte (Bujold, 2002, p. 3).

D'après le bilan réalisé par le CEPE en 2016, depuis l'adoption de la LVLCPEs cette tendance s'est maintenue. À l'instar de Bujold, ce dernier dénonce la stratégie employée par Québec.

Les situations de pauvreté et d'exclusion sociale ont été définies dans le cadre de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (la Loi) comme des atteintes aux droits fondamentaux, il importe de considérer que l'action gouvernementale a pour obligation d'accorder les mesures et les ressources nécessaires pour mettre fin à ces situations. Elle doit à ce titre, prévoir une stratégie réelle de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale dans la mesure où la simple orientation vers la croissance économique ne permet pas d'obtenir l'effet de ruissellement vers les populations les plus pauvres comme en témoignent les analyses sur l'évolution des taux de pauvreté. Malgré un enrichissement collectif de la société québécoise depuis l'adoption de la Loi, [...] les coupures à l'aide sociale, réalisées ou envisagées, les coupures dans les services éducatifs à la petite enfance, dans le milieu de l'éducation, de la santé et des services sociaux, dans le soutien aux organismes communautaires, notamment les organismes en défense des droits, en alphabétisation, en insertion socio-professionnelle ont largement contribué à appauvrir davantage les populations les plus démunies de notre société, que ce soit dans le support

financier qu'elles recevaient, ou dans les multiples soutiens et accompagnement dont elles devraient bénéficier (CEPE, 2016, p.4).

Boismenu *et al.* sont aussi critiques face à l'application de cette loi.

Si le texte de la Loi-cadre laissait entrevoir un changement de cap important dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale au Québec, la mise en œuvre de la loi n'apparaît pas aussi clairement campée. La Stratégie d'action adoptée en 2004 et les mesures qui ont suivi sont, en effet, en porte-à-faux par rapport aux intentions originelles (Boismenu *et al.*, 2009, p. 244).

Tout en reconnaissant certains aspects positifs de l'application de cette loi, entre autres les mesures d'aide aux familles et l'effort consacré à hausser le salaire minimum, ces auteurs blâment le gouvernement du Québec de ne pas avoir mis sur pied les conditions pour respecter les droits mentionnés dans cette loi, de ne pas avoir mis d'importance sur la couverture des besoins fondamentaux, de ne pas être avoir suffisamment bonifié les prestations de l'aide sociale et de ne les avoir indexées que partiellement. Qui plus est, ils notent « entre 2002 et 2008, une tendance forte à réduire la pauvreté et l'exclusion sociale à l'emploi » (Boismenu *et al.*, 2009, p. 251). Autrement dit, ceux-ci déplorent que l'énergie de l'État ait été investie dans l'arrimage de la main-d'œuvre au marché du travail plutôt que dans la modification de « la réglementation du marché du travail afin de transformer les conditions de la création d'emploi en favorisant le développement de « bons emplois » » (Boismenu *et al.*, 2009, p. 252).

Bujold (2002) et le CEPE (2016) estiment que l'État doit assumer le « rôle principal » dans la lutte contre la pauvreté. Entre autres, il « apparaît comme l'organe mandaté pour veiller au bien commun et le seul à disposer des outils puissants que sont la fiscalité, les finances publiques, le pouvoir de légiférer et d'imposer des normes » (Bujold, 2002, p. 3). Toutefois, pour ce dernier, l'État n'est pas le seul acteur qui doit intervenir en matière de lutte contre la pauvreté. Deux pôles sont incontournables en

ce domaine : le pôle local, par l'entremise du développement local et de l'économie sociale, et le pôle national.

1.3 L'*empowerment* : une approche prisée pour lutter contre la pauvreté

Dans cette recherche, nous nous intéressons à une approche et un concept utilisés entre autres dans la lutte contre la pauvreté, qui concerne le niveau local, soit l'*empowerment*. Celui-ci connaît une popularité depuis les années 1980 (Le Bossé, 1996), notamment en intervention sociale (Ninacs, 2002; Bacqué et Biewener, 2013; Le Bossé, 2003, 1996) et en économie sociale et solidaire au Québec (Ninacs, 2002; Fontan *et al.*, 2006; Lajoie, 2015)¹. Par exemple, ce terme est évoqué dans nombre de plans d'action du gouvernement du Québec pour lutter contre la pauvreté (programme « Naître égaux-grandir en santé » [Martin *et al.*, 1995; Ouellet *et al.*, 2000], le cadre de référence pour « les services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance à l'intention des familles vivant en contexte de vulnérabilité » [MSSS, 2004], etc.) et pour lutter contre l'insécurité alimentaire (Cadre d'intervention en sécurité alimentaire de l'Outaouais [Table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais, 2015], le cadre de référence en matière de sécurité alimentaire [Direction de la santé publique, 2008], etc.). Enfin, ce concept est aussi au cœur de nombreuses initiatives visant à réduire ou à lutter contre la pauvreté (Bouchard et Raynault, 2002).

Trois principales raisons expliquent l'engouement pour l'*empowerment*. En premier lieu, dans les domaines de l'intervention sociale et de la psychologie, le modèle pour

¹ L'*empowerment* est aussi fréquemment utilisé dans d'autres domaines tels que le développement international et la psychologie communautaire (Codjo, 2014; Bacqué et Biewener, 2013).

intervenir sur les problèmes sociaux qui dominait sous le régime de l'État-providence et qui domine encore aujourd'hui (Parazelli, 2007), soit le modèle médical, est remis en question par certains théoriciens et praticiens (Le Bossé *et al.*, 2009). Dans ce modèle, le social est vu sous la loupe de la science biologique (Parazelli, 2007). On assiste « à une résurgence actuelle des approches biopsychologiques utilisant la génétique, la neurologie ou celles se réclamant de l'écologie sociale comme les seules sources valides de connaissances de tous les comportements de la vie sociale » (Parazelli, 2007, p.1-2). De plus, le professionnel prend en charge les personnes accompagnées et a le fardeau de résoudre les problèmes sociaux.

La seule application correcte d'un ensemble de procédures et de techniques est censée produire le résultat anticipé. [...] L'intervenant qui adopte cette posture se sent responsable (c'est-à-dire chargé de trouver une réponse) de l'élimination de la souffrance à laquelle il est quotidiennement exposé (Le Bossé, 2016, p. 41).

Selon Le Bossé *et al.* (2009), ce modèle n'a pas fait ses preuves. « Les pratiques privilégiées pour accompagner les personnes en difficulté ne traitent que les effets [...] [des problèmes] et tendent à faire de la conduite du changement une source d'expertise exclusivement professionnelle » (Le Bossé *et al.*, 2009, p. 178). L'*empowerment* s'est donc développé pour : rompre avec les pratiques traditionnelles jugées paternalistes et déshumanisantes (Damant *et al.*, 2001; Ninacs, 2008; Le Bossé *et al.*, 2009); favoriser « l'autonomisation des usagers »; rééquilibrer les pouvoirs entre les professionnels et les « usagers » des services sociaux; mettre fin à leur culpabilisation et à leur étiquetage (Bacqué et Biewener, 2013; Le Bossé, 1996; Ninacs, 2008, 2003b). En ce sens, l'*empowerment* apparaît comme une approche qui permet de renouveler l'intervention sociale (Le Bossé *et al.*, 2009).

En deuxième lieu, la gestion de l'État et des services publics a été jugée par plusieurs, trop centralisatrice, inefficace et à l'origine de l'endettement public (Jetté, 2008;

Jouve, 2006; Le Bossé, 1996). Cette situation, combinée à celle de la mondialisation, laquelle a affaibli le rôle de l'État, a engendré, entre autres, une nouvelle gestion des problèmes sociaux : une gestion managériale. Celle-ci consiste à rationaliser les ressources pour atteindre de meilleurs résultats. Cette nouvelle gestion publique a eu pour conséquence de réduire les ressources fournies aux praticiens pour réaliser leurs tâches et de diminuer les services aux citoyens.

Un grand nombre de professionnels se trouvent donc actuellement dans une situation dans laquelle ils doivent répondre à une demande de service de type « résolution de problèmes » à court terme alors qu'ils ont été formés à l'aide de méthodes reposant sur une logique de prise en charge à long terme (Le Bossé *et al.*, 2009, p. 177).

Pour Le Bossé *et al.*, cette situation se traduit par une crise de l'identité des praticiens du social. Qui plus est, les critères de performance des pratiques sociales se sont aussi transformés.

Il ne s'agit plus tant d'éradiquer le chômage que d'optimiser la productivité globale d'une population. Bref, à bien des égards, la gestion managériale de la souffrance est devenue une norme de fait qui bouleverse les conditions de travail des praticiens et remet ouvertement en question la finalité de leur mission, de leurs méthodes et des fondements de leur identité professionnelle (Bouquet, 2004, cité dans Le Bossé *et al.*, 2009, p. 176).

C'est dans ce contexte, celui d'une remise en cause du rôle de l'État-providence et du modèle médical et de leur capacité à répondre aux problèmes de pauvreté, que l'*empowerment* apparaît pour certains comme une « approche très pragmatique qui, sans éluder l'importance de la réflexion sur les origines des problèmes sociaux, se concentre prioritairement sur la manière optimale de les éradiquer » (Le Bossé *et al.*, 2009, p. 178). Toutefois, la perception de ses adhérents varie. Pour certains partisans du néolibéralisme et même du libéralisme, l'*empowerment* s'avère un outil complémentaire d'une gestion managériale, permettant, entre autres, de rompre la dépendance des bénéficiaires aux programmes sociaux de l'État et de les rendre responsables, tout en leur offrant un support pour résoudre leurs problèmes (Jouffray,

2015; Bacqué et Biewener, 2013). Au contraire, pour les critiques du néolibéralisme, « l'*empowerment* est [...] un instrument de progrès social destiné à augmenter l'accès aux ressources des laissés-pour-compte [...] [qui] plonge ses racines dans la volonté de rééquilibrer les pouvoirs au profit des plus démunis » (Le Bossé, 1996, p.130) et de les affranchir de leur situation de domination (Bacqué et Biewener, 2013).

En troisième et dernier lieu, selon Genard, le succès de l'*empowerment* découle d'une mutation profonde des façons de penser en Occident qu'il qualifie de « nouveau référentiel anthropologique » (Genard, 2013, p. 46). Alors qu'au 19^e siècle, l'anthropologie dominante reposait sur

une division des êtres entre, d'un côté, des individus « capables » auxquels on reconnaissait des droits et, de l'autre, des individus « incapables », parmi lesquels les femmes, mais aussi, avec évidemment des variantes, les fous, les personnes sans autonomie économique [...] qui s'en voyaient privés (Genard, 2013, p. 46).

De nos jours, les sociétés occidentales actuelles reconnaissent que tous les êtres humains ont des compétences et des capacités fluctuantes qui peuvent se développer, notamment grâce à de la volonté et à de l'accompagnement. Cette mutation du référentiel anthropologique autour des compétences et de la capacité expliquerait, selon Genard, la popularité de l'*empowerment*.

Toutefois, celui-ci nous prévient de deux dangers. D'abord, la pression faite auprès des individus vulnérables pour qu'ils deviennent autonomes « peut en fait être source non pas seulement d'émancipation, mais aussi et parfois d'abord de souffrance, de culpabilisation, de mésestime de soi, de troubles du rapport à soi, etc. » (Genard, 2013, p. 47). Genard déplore d'ailleurs que cette conception de l'être humain, influencée par le modèle libéral de marché et qui traverse l'ensemble de nos sociétés, se traduise par une exigence perpétuelle d'amélioration de ses compétences et de

performance. Genard nous prévient d'un deuxième risque de ce « nouveau référentiel anthropologique ». Cette reconnaissance des capacités et des compétences de toutes et tous se traduit aussi par une « exigence de citoyenneté active et responsable » (Genard, 2013, p. 59). Toutefois, cette participation se limite à certains champs : cuisine, jardinage et à certains enjeux de proximité. Autrement dit, cette exigence de participation donnerait l'illusion d'un plus grand pouvoir des citoyens – pouvoir qui demeure en réalité fort limité. Certains domaines, notamment l'économie, sont des champs qui demeurent réservés aux experts. Par conséquent, il dénonce cette tendance à l'instrumentalisation de la participation dont l'objet revient en quelque sorte non à mettre en place une véritable codécision et encore moins à opérer un transfert des espaces décisionnels, mais simplement à inviter des citoyens à s'impliquer en vue de les « activer » (Genard, 2013, p. 59).

La typologie de Bacqué et Biewener (2013) permet de constater que cette critique de l'*empowerment* s'adresse aux idéaux-types libéral et néolibéral. Nous la présenterons dans le prochain chapitre.

En somme, nous nous intéressons à l'une des approches prônées et employées pour lutter contre la pauvreté, soit l'*empowerment*, et nous nous penchons sur son application dans une étude de cas d'un organisme communautaire : l'Épicerie solidaire de Rosemont (ÉSR). Celle-ci fera l'objet du chapitre quatre de ce mémoire.

CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE

Ce chapitre aborde le cadre théorique de notre recherche. La première section sera consacrée à la pauvreté. Nous y présenterons d'abord plusieurs définitions de ce concept. Ensuite, nous nous pencherons sur la typologie de Paugam (1991, 1998), laquelle nous servira de base pour définir notre concept opérationnel de la pauvreté. Dans la deuxième section, nous proposerons une définition succincte de l'insécurité alimentaire, car l'organisme auprès duquel nous avons mené notre étude poursuit la mission de la contrer. Dans la troisième section de ce chapitre, notre regard se portera sur l'*empowerment*. Nous expliquerons pourquoi il est un concept ambigu et nous le définirons. Puis, nous présenterons deux typologies de l'*empowerment* : celle de Bacqué et Biewener (2013) et celle de Ninacs (2002). La première permettra de cerner les courants idéologiques qui sous-tendent une démarche d'*empowerment*. Quant à la deuxième, elle permettra d'identifier trois niveaux d'*empowerment* : individuel, organisationnel et communautaire. Ces typologies seront mobilisées dans le chapitre analyse des résultats. La quatrième section de ce chapitre traitera de la question et des hypothèses de notre recherche. Finalement, dans la cinquième section de ce chapitre, nous démontrerons la pertinence scientifique et sociale de notre étude.

2.1 Le concept de pauvreté

Dans cette section, nous présenterons quelques définitions de la pauvreté. Puis, nous nous pencherons sur les typologies de Castel (1994) et de Paugam (1991, 1998), lesquelles seront utilisées pour l'analyse des résultats.

Le concept de pauvreté est « difficilement définissable et mesurable » (Bisiaux, 2011, p. 6). Certains définissent la pauvreté sur une base quantitative et objective, alors que d'autres la définissent qualitativement. Pour sa part, l'approche quantitative rend possible l'évaluation du minimum de revenu nécessaire pour survivre. Le seuil de faible revenu fait partie des indicateurs qui permettent ce calcul. Par exemple, l'Organisation des Nations unies (ONU) a fixé dans le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement, le « seuil de pauvreté international [...] à 1,25 dollar par jour – en tenant compte [...] des parités de pouvoir d'achat [...] » (Martinache, 2013, p. 4). Toutefois, certains penseurs, tels que Paugam (1991) et Bisiaux (2011; 2012) déplorent cette lecture trop étriquée de la pauvreté. Ils estiment que le concept n'est pas un « phénomène objectivement définissable » (Bisiaux, 2012, p. 80). Ils adhèrent plutôt à une définition relative de la pauvreté qui varie selon l'époque et le lieu. Comme le soulignent Klein et Champagne, « la pauvreté est une construction sociale et [...] toute définition ou approche méthodologique présente une certaine vision du monde défendant certains intérêts, qu'ils soient humanistes, économiques ou politiques » (Klein et Campagne, 2011, p. 32).

Parmi les définitions qualitatives, on retrouve différentes interprétations de ce qu'est la pauvreté. Pour certains, ce concept se rapporte à une privation ou à un manque lié à des besoins fondamentaux à combler (Bey, 1999; Bresson, 2007). Pour Sen, par exemple, « *poverty can be assessed as deprivation of some elementary capabilities* » (Sen, 1994, p. 334). Ce manque de capacités empêche d'être et de faire. « Le concept

de capabilité [...] est celui d'un bien-être mesuré parce qu'une personne réussit effectivement à accomplir avec les ressources dont elle dispose, compte tenu de ses caractéristiques personnelles et des circonstances extérieures » (Bisiaux, 2011, p. 12). Ainsi, le manque d'argent est certes un problème important de la pauvreté. Toutefois, la capacité de trouver des solutions avec les ressources dont on dispose et de les mettre sur pied face aux aléas de la vie est tout aussi importante. Enfin, notons que dans sa définition de la pauvreté, cet économiste prend en considération les spécificités, les différences et les préférences de chacun.

Par ailleurs, la pauvreté peut aussi être définie en termes de processus. Pour Castel (1994), la pauvreté est un processus de désaffiliation qui se déploie sur deux axes : l'emploi et l'inclusion sociale (Castel, 1994) et qui comporte quatre différentes zones : intégrée, vulnérable, assistance et désaffiliation. Premièrement, la zone intégrée se rapporte aux personnes qui ont un emploi et des liens sociaux forts. Deuxièmement, la zone de vulnérabilité concerne les individus qui occupent un emploi précaire et qui entretiennent des relations sociales fragiles. Troisièmement, les individus qui dépendent financièrement de l'État en raison de leur incapacité à occuper un emploi se trouvent dans la zone d'assistance. Enfin, la zone de désaffiliation se traduit, quant à elle, par le fait de ne pas avoir d'emploi et de vivre de l'isolement social. Contrairement à la zone d'assistance, les individus de cette zone, représentés par Castel par l'image du vagabond, sont jugés aptes à travailler. Pour cette raison, ils sont stigmatisés. Celui-ci précise également que ces zones « ne sont pas données une fois pour toutes, leurs frontières sont mobiles, et il s'opère des passages incessants de l'une à l'autre » (Castel, 1994, p. 15). Ce dernier spécifie aussi qu'il y a une recrudescence de la précarisation depuis la fin des années 1970. Plus précisément, on assiste à une « précarisation du travail et [...] [à une] fragilisation des soutiens relationnels » (Castel, 1994, p. 20). Autrement dit, la zone de vulnérabilité a pris de l'ampleur.

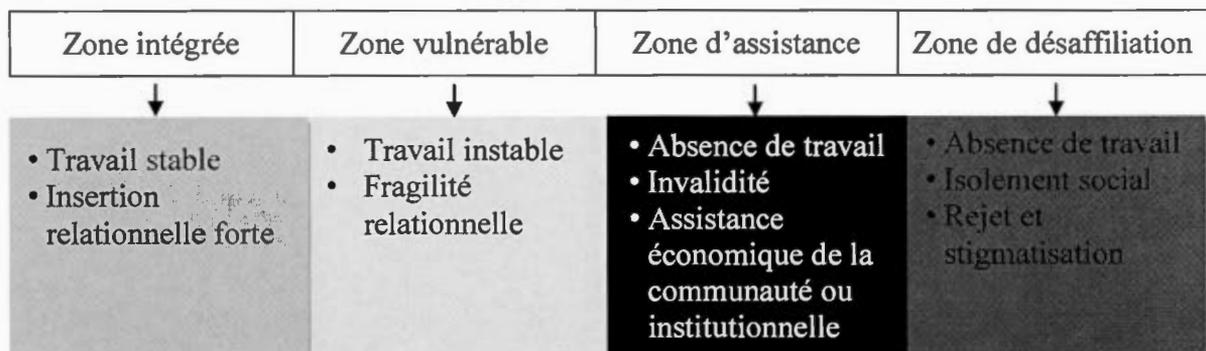


Figure 2.1 : Processus de désaffiliation sociale

2.1.1 Typologie des formes de pauvreté de Paugam

À l'instar de Castel, Paugam (1998) partage l'idée que la pauvreté peut être vue comme un processus comportant plusieurs phases (insertion, fragilité, dépendance, rupture des liens sociaux) et qui inclut les dimensions matérielle et sociale. Plutôt que de parler de processus de désaffiliation sociale, ce dernier le qualifie de « disqualification sociale ». Toutefois, il offre une perspective différente en mettant l'accent sur les représentations sociales de la pauvreté, sur la relation d'assistance entre le pauvre et la société et sur la manière dont les pauvres se perçoivent. S'inspirant de Simmel ([1908]1998), Paugam soutient que c'est cette relation d'assistance et de dépendance qui détermine si un individu dans une société donnée est pauvre. « Le pauvre, récipiendaire de secours qui lui sont spécialement destinés, doit accepter de vivre, ne fût-ce que temporairement, avec l'image négative, que lui renvoie la société et qu'il finit par intérioriser, de n'être plus utile [...] » (Paugam *et al.*, 2011, p. 422). Ce sociologue ajoute que les pauvres ne sont pas une catégorie homogène. En prenant en considération la relation d'interdépendance entre l'exclu et la société, il distingue trois niveaux d'assistance : ponctuelle, régulière (assistés sociaux par exemple) et infra-intervention (par exemple, l'assistance que perçoivent les inaptes au travail).

Spécifions aussi que Paugam s'est intéressé aux formes institutionnelles que prend la pauvreté selon les pays et les époques. Il a analysé « à la fois la pauvreté en fonction de sa place dans la structure sociale et les institutions d'assistance envers les « pauvres » et les « exclus » comme un instrument de régulation de la société dans son ensemble, c'est-à-dire considérée comme un tout » (Paugam, 1998, p.137). Celui-ci a constaté qu'il se dégageait trois idéaux-types : la pauvreté intégrée, la pauvreté marginale et la pauvreté disqualifiante. Ces trois formes de pauvreté peuvent se trouver dans les sociétés postindustrielles, mais certaines formes sont plus propices à se développer dans certains types de sociétés.

D'abord, la pauvreté intégrée caractérise généralement les sociétés traditionnelles et touche les personnes qui parviennent difficilement à répondre à leurs besoins fondamentaux. « Les pauvres sont, dans ce type de rapport social, nombreux et peu distincts des autres couches de la population » (Paugam, 1998, p. 145). Qui plus est, la pauvreté intégrée affecte l'ensemble d'une région. Par conséquent, les individus qui en sont affectés ne sont pas stigmatisés. Ils bénéficient même du soutien de leur communauté et de leur famille et demeurent insérés socialement. Bien que cette forme de pauvreté tende à diminuer, elle se retrouve toujours dans certaines régions et dans certains pays marqués par une solidarité mécanique. C'est le cas par exemple de l'Italie des années 1990.

La pauvreté marginale, quant à elle, se retrouve essentiellement dans les pays industrialisés avancés, tels qu'en Allemagne et dans les pays scandinaves. Celle-ci se rapporte à une minorité de la « population jugée incapable de s'insérer socialement et professionnellement sans appui extérieur » (Paugam, 1998, p. 146). Les pauvres marginaux ont échoué à s'adapter aux transformations économiques et aux nouvelles normes imposées par le développement économique des trois dernières décennies. Ceux-ci sont très mal perçus par la société, voire stigmatisés. Ils sont perçus comme

des cas lourds qui doivent être encadrés par des professionnels. Néanmoins, ceux-ci ne sont pas vus comme une menace à l'ordre social. Ce type de pauvreté se développe généralement dans des sociétés avec une large protection sociale et s'accompagne habituellement d'un faible niveau de chômage.

Enfin, la pauvreté disqualifiante correspond à une nouvelle forme de pauvreté. Celle-ci est plus susceptible de survenir dans les sociétés postindustrielles « confrontées à une forte augmentation du chômage » (Paugam, 1998, p.147) et caractérisées par un effritement des protections sociales et par une précarisation du travail. Elle renvoie au concept de l'exclusion sociale, soit à l'accumulation de plusieurs handicaps (faible revenu, problèmes de santé, mauvaises conditions de logement, etc.). « Les exclus et les pauvres [,] [...] de plus en plus nombreux [,] [...] sont refoulés hors de la sphère productive et deviennent dépendants des institutions d'action sociale, tout en connaissant progressivement de plus en plus de difficultés » (Paugam, 1998, p. 147). Contrairement à la pauvreté marginale qui touche les pauvres héréditaires, la pauvreté disqualifiante peut affecter toutes les couches sociales, ce qui suscite une angoisse collective. Toutefois, les moins qualifiés sont les plus touchés. Les pauvres disqualifiés sont dévalorisés socialement et vivent dans la pauvreté. « La déchéance matérielle, même relative, et la dépendance inéluctable à l'égard [...] des mécanismes assistanciers se traduisent chez ceux qui vivent ces situations, par le sentiment d'être pris dans un engrenage conduisant à l'inutilité sociale » (Paugam, 1998, p. 147). Ce type de pauvreté est perçu comme une menace pour la cohésion sociale et l'ordre établi et se retrouve, entre autres, en France et en Grande-Bretagne. Le modèle de désaffiliation de Robert Castel démontre bien le processus menant à la pauvreté disqualifiante.

Bien que la pauvreté au Québec ne corresponde pas exactement à l'un de ces idéaux-types, elle se rapproche de la pauvreté disqualifiante et de la pauvreté marginale. En

effet, nous assistons depuis les années 1980 à « la détérioration des protections sociales liées au travail » (Ulysse *et al.*, 2014, p. 1), à la précarisation des emplois et à l'effritement du filet social (Ulysse *et al.*, 2014), ce qui fait en sorte que de plus en plus d'individus risquent de se retrouver en situation de pauvreté disqualifiante. D'ailleurs, une personne sur cinq au Québec a connu de la pauvreté entre 2005 et 2010 (CEPE, 2015). Toutefois, la pauvreté marginale existe toujours. En juin 2017, il y avait 134 285 adultes qui recevaient de la solidarité sociale, soit l'aide financière versée aux individus qui ont des contraintes sévères à l'emploi (MESS, 2017). De même, parmi les adultes bénéficiaires du programme d'aide sociale, 62 994 présentaient des contraintes temporaires à l'emploi (MESS, 2017). Autrement dit, ces deux catégories d'individus sont inaptes au travail et vivent sous le seuil de faible revenu.

Dans le cadre de notre étude, la quasi-totalité des bénévoles ne travaille pas depuis plus d'un an et plusieurs depuis quelques années, cinq d'entre eux sont reconnus aptes au travail, même si l'une d'entre eux affirme ne pas l'être, trois sont jugés inaptes au travail, deux sont retraités et une est femme au foyer². Ce faisant, une partie d'entre eux se classe dans la pauvreté marginale (les inaptes au travail) et une partie dans la pauvreté disqualifiante (les retraités et les personnes jugées aptes au travail), car conformément à ce dernier type de pauvreté plusieurs bénévoles cumulent différents problèmes (santé physique, santé mentale, faible revenu, isolement, etc.).

En résumé, Paugam distingue les types de pauvreté en analysant un ensemble de dimensions :

² La personne qui est femme au foyer n'est pas considérée comme pauvre puisque le revenu de son ménage est supérieur au faible revenu.

- matérielle (manque de ressources pour combler ses besoins fondamentaux, pour s'insérer socialement et économiquement et pour se protéger contre les aléas de la vie);
- symbolique et psychologique (regard que porte la société sur les pauvres et regard du pauvre envers lui-même);
- sociale (isolement social).

2.2 Définition de l'insécurité alimentaire

L'Épicerie solidaire de Rosemont (ÉSR) a pour mission de lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Nous prenons donc un moment pour définir l'insécurité alimentaire. L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) définit la sécurité alimentaire comme étant « la possibilité pour un individu d'avoir un accès physique et économique permanent à de la nourriture de qualité suffisante pour lui permettre de mener une vie active et saine en toute dignité » (INSPQ, 2014). Law Kwon (2014) ajoute deux éléments à cette définition. D'une part, la sécurité alimentaire doit tenir compte des préférences alimentaires des individus. D'autre part, ces aliments doivent être obtenus de manière socialement acceptable. Par conséquent, « cela exclut le recours aux comptoirs alimentaires d'urgence ou aux programmes d'aide alimentaire en général, le vol de nourriture et toutes autres stratégies d'adaptation (*coping strategies*) » (Law Kwon, 2014, p. 1). Selon l'INSPQ, 11 % des ménages montréalais font face à l'insécurité alimentaire (INSPQ, 2014). De surcroît, selon le Bilan faim 2016 (Les Banques alimentaires du Québec, 2016), il y aurait mensuellement 1 798 609 de demandes d'aide alimentaire d'urgence comblées. Soulignons que cette définition de l'insécurité alimentaire correspond à la mission de l'ÉSR. Nous le verrons au chapitre IV.

2.3 L'*empowerment*

2.3.1 L'*empowerment* : un concept ambigu

L'*empowerment* a été employé et théorisé dans plusieurs domaines tels que le travail social, la psychologie communautaire, les politiques publiques, le développement international, les approches féministes, l'éducation populaire et la gestion (Bacqué et Biewener, 2013). Néanmoins, en dépit de l'abondance de littérature sur le sujet, nombreux sont les auteurs qui déplorent l'ambiguïté du concept (Bacqué et Biewener, 2013; Damant *et al.*, 2001; Le Bossé, 2003; Lemay, 2007; Mendell, 2006; Parazelli, 2007; Ward et Mullender, 1991). Différentes raisons l'expliquent. Premièrement, la difficile traduction de l'anglais au français est un des facteurs qui y contribue. L'*empowerment* a ainsi donné lieu à différentes traductions (autonomisation, capacitation, empouvoirement, affiliation, pouvoir d'agir, appropriation, etc.), qui ne couvrent pas, d'après Bacqué et Biewener (2013), l'ensemble des dimensions de ce concept.

Deuxièmement, l'interprétation de sa nature est un autre point nébuleux. En effet, l'*empowerment* peut être considéré comme une approche d'intervention (Ninacs, 1995; Damant *et al.*, 2000), comme un état (Bacqué et Biewener, 2013), comme un processus (Ninacs, 1995; Bacqué et Biewener, 2013; Carr, 2003) et comme une finalité (Daman *et al.*, 2000; Le Bossé, 1993; Ninacs, 1995). Toutefois, Carr (2003), Charpentier et Soulières (2007) constatent que pour la majorité des intellectuels « l'*empowerment* est compris comme un processus qui vise à développer ou renforcer l'autonomie des individus ou des groupes exclus socialement » (Charpentier et Soulières, 2007, p. 131).

Troisièmement, l'imprécision du concept d'*empowerment* résulte aussi des différents types d'analyse du problème de manque de pouvoir et des solutions prônées pour y remédier (Bacqué et Biewener, 2013). Les causes du problème sont-elles individuelles, environnementales ou structurelles? Les démarches d'*empowerment* visent-elles à redonner à un individu dominé ou exclu un pouvoir sur sa vie ou visent-elles plutôt à transformer les structures à l'origine de ce manque de pouvoir? En fait, cette lecture divergente de l'*empowerment* découle grandement de l'idéologie des auteurs et des individus qui l'appliquent et des finalités qu'ils poursuivent (Damant *et al.*, 2000; Bacqué et Biewener, 2013; Cantelli, 2013).

Enfin, soulignons que l'ambiguïté du concept d'*empowerment* provient aussi du fait qu'il existe plusieurs niveaux d'*empowerment* (individuel, organisationnel, communautaire [Ninacs, 2002], collectif [Dallaire et Chamberland, 1996; Rochefort, 2004; Staples, 2012]) et qu'il existe des divergences sur le(s) niveau(x) auquel ce concept renvoie. Comme le rapporte Damant *et al.* (2000) et Ninacs (2002), l'*empowerment* est parfois interprété comme un processus strictement individuel ou strictement structurel. Plusieurs auteurs (Le Bossé, 2008; Ninacs, 2002; Bacqué et Biewener, 2013) insistent toutefois sur l'importance de considérer ces deux niveaux puisqu'ils sont interdépendants. Dans notre recherche, nous comptons considérer l'*empowerment* comme un processus et une approche.

2.3.2 Typologie de Bacqué et Biewener

Afin de mieux comprendre les différentes interprétations de l'*empowerment*, Bacqué et Biewener ont dégagé trois idéaux-types ou paradigmes de l'*empowerment* : radical, libéral (ou social-libéral) et néolibéral (Bacqué et Biewener, 2013). Dans cette section, nous les présenterons à tour de rôle. Nous montrerons que chacun d'entre eux propose des lectures distinctes des causes de la pauvreté et du manque de pouvoir et

des solutions à entreprendre pour y remédier. Cette présentation fera ressortir que les processus d'*empowerment* varient selon le paradigme qui le sous-tend. Par la suite, nous expliquerons qu'au-delà de leurs divergences, certains éléments les unissent.

2.3.2.1 L'idéal-type radical de l'*empowerment*

L'idéal-type radical a émergé d'une remise en cause des pratiques de lutte pour l'émancipation jugées trop hiérarchiques, paternalistes et moralistes. Ce paradigme a pour ambition de générer une transformation sociale qui assurerait l'émancipation des opprimés, une autodétermination de ces derniers, une redistribution des ressources, une reconnaissance des groupes marginalisés, et ce, en vue de construire une société plus juste. Les défenseurs de ce courant idéologique de l'*empowerment* estiment que les autres approches de lutte contre la pauvreté, notamment les approches caritatives, libérales et néolibérales, ne s'attaquent pas au cœur du problème de la pauvreté et de la domination. « Dans les approches plus radicales [de ce paradigme, ce processus] repose sur une remise en cause du système capitaliste » (Bacqué et Biewener, 2013, p. 15-16).

L'*empowerment* radical est un processus qui s'effectue sur le plan individuel, collectif et social. Sur le plan individuel, celui-ci consiste à favoriser une prise de « conscience de leur valeur de personne, des inégalités sociales et de genre, d'accéder à la connaissance et de se qualifier » (Bacqué et Biewener, 2013, p. 68). De plus, cet idéal-type vise à contrer la victimisation des dominés et à créer un rapport de force pour s'attaquer aux causes des inégalités sociales et de la domination. Il « repose sur le postulat que le changement social ne peut être engagé que « du bas vers le haut »

(Bacqué et Biewener, 2013, p. 68). De plus, cet idéal-type considère que la personne qui vit un problème doit être incluse dans l'analyse du problème et dans le processus pour le régler. En travail social et en psychologie communautaire, cela signifie de modifier le rapport entre l'intervenant et la personne accompagnée, ou le patient en psychologie, de façon à prendre en compte son savoir expérientiel. L'*empowerment* radical a aussi pour ambition de semer l'espoir qu'un changement est possible. Sur le plan collectif, comme le souligne Alinsky, ce paradigme poursuit l'ambition de « construire un mouvement national passant par une structuration locale » (Bacqué et Biewener, 2013, p. 88). En ce qui concerne l'État, les partisans de l'*empowerment* radical prônent une décentralisation des programmes de lutte contre la pauvreté.

Finalement, précisons que le terme *empowerment* radical est peu employé, mais que d'autres auteurs utilisent des concepts dont le sens se rapproche du paradigme radical. Notamment, Cantelli (2013) emploie le terme de « conception civique de l'*empowerment* », Damant *et al.* (2000) parlent du « paradigme structurel de l'*empowerment* » et Staples (2012) utilise le terme d'« *empowerment* collectif ».

2.3.2.2 L'idéal-type libéral de l'*empowerment*

L'idéal-type social-libéral ou libéral, pour sa part, s'inspire de penseurs aux tendances politiques diverses : Keynes, Sen, Berger, Neuhaus, Putnam et de l'approche féministe. Celui-ci a émergé en réaction aux répercussions néolibérales des politiques appliquées en développement international, notamment par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Les tenants de cette approche constatent que

les effets négatifs de la privatisation et de la déréglementation des marchés et des politiques d'austérité sont patents. L'idée commence à s'imposer que le bon fonctionnement du marché dépendrait des conditions institutionnelles et

sociales. Cette remise en cause des politiques néolibérales dures conduit au « consensus post-Washington », à un tournant des orientations de la Banque mondiale vers la lutte contre la pauvreté et à une prise en compte, tout au moins dans les discours, des dimensions sociales aussi bien qu'économiques du développement [...] » (Bacqué et Biewener, 2013, p. 81-82).

L'État doit donc jouer un rôle dans « la promotion des droits civiques et pour la diminution des inégalités sociales et économiques » (Bacqué et Biewener, 2013, p.16). Pour ce faire, il importe de s'assurer que les règles du marché soient équitables. Néanmoins, « le pouvoir des individus est restreint au « pouvoir de faire des choix » (notamment économiques), sans prendre en compte les dimensions interactives ni les formes du « pouvoir sur » » (Bacqué et Biewener, 2013, p. 97). Sur le plan individuel, cet idéal-type cherche à renforcer les compétences des individus, ce que Sen qualifie de « *capabilities* », de façon à ce qu'ils puissent faire des choix rationnels. Selon les partisans de ce courant, une meilleure représentativité des citoyens et une responsabilisation des individus y contribueront. Les gouvernances de Blair et de Clinton se rapprochent de l'idéal-type libéral. Les politiques qu'ils ont menées reposent « sur une participation des citoyens, vus d'abord comme consommateurs des services publics, pour transformer et adapter les services. L'*empowerment* sert ici une rationalité inscrite dans la perspective du new public management [...] » (Bacqué et Biewener, 2013, p. 113). Ainsi, ce paradigme invite les élus à gouverner de manière plus efficace en s'inspirant des entrepreneurs et en favorisant la concurrence entre les services publics et privés. Notons aussi que les partisans du modèle libéral insistent sur l'importance, dans les quartiers défavorisés, de renforcer la cohésion et le capital social. À cet égard, précisons que le capital social

se rapporte aux institutions, aux relations et aux normes qui façonnent la qualité et la quantité des interactions sociales dans la société. Il apparaît de plus en plus évident que la cohésion sociale est déterminante pour la prospérité économique des sociétés et pour un développement durable (Bacqué et Biewener, 2013, p. 82).

C'est à l'échelle locale et au sein de la communauté que se développent la cohésion et le capital social. L'*empowerment* doit donc naître et grandir à ce niveau. Néanmoins, l'inclusion signifie d'abord l'inclusion économique. Le travail est donc vu comme le principal vecteur pour s'insérer socialement et être un membre à part entière de la société. En somme, le paradigme libéral de l'*empowerment* ne vise pas à transformer les règles du jeu, ni à permettre l'émancipation, mais à offrir davantage d'opportunités et de choix à l'acteur par des réformes sociales, politiques et économiques. En somme, l'analyse de la pauvreté proposée par cet idéal-type repose sur « le postulat que les « pauvres » peuvent trouver par eux-mêmes les moyens de sortir de l'exclusion et de la dépendance en « négociant de meilleures conditions avec les traders, les financiers, les gouvernements et la société civile » (Bacqué et Biewener, 2013, p. 92).

2.3.2.3 L'idéal-type néolibéral de l'*empowerment*

Enfin, l'idéal-type néolibéral de l'*empowerment* vise à permettre aux individus de prendre des décisions rationnelles et à trouver leur place dans le marché. Les idéaux-types néolibéral et libéral partagent certains constats du problème du manque de pouvoir en ce qui concerne le gaspillage, la mauvaise gestion des fonds publics et l'importance du rôle du marché. Les moyens mis de l'avant pour contrer ce manque de pouvoir par les approches libérale et néolibérale se ressemblent aussi : décentralisation des pouvoirs, réduction de la taille de l'État, services publics gérés selon une logique d'entreprise, responsabilisation des individus qui vivent les problèmes de pauvreté et d'exclusion, etc. Ainsi, les libéraux comme les néolibéraux « critiquent les effets de dépendance des politiques d'aide sociale et développent un discours de la responsabilité individuelle » (Bacqué et Biewener, 2013, p. 106). Il existe tout de même certaines différences. En premier lieu, l'idéal-type libéral prend

d'avantage en compte les dimensions sociales et politiques que l'idéal-type néolibéral. En deuxième lieu, le rôle de l'État de ces deux paradigmes est aussi différent. Dans la perspective libérale, l'État doit combler les lacunes du marché et favoriser l'inclusion des individus. Pour leur part, « les politiques néolibérales, même si elles s'appuient sur une rhétorique antikeynésienne, consistent plus à mettre l'État au service du marché et à le gérer selon les valeurs entrepreneuriales qu'à le faire disparaître » (Bacqué et Biewener, 2013, p. 17). En dépit des différences qui viennent d'être énoncées, Bacqué et Biewener démontrent, par l'exemple de la Banque mondiale, que la frontière entre les idéaux-types néolibéral et libéral demeure bien souvent théorique et poreuse.

Cette évolution dépasse-t-elle le stade de la rhétorique? [...] La vérité oblige à dire qu'on est assez loin du compte. Les programmes en direction des femmes (comme le *Gender Action Plan* et les programmes de microfinance) restent ainsi marqués par une logique néolibérale (Bacqué et Biewener, 2013, p. 94).

2.3.2.4 Convergences et divergences des trois idéaux-types de l'*empowerment*

Au-delà de leurs divergences, certains points relient les trois paradigmes de l'*empowerment*. D'abord, ces trois écoles de pensée insistent sur l'importance des structures intermédiaires et sur la décentralisation des pouvoirs. Qui plus est, elles cherchent toutes à trouver des solutions aux problèmes de pauvreté et de dévitalisation de certains quartiers.

L'utilisation partagée, à gauche comme à droite, du même terme *empowerment* atteste ainsi d'un tournant politique qui amène à considérer comme cruciaux les enjeux de pouvoir locaux, la question de la participation et le rôle de l'individu dans la mise en œuvre de projets sociaux, économiques et politiques, conduisant à reconsidérer les formes de gouvernement et de gouvernance (Bacqué et Biewener, 2013, p. 17).

Par ailleurs, la typologie de Bacqué et Biewener démontre que le diagnostic du problème et les solutions prônées pour y remédier varient beaucoup entre ces trois paradigmes. Ces auteurs estiment que les idéaux-types libéral et néolibéral ne s'attaquent pas aux causes du manque de pouvoir et de l'oppression et occultent les rapports de pouvoir.

Les rapports de forces, les formes de « pouvoir sur » et de domination ainsi que les dynamiques relationnelles de pouvoir, qu'il s'agisse des relations entre associations ou des relations entre associations et pouvoirs locaux, restent impensés. Ce déni ne peut que jouer au détriment des groupes les plus précarisés ou les plus fragiles (Bacqué et Biewener, 2013, p. 116).

De même, ces auteurs soulignent l'absence de considération de la dimension collective de l'*empowerment* par les idéaux-types libéral et néolibéral. Seule la dimension individuelle est prise en compte (Bacqué et Biewener, 2013).

2.3.3 Typologie de Ninacs de l'*empowerment*

Bien que la typologie de Ninacs n'établisse pas de liens avec celle de Bacqué et Biewener, leur complémentarité nous sera utile dans l'analyse des impacts de la démarche de l'ÉSR sur la pauvreté. En effet, la typologie de Bacqué et Biewener (2013) permet de classer les expériences d'*empowerment* sur le plan idéologique. Pour sa part, Ninacs a démontré que les formes d'*empowerment* varient selon le niveau auquel il s'applique. Il a ainsi cerné trois niveaux d'*empowerment* : individuel, communautaire et organisationnel et a associé à chacun d'entre eux quatre composantes. Dans la section qui suit, nous présentons ces niveaux d'*empowerment* de même que leurs composantes.

2.3.3.1 L'*empowerment* individuel

L'*empowerment* individuel « correspond au processus d'appropriation d'un pouvoir par une personne ou un groupe » (Ninacs, 2002, p. 51). Ce type d'*empowerment* comprend quatre dimensions : 1) la participation, 2) l'estime de soi, 3) les compétences et 4) la conscience critique. La première se traduit par une prise de parole, une participation aux décisions et aux actions et par une prise de responsabilités face aux conséquences qui en découlent. La deuxième, soit l'estime de soi,

désigne la transformation psychologique qui annule les évaluations négatives antérieures intériorisées et incorporées dans l'expérience de développement de l'individu et par laquelle il arrive à être satisfait de lui-même (amour de soi), à évaluer ses qualités et ses défauts (vision de soi) et à penser qu'il est capable d'agir de manière adéquate dans les situations importantes (confiance en soi) (André et Lelord, 1999, cité dans Ninacs, 2008, p. 21).

En ce qui concerne les compétences, celles-ci réfèrent au développement et à la valorisation des compétences nécessaires à la capacité d'agir et à la participation. Quant à la conscience critique, Ninacs explique qu'elle se compose de trois éléments : 1) la conscience collective, laquelle consiste à partager avec la collectivité certains problèmes; 2) la conscience sociale, c'est-à-dire la compréhension que les problèmes vécus par l'individu « sont influencés par la façon dont la société est organisée » (Ninacs, 2002, p.53); 3) la conscience politique, qui renvoie à une prise de conscience que la résolution des problèmes doit passer par une action politique et par une transformation des structures à l'origine des problèmes. Ninacs précise que cela signifie que les exclus et les pauvres prennent conscience de leur pouvoir de changer les choses et qu'ils assument le fait qu'ils ont un rôle à jouer pour atteindre ce but.

2.3.3.2 L'*empowerment* communautaire

L'*empowerment* communautaire, pour sa part, « est un cheminement vécu simultanément par la collectivité et par les individus qui en sont membres » (Ninacs, 2002, p. 66). Il se traduit par « la prise en charge du milieu par l'ensemble du milieu » (Ninacs, 2002, p. 51). Quatre dimensions lui sont associées : 1) la participation de « tous les membres d'une communauté, surtout les plus démunis, [...] à sa vie et à ses systèmes » (Ninacs, 2002, p. 77); 2) la communication entre les composantes de la communauté et l'adaptation aux événements imprévus et aux changements; 3) la vérification des compétences grâce à l'imputabilité; 4) le capital communautaire. Ce dernier terme est défini par Ninacs comme :

la réserve de sentiment d'appartenance – à la fois à la communauté et à l'environnement – et de la conscience de la citoyenneté possédée par chacun de ses membres, assurant l'entraide sur le plan individuel et permettant l'action sur des questions sociétales plus larges. [...] Il est possible de croire que la participation des individus aux différentes formes de la vie de leur communauté pourrait augmenter leur sentiment d'appartenance à cette dernière et que leur engagement civique pourrait s'avérer tributaire du développement d'un sens de la citoyenneté ou, à l'inverse, le favoriser. Il s'ensuit que les deux concepts s'entrecroisent (Ninacs, 2002, p. 78-79).

2.3.3.3 L'*empowerment* organisationnel

L'*empowerment* organisationnel « représente à la fois le processus d'appropriation d'un pouvoir par une organisation et la communauté à l'intérieur de laquelle une personne ou une autre organisation devient *empowered* » (Ninacs, 2003a, p. 3). Pour Ninacs, l'organisation est un espace qui permet le développement de l'*empowerment* individuel et des communautés. Il associe quatre dimensions à l'*empowerment* organisationnel : 1) la participation aux décisions qui nous concernent au sein de

l'organisation; 2) le développement de compétences nécessaires au bon fonctionnement de l'organisation; 3) « la reconnaissance [...], qui passe, en premier lieu, par la façon dont ses membres la perçoivent et, par la suite, par la façon dont le milieu qui l'entoure l'accueille et la soutient » (Ninacs, 2003a, p. 10); 4) le développement de la conscience critique en ce qui a trait aux enjeux qui se rapportent aux membres d'une organisation et plus largement ceux de la communauté où l'organisation est implantée.

2.4 Question de recherche et hypothèses de recherche

Dans notre mémoire de maîtrise, nous cherchons à répondre à la question suivante : **quels sont les impacts d'une démarche d'*empowerment* sur la pauvreté?** Pour ce faire, nous définissons la pauvreté comme un processus de disqualification sociale (Paugam, 1998) dont l'aboutissement se traduit par : 1) un manque de ressources pour subvenir à ses besoins fondamentaux (dimension économique); 2) de l'isolement social (Castel, 1994) (dimension sociale); 3) une perception négative de soi résultant notamment d'une stigmatisation par la société (Paugam, 1998) (dimension psychologique et symbolique); 4) une impuissance à agir sur sa vie et sur sa collectivité (Ninacs, 2008; Racine, 2010; Sen, 1999) (dimension politique). De même, pour les fins de cette étude, nous retiendrons que l'*empowerment* est un processus et une approche visant à favoriser une prise de pouvoir des individus, des groupes et des communautés sur leur vie, sur leur communauté et sur leur société.

L'hypothèse de cette recherche est qu'une démarche d'*empowerment* qui s'apparente à celle décrite par Ninacs, portée par un organisme communautaire tel que l'ÉSR, engendre des impacts sur la pauvreté sur les dimensions économique, psychologique (et symbolique), sociale et politique. Plus spécifiquement, nous supposons que cette

démarche : 1) améliore la situation économique de ses membres en réduisant leur insécurité alimentaire (dimension économique); 2) améliore leur estime de soi (dimension psychologique); 3) leur permet de tisser des liens sociaux (dimension sociale); 4) augmente leur pouvoir d’agir sur leur vie, sur l’ÉSR et sur leur société, notamment en leur faisant prendre conscience qu’ils ne sont pas les seuls à vivre l’insécurité alimentaire et que collectivement ils peuvent trouver une solution à ce problème et améliorer leurs conditions de vie (Ninacs, 2008).

En résumé, les sous-questions de notre étude sont les suivantes :

- Quels sont les impacts de cette démarche :
 - sur le plan économique?
 - sur le plan psychologique?
 - sur le plan social?
 - sur le plan politique?

- Quelles sont les limites d’un processus d’*empowerment* pour lutter contre la pauvreté?

2.5 Pertinence sociale et scientifique de cette recherche

Ce mémoire est scientifiquement pertinent pour trois raisons. Premièrement, il l’est parce que les impacts des expériences d’*empowerment* sont peu documentés. De fait, « rares sont encore à ce jour les recherches portant sur des illustrations d’application concrète ainsi que sur l’évaluation de sa portée » (Bilodeau et Le Bossé, 2012, p. 20-21). Deuxièmement, la pertinence scientifique de cette recherche se trouve dans le fait qu’il y a des débats sur son potentiel. Certains auteurs reprochent à l’*empowerment* de ne pas réaliser ses promesses, de ne pas être réellement subversif et de verser dans le romantisme (Jouve, 2006; Karsz, 2008). Karsz, par exemple, reproche à l’*empowerment* son « statut d’allégorie. Sa visée n’est pas, [ajoute-t-il,] la connaissance d’un réel, mais la métaphorisation des processus sociaux, individuels et

collectifs, en soumettant la complexité du réel à la simplicité d'une cause supposément unique » (Karsz, 2008, p. 157). Troisièmement, peu d'études ont été menées à ce jour sur les épiceries solidaires au Québec. Ce faisant, notre recherche permettra de mieux comprendre les impacts d'une telle démarche et contribuera à l'avancement des connaissances.

Sur le plan social, ce mémoire s'avère pertinent, car comme nous l'avons démontré dans le chapitre un, en dépit de l'adoption de la LVLCPES, le niveau de pauvreté n'a guère diminué. En tant que société, nous avons le devoir de chercher des stratégies pour atteindre une plus grande justice sociale. En effet, la pauvreté et l'exclusion sociale empêchent de vivre dans la dignité et dans des conditions de vie décentes, constituent une entrave aux droits fondamentaux (CEPE, 2016) et privent les individus et les communautés des ressources nécessaires à leur capacité d'agir sur leur vie et leur société (Le Bossé, 2003). En ce sens, nous estimons que notre recherche pourrait enrichir les réflexions des mouvements sociaux, des intervenants sociaux, des politiques et des personnes qui souhaitent agir pour réduire ou abolir la pauvreté. Comme l'*empowerment* est employé par de nombreux organismes communautaires pour lutter contre la pauvreté et que ses impacts en ce domaine sont encore mal connus, il importe de mieux documenter les effets de cette démarche. Enfin, ce mémoire permettra aux acteurs de l'ÉSR de mieux comprendre les impacts de leur démarche sur la pauvreté.

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre porte sur la méthodologie de cette recherche. Afin de comprendre les impacts de l'approche d'*empowerment* sur la pauvreté, nous avons privilégié une méthodologie de nature qualitative et une étude de cas, celle de l'Épicerie solidaire de Rosemont (ÉSR). La méthodologie qualitative « recherche le sens de la réalité sociale dans l'action même où elle se produit [...] » (Gingras, 2004, p. 41). De fait, nous avons souhaité appréhender le sens que les participants de cette étude accordent à la démarche de l'ÉSR. Nous avons également opté pour une étude de cas, car elle se caractérise « par un souci de rendre compte, selon plusieurs perspectives, de la complexité de la réalité d'une situation qu'on veut comprendre. Elle correspond [...] à une multiplicité de regards jetés sur un cas » (Mongeau, 2008, p. 85). En effet, dans notre recherche, nous avons choisi de croiser le regard de différents types d'acteurs : des bénévoles, des employés et des partenaires³. Toutefois, une attention particulière a été accordée au point de vue des bénévoles, car ce sont eux qui vivent l'insécurité alimentaire et la pauvreté⁴ et qui sont au cœur du processus d'*empowerment* de l'ÉSR. En raison du fait que les employés et les partenaires soutiennent ce projet, leur point de vue a aussi été considéré. De même, compte tenu du fait que nous nous

³ Nous présentons ces acteurs à la section 3.2.2.3.

⁴ Malgré le fait que 91% des bénévoles vivent sous le seuil de faible revenu, la majorité d'entre eux ne se considèrent ni pauvres ni "serrés" financièrement.

intéressons aux impacts sur quatre dimensions de la pauvreté (économique, psychologique, social et politique), l'étude de cas nous apparaît tout indiquée.

Dans ce chapitre, nous présenterons d'abord les facteurs qui nous ont portée à choisir le cas de l'ÉSR. Ensuite, nous traiterons des différentes méthodes de collecte de données de notre recherche : observation participante, entretiens semi-dirigés et groupe de discussion. De plus, nous expliquerons pourquoi nous les employons et nous décrirons le déroulement de la collecte des données. Enfin, nous nous pencherons sur les approches qui nous ont guidée dans l'analyse notre corpus.

3.1 Choix de l'étude de cas

En commençant notre mémoire de maîtrise, nous souhaitions aborder les impacts d'une démarche collective d'*empowerment* sur la pauvreté et nous nous intéressions au thème de l'insécurité alimentaire. Nous avons identifié quelques initiatives à Montréal correspondant à ces critères : Panier futé coop, le Magasin solidaire du Grand Plateau, le Club populaire des consommateurs de Pointe-Saint-Charles et l'Épicerie solidaire de Rosemont (ÉSR). Certains éléments nous ont portée à opter pour cette dernière. D'abord, notre directeur de recherche connaissait ce projet. Il savait qu'il se trouvait dans un secteur défavorisé et qu'il avait émergé d'une démarche citoyenne. À première vue, il avait les caractéristiques d'un processus d'*empowerment*. Les premiers échanges avec la chargée de projet de l'ÉSR ont confirmé ce choix. Elle affirmait que le projet s'inscrivait dans une approche d'*empowerment* et accordait une importance à redonner du pouvoir aux membres. Qui plus est, notre directeur avait déjà collaboré à la réalisation d'une étude sur les Habitations Rosemont (HR), soit l'endroit où est situé l'ÉSR, laquelle dressait le portrait socio-économique du secteur environnant de ce projet et des résidents de ces

immeubles. Autrement dit, des données utiles pour notre étude étaient à portée de main. Enfin, les employées, les partenaires et les bénévoles souhaitaient participer à notre recherche, ce qui était évidemment fondamental.

3.2 Collecte des données

Dans cette étude, nous avons opté pour une combinaison de différentes méthodes de collecte de données : 1) l'observation participante, 2) l'entretien semi-dirigé et 3) le groupe de discussion. Notons que les données de cette recherche ont été collectées de février 2016 à janvier 2017. Elles reflètent donc une période précise d'un projet en constante évolution. Si nous avions mené notre recherche à un autre moment, les résultats auraient peut-être été différents. Dans la section qui suit, nous présenterons successivement les raisons qui nous ont poussée à utiliser ces trois méthodes de collecte de données dans le cadre de ce mémoire. De plus, nous décrirons le déroulement de la collecte des données pour chacune d'entre elles. Enfin, nous préciserons la littérature grise que nous avons employée dans cette recherche.

3.2.1 Observation participante

Une des méthodes de collecte de données retenue dans cette étude est l'observation participante. Peretz (1998) explique que dans l'observation participante, il y a une « tension entre la nécessité de s'engager dans un milieu pour en connaître tous les aspects et le détachement nécessaire pour en analyser le fonctionnement » (Peretz, 1998, p. 50-51). Selon ce dernier, il existe différents niveaux d'observation possibles dans le milieu, dont les deux pôles sont la participation totale et la simple

observation. Nous nous situons entre les deux. Pour reprendre les termes de Peretz, nous qualifions notre observation « d’observateur qui participe » (Peretz, 1998, p. 51). Cette méthode de collecte de données a été utile de façon différente avant et après que nous avons réalisé nos entretiens.

De prime abord, notons que nous avons passé un mois et demi sur le terrain avant d’effectuer nos entrevues. Cette étape préliminaire nous a permis, d’une part, de nous familiariser avec la démarche et de comprendre son contexte. Comme le souligne Hilgers, l’observation participante permet « au chercheur de connaître son terrain, la réalité sociale qu’il étudie, de saisir sa complexité, d’acquérir l’aptitude à comprendre la logique qui sous-tend son organisation » (Hilgers, 2013, p. 99). D’autre part, la période d’observation participante qui a précédé les entrevues nous a permis de créer un lien de confiance avec les bénévoles et les intervenants⁵, ce qui a permis à ces derniers de se sentir plus à l’aise lors des entrevues. Un autre apport de cette méthode de collecte de données est de nous avoir fourni une meilleure compréhension de la dynamique entre les acteurs et des rôles qu’ils jouent. Selon Peretz, l’observation participante permet d’appréhender « les interactions entre les personnes, les composantes de ces groupes, l’apparence et les gestes. [...] [Cela permet de saisir] les formes de contrôle qui régissent ces comportements publics et collectifs » (Peretz, 1998, p. 26). Cet aspect a été utile pour comprendre les impacts politiques de la démarche de l’ÉSR. De même, notre présence sur le terrain nous a permis d’avoir accès à des échanges entre des membres et entre des bénévoles et d’obtenir des réflexions spontanées des employées sur leur manière d’intervenir avec les bénévoles. D’après Philip et De Batista, « analyser des situations concrètes aide à apprécier des pratiques professionnelles de façon beaucoup plus directe qu’il n’est possible de le

⁵ Nous ne parlons pas ici des proches partenaires, car outre la coordonnatrice de l’Accorderie, nous ne les avons pas croisés sur le terrain lorsque nous avons effectué notre observation.

faire en sollicitant le point de vue des acteurs dans des entretiens » (Philip et De Batista, 2012, p. 207).

Après les entrevues, en plus des raisons que nous venons d'évoquer, notre observation participante s'est avérée utile pour préciser les informations que nous avons recueillies lors de nos entrevues. Quelques exemples s'imposent. Premièrement, dans les entrevues, beaucoup de bénévoles ont mentionné que les prix de l'ÉSR sont intéressants. Toutefois, nous ignorions précisément ce que cela représentait pour eux en ce qui a trait aux habitudes d'achat. Lorsque nous sommes retournée sur le terrain après nos entretiens, nous avons découvert que la majorité d'entre eux faisaient moins de 50% de leurs achats à l'ÉSR et continuaient de courir les rabais. Deuxièmement, dans nos entrevues, nous avons réalisé que la majorité des bénévoles ne se perçoivent pas pauvres, alors que 91% d'entre eux vivent sous le seuil de faible revenu. Les périodes d'observation participante qui ont suivi ont donc été l'occasion d'approfondir cette question par l'entremise de discussions informelles. Enfin, l'utilisation de l'entretien conjuguée à celle de l'observation participante nous a permis de valider l'authenticité et la cohérence du discours des participants de cette recherche et de nous assurer de saisir adéquatement le sens de leurs propos. À titre d'exemple, un bénévole nous avait annoncé qu'il avait commencé à travailler dans un autre organisme. En discutant avec lui de son nouvel emploi, nous avons réalisé que ce qu'il appelait travail n'était en réalité qu'une implication bénévole dans un autre organisme. L'observation participante nous a donc permis d'accéder à de l'information que nous n'aurions pu obtenir en ne menant que les entrevues semi-directives.

Pour conclure cette section, il importe de souligner qu'il a été difficile de rester en retrait pour observer sans que nous soyons interpellée. Comme il s'agit d'un lieu de socialisation, lorsque nous n'avions aucune tâche assignée, des bénévoles et des

membres de l'ÉSR venaient nous parler. Bien que cette situation nous a limitée dans notre observation, elle nous a néanmoins permis de créer un lien de confiance avec eux et de récolter autrement de l'information, grâce aux échanges que nous avons eus avec eux.

3.2.1.1 Déroulement de l'observation participante

Afin de pouvoir mener notre recherche à l'ÉSR, nous avons présenté, en novembre 2015, notre recherche dans les deux lieux décisionnels de l'ÉSR, soit le comité de suivi⁶ et le comité des bénévoles de l'ÉSR⁷. Les membres de ces deux comités ont gentiment accepté d'y participer. Pour nous assurer que cette étude profite aussi aux participants, nous avons intégré à notre recherche, du mieux que nous le pouvions en respectant notre question de recherche et le temps dont nous disposions, certaines des questions des bénévoles, des employées et des partenaires. Par exemple, nous avons inclus dans notre recherche la question suivante : « pourquoi les résidents des Habitations Rosemont (HR) ne sont pas plus nombreux à venir acheter et à être bénévoles à l'ÉSR? »

La majorité de notre observation participante s'est déroulée de février à juin 2016. Puis, celle-ci s'est poursuivie de manière sporadique pour préciser certaines informations et hypothèses, de juillet 2016 à janvier 2017. Notre observation participante s'est tenue lors des journées d'ouverture de l'ÉSR les premier et troisième jeudis du mois, de 9h à 19h. Bien que nous n'ayons pas toujours été

⁶ Ce comité agit à titre de conseil d'administration. Nous le présentons à la section 4.7.1.

⁷ Ce comité est présenté à la section 4.6.3.

présente toute la journée, notre observation a couvert l'ensemble de ces plages horaires. Pendant la première période (de février à juin 2016), nous avons aussi assisté aux rencontres mensuelles des bénévoles et à une cuisine collective⁸. Afin d'éviter d'influencer les discussions, nous nous sommes abstenue d'émettre notre opinion. À quelques occasions, lors des journées d'ouverture de l'ÉSR, nous avons été invitée à effectuer des tâches, en nous assurant que nous ne prenions pas la tâche des bénévoles. Nous avons donc nettoyé des tables, accompagné des bénévoles à l'accueil et préparé des sacs de produits secs. La réalisation de ces tâches nous a permis d'être témoin d'échanges entre les bénévoles, sans toutefois, nous l'espérons, avoir trop modifié la dynamique en cours. Nous devons tout de même reconnaître que malgré le fait que nous nous sommes abstenue de donner notre avis lors de l'observation participante, des entrevues et du groupe de discussion, nous constatons que le simple fait de mener notre recherche a influencé les participants de cette recherche. Entre autres, les employées ont mentionné que notre recherche les amenait à se poser des questions qui ne faisaient habituellement pas l'objet de leur réflexion.

Par ailleurs, afin de ne pas gêner les membres et les bénévoles de l'épicerie, nous n'avons pas systématiquement pris des notes pendant nos séances d'observation participante, sauf lorsque des membres et des bénévoles venaient nous parler et qu'ils nous en donnaient l'autorisation. De même, puisque l'occasion s'y prêtait davantage, nous avons pris des notes lors des rencontres des bénévoles. Néanmoins, après chaque journée d'observation, nous inscrivions dans un journal de bord un résumé du déroulement des événements et ce qui nous avait marquée. Une section de cet outil était aussi consacrée à nos réflexions et à nos questionnements. Au total, ces données font cinquante et une pages à simple interligne à l'ordinateur. Elles nous ont permis de mieux comprendre la démarche et ont été utilisées lors de l'analyse des résultats.

⁸ Celle-ci ne se tenait qu'une fois par deux mois.

3.2.2 Entretiens semi-dirigés

L'entrevue semi-dirigée est notre principal instrument de collecte de données. En effet, il s'avère fort approprié pour comprendre le sens que les acteurs accordent à leurs actions et pour « dégager une compréhension approfondie d'un phénomène donné » (Savoie-Zajc, 2003, p. 298). Comme le souligne Mongeau, ce choix « permet d'aborder les thèmes et les questions spécifiques identifiées à partir de notre cadre théorique, tout en restant ouverte aux éléments imprévus qui pourraient être apportés par les personnes » (Mongeau, 2008, p. 97). De fait, bien que nous ayons identifié quatre dimensions de la pauvreté (économique, psychologique, social et politique), nous souhaitons ouvrir la porte à ce que d'autres dimensions émergent. Enfin, Savoie-Zajc soutient que l'entrevue semi-dirigée est complémentaire à l'observation participante en révélant

ce que l'autre pense et qui ne peut être observé : des sentiments, des pensées, des intentions, des motifs, des craintes, des espoirs; elle rend possible l'identification de liens entre des comportements antérieurs et le présent et elle peut révéler des expériences de vie peu accessibles [...] (Savoie-Zajc, 2003, p. 299).

Nous avons aussi constaté que cette méthode de collecte de données est propice à la confiance. Elle nous a permis de tirer de riches informations. Dans les prochaines sections, nous présenterons, dans l'ordre suivant, la grille que nous avons utilisée dans nos entretiens, les modalités de recrutement des participants, les participants de cette recherche et le déroulement des entrevues.

3.2.2.1 Grilles d'entretien

En raison du fait que trois types d'acteurs différents (bénévoles, employées et partenaires) participent à nos entretiens et que chacun d'entre eux joue un rôle différent dans le processus à l'étude, trois grilles distinctes ont été élaborées (voir les annexes a, b et c). En revanche, celles-ci abordent les mêmes éléments et poursuivent la même finalité : identifier les impacts de la démarche d'*empowerment* de l'ÉSR sur la pauvreté. Pour élaborer ces trois grilles d'entretien, nous nous sommes inspirée du concept de la pauvreté de Castel (1994) et de Paugam (2011), des dimensions de l'*empowerment* de Ninacs (2008) et des indicateurs du développement du pouvoir d'agir de Le Bossé, Dufort et Vandette (2004). Ces grilles comportent différents éléments.

Premièrement, pour éviter d'influencer les réponses des participants et pour permettre l'émergence d'éléments que nous n'avions pas préalablement identifiés, les sections débutaient par des questions larges sur les impacts de cette démarche sur les membres, sur les bénévoles et sur le quartier. Deuxièmement, nous avons posé des questions plus spécifiques pour connaître les impacts relativement aux quatre dimensions de notre définition opérationnelle de la pauvreté (psychologique, sociale, économique et politique). Troisièmement, deux questions avaient pour but de comprendre la perception de la mission de l'ÉSR et de l'approche d'*empowerment* des participants de cette étude. Quatrièmement, étant donné que nous cherchions à comprendre les impacts de cette approche sur la pauvreté, les quatre dimensions de l'*empowerment* individuel (la conscience critique, la participation, l'estime de soi, les compétences) de Ninacs (2008) ont aussi été abordées. Concernant la conscience critique, nous nous sommes aussi intéressée à la façon dont ces trois types d'acteurs percevaient la pauvreté et l'insécurité alimentaire, quelles solutions ils prônaient pour

résoudre ces problèmes et si cet élément avait fait l'objet d'une réflexion collective à l'ÉSR. Finalement, les motivations d'implication des bénévoles à l'ÉSR, les défis, la portée, les limites et les réussites de cette démarche ont aussi fait partie des thèmes traités dans ces entretiens.

3.2.2.2 Modalités de recrutement des participants aux entrevues

Les participants de cette recherche ont été recrutés de deux manières. En ce qui concerne les bénévoles, ceux-ci ont d'abord pris connaissance de ma recherche lors d'une rencontre du comité des bénévoles. Ensemble et sans que nous soyons présente, ils ont discuté et ont donné leur accord pour que nous y menions de l'observation participante, des entrevues et un groupe de discussion. Ensuite, lors d'une journée d'ouverture de l'ÉSR, après leur avoir remis le formulaire de consentement, nous leur avons de nouveau expliqué individuellement notre recherche et nous avons répondu à leurs questions. Nous leur avons laissé deux semaines pour le relire et y réfléchir⁹. Deux semaines plus tard, nous leur avons relu personnellement ce document. Tous les bénévoles qui étaient présents - ils étaient onze - ont répondu positivement à notre demande. Pour ce qui est des proches partenaires et des employées de l'ÉSR, nous les avons invités par courriel à participer à une entrevue. Le formulaire de consentement se trouvait en pièce jointe de ce courriel. Tous ont également accepté d'y participer.

En ce qui a trait aux critères de sélection des participants de cette recherche, nous avons retenu comme critère pour les bénévoles que la personne s'implique régulièrement à l'épicerie depuis au moins deux mois. Ce critère visait à nous assurer

⁹ Le formulaire de consentement se trouve dans l'annexe d de ce mémoire.

qu'ils aient un minimum de connaissance de l'ÉSR et qu'ils soient en mesure d'évaluer les effets de cette démarche sur eux-mêmes. Nous avons donc exclu des entrevues les bénévoles que nous n'avons croisés qu'une seule fois. Pour nous assurer de n'oublier aucun bénévole qui s'implique régulièrement, nous avons validé avec la chargée de projet de l'ÉSR la liste des bénévoles à qui nous avons proposé de participer à notre étude. Du côté des employées, comme elles ne sont que deux et qu'elles sont quotidiennement en relation avec les bénévoles de l'Épicerie, les deux ont été invitées à participer aux entrevues. Enfin, pour ce qui est des proches partenaires, nous avons retenu le critère de collaborer régulièrement aux activités de l'ÉSR. Pour identifier les partenaires qui correspondent à ce critère, nous avons sollicité l'avis de la chargée de projet en poste depuis deux ans. Celle-ci nous a conseillé d'interviewer deux partenaires du comité de suivi : un agent de pastorale sociale et une organisatrice communautaire du CIUSSS (Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux) de l'Est-de-l'Île-de-Montréal et deux partenaires très présents dans la démarche, l'animatrice de l'Accorderie de Rosemont et l'intervenante de milieu des Habitations Rosemont familles (HRF). Étant donné qu'un des membres du comité de suivi était moins présent dans la démarche, qu'il avait annoncé qu'il quitterait le comité, que nous disposions d'un temps limité pour réaliser cette recherche et que 17 participants avaient déjà accepté d'y prendre part, nous ne l'avons pas invité à participer à cette recherche. Enfin, faute de temps et puisque les membres non impliqués comme bénévoles semblent moins touchés par la démarche d'*empowerment*, nous ne les avons pas interviewés.

3.2.2.3 Présentation des participants de l'étude

Trois types d'acteurs ont participé à cette recherche : les bénévoles, les employées et les proches partenaires de l'ÉSR. Nous les présentons à tour de rôle dans cette section. En ce qui concerne les bénévoles, onze d'entre eux ont participé aux entrevues. Parmi ces bénévoles, trois sont des hommes et huit sont des femmes. Mentionnons aussi que 82 % d'entre eux vivent seuls. En ce qui concerne leur âge, deux ont entre 39 et 49 ans, sept entre 50 et 64 ans et deux ont plus de 65 ans. Par ailleurs, neuf sont originaires du Québec, un du Congo et une d'Algérie. Remarquons qu'une seule personne réside dans la tour aînée des Habitations Rosemont et qu'aucun d'entre eux n'habite les Habitations Rosemont familles (HRF). Quant aux caractéristiques économiques, notons qu'aucun d'entre eux ne travaille au moment de rédiger ce mémoire et que dix d'entre eux (sur onze) ont un revenu inférieur au seuil de faible revenu¹⁰. Finalement, mentionnons que cinq des bénévoles ont des problèmes de santé physique importants qui les empêchent de travailler.

Pour ce qui est des deux employées de l'ÉSR, soit la chargée de projet et l'intervenante psychosociale¹¹, celles-ci sont des femmes dans la trentaine d'origine québécoise. La première est en poste depuis l'été 2014 et la seconde a été embauchée en décembre 2015.

Quant aux proches partenaires, ceux-ci sont au nombre de quatre: un agent de pastorale sociale de Rosemont, une organisatrice communautaire du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, la coordonnatrice de l'Accorderie de Rosemont et la

¹⁰ En 2011, avant impôt, celui-ci se situait à 20 651 \$ (ISQ, 2014).

¹¹ Leur mandat sera présenté à la section 4.7.2 de ce mémoire.

travailleuse de milieu des HRF. Trois sont des femmes et un est un homme. De même, précisons qu'ils sont âgés de 30 à 40 ans, que trois d'entre eux sont d'origine québécoise et qu'une est d'origine française. Les deux premiers contribuent à l'ÉSR en participant au comité de suivi et en donnant occasionnellement un coup de main. Les deux autres, soit la coordonnatrice de l'Accorderie de Rosemont et la travailleuse de milieu des HRF, participent à cette démarche en organisant à l'occasion des activités conjointes avec la chargée de projet de l'ÉSR. Elles sont souvent présentes lors des journées d'ouverture de l'ÉSR. De même, celles-ci partagent leurs expériences et se soutiennent mutuellement.

3.2.2.4 Déroulement des entretiens

Les entrevues se sont déroulées de mars à juin 2016. Dix-sept personnes y ont participé: onze bénévoles, deux employées et quatre partenaires importants de la démarche. À la suite de la première entrevue, nous avons ajusté notre grille d'entrevue. Certaines questions ont été ajoutées et d'autres enlevées. De plus, certaines questions ont été rédigées spécifiquement pour certains acteurs. Par exemple, nous avons posé davantage de questions sur les résidents des Habitations Rosemont à l'intervenante de milieu des HRF, car elle les côtoie quotidiennement, ce qui n'est pas le cas des autres partenaires.

Les entrevues ont duré entre quarante minutes et deux heures pour les bénévoles et entre une heure douze minutes et une heure quarante-huit minutes pour les employées et les proches partenaires. Avant chaque entrevue, nous nous sommes informée du temps que les participants souhaitaient y consacrer. À la demande de deux bénévoles et d'une partenaire, leur entrevue s'est déroulée en deux temps. De même, un

partenaire et une bénévole ont souhaité limiter leur entrevue à une heure. Ce faisant, nous avons dû réorganiser leur grille d'entrevue de façon à prioriser certaines questions. La plupart des entrevues se sont déroulées dans un local fermé de l'ÉSR. Trois d'entre elles ont cependant eu lieu dans un local ouvert de l'ÉSR avec des bénévoles. Cette situation découle d'un malentendu entre deux intervenantes à propos de la réservation de ce local, lequel n'était finalement pas disponible. Nous avons proposé à ces bénévoles de reporter l'entrevue, mais ceux-ci ont affirmé ne pas avoir de malaise à faire l'entrevue dans ce lieu. C'est ce qui a été fait. Nous n'avons perçu aucun malaise de la part de répondants. Toutefois, il est possible que cette situation ait influencé leurs réponses. Cinq entretiens se sont aussi tenus à l'extérieur de l'ÉSR : trois avec des partenaires, un avec une employée et un avec une bénévole, respectivement au presbytère de l'église Saint-Esprit-de-Rosemont, au CLSC de Rosemont, à l'Accorderie de Rosemont, dans les locaux des Compagnons de Montréal et chez une bénévole à sa demande. Quinze des dix-sept entrevues ont été enregistrées. Deux ne l'ont pas été dans le but de respecter la volonté de deux bénévoles. Des notes ont toutefois été prises.

3.2.3 Groupe de discussion

« Le focus group est une méthode de recherche fondée sur des discussions collectives libres qui explorent une question particulière ou un ensemble de questions » (Markova, 2003, p. 221). Celui-ci se compose généralement de quatre à douze personnes (Markova, 2003; Geoffrion, 2003). Il peut être employé seul ou accompagné d'autres méthodes de recherche (qualitatives ou quantitatives). De plus, son usage peut se faire à différents moments de l'étude. Dans le cadre de cette recherche, nous l'avons utilisé pour valider et enrichir les résultats que nous avons

obtenus grâce à l'observation participante et aux entrevues. En effet, il est possible « de recourir aux focus groups à un stade ultérieur de la recherche, comme moyen d'approfondir la compréhension des données déjà récoltées » (Markova, 2003, p. 226). De même, le groupe de discussion est une façon de permettre aux participants de contribuer à cette étude et d'en tirer profit grâce à la prise de connaissance des résultats préliminaires.

3.2.3.1 Déroulement du groupe de discussion

Le groupe de discussion de cette recherche s'est tenu le 30 juin 2016, dans le cadre d'une réunion des bénévoles et a duré une cinquantaine de minutes. Bien que tous les bénévoles aient été invités à cette rencontre, seuls cinq d'entre eux et une intervenante (l'autre étant en vacances) y ont pris part. Afin d'éviter d'influencer les bénévoles, l'employée n'est intervenue qu'après les bénévoles. Dans ce groupe de discussion, nous avons d'abord fait un bref retour sur les objectifs, sur la démarche de notre recherche et sur leur perception du processus d'*empowerment*. Nous avons l'impression que les bénévoles ne comprenaient pas ce qu'était l'*empowerment* et nous voulions le vérifier. Pour ce faire, nous leur avons demandé de répondre anonymement à la question suivante : « Pensez-vous comprendre ce qu'est l'*empowerment*? » à l'aide de cartons verts (signifiant oui) et rouges (signifiant non) qu'ils étaient invités à déposer dans une boîte. Une seule personne a dit le comprendre. Ensuite, nous leur avons demandé de tenter collectivement de le définir. En dépit du fait qu'ils estimaient ne pas le comprendre, ils ont été capables de tracer les grandes lignes de ce concept. Ainsi, cela nous a permis d'invalider une intuition que nous avions.

Puis, pendant plus d'une trentaine de minutes, le groupe de discussion s'est penché sur les impacts de cette démarche sur les différents plans de la pauvreté : économique, social, psychologique et politique. Après la présentation de chacun de ces plans, les participants ont été invités à voter avec des cartons de couleur pour signifier leur accord (carton vert), leur accord partiel (carton jaune) ou leur désaccord (carton rouge) avec les éléments qui leur avaient été présentés. Nous leur avons proposé de voter anonymement, mais ces derniers ont insisté pour voter à découvert. Après chaque vote, nous leur avons demandé de commenter les résultats et de les compléter. Cette rencontre n'a pas été riche de nouveaux commentaires. Unanimement, tous les bénévoles présents étaient en accord avec les résultats présentés. Qui plus est, rien n'a été mentionné lorsque nous leur avons demandé ce qui ne reflétait pas ce qu'ils voyaient ou vivaient à l'ÉSR. Les bénévoles ont toutefois émis des commentaires pour exemplifier ou préciser ce qui était présenté. Nous estimons que les résultats du groupe de discussion démontrent que nous avons bien compris ce que les bénévoles avaient exprimé dans les entretiens et lors des séances d'observation.

3.2.4 Recension des écrits

En plus de la littérature scientifique que nous avons présentée dans la section cadre théorique, nous avons également eu recours à de la littérature grise, plus précisément à des documents internes de l'ÉSR. Entre autres, nous avons utilisé les données provenant de trois sondages menés auprès des membres de l'ÉSR. Le premier, qui a été effectué par téléphone par la chargée de projet de l'ÉSR en juillet 2014 (ÉSR, 2014a), avait pour but de connaître les facteurs de satisfaction et d'insatisfaction de ces derniers relativement à l'ÉSR. Celui-ci a rejoint 71 membres, soit 43% d'entre eux. Le deuxième, réalisé en septembre 2014 auprès de 42 des 246 membres de

l'ÉSR (ÉSR, 2014b), a recueilli différentes informations concernant leur profil socio-économique. Ces dernières données ont été récoltées par la chargée de projet lors de journées d'ouverture de l'ÉSR. Enfin, le dernier sondage, effectué par téléphone par les bénévoles au cours du printemps 2016, portait sur les facteurs d'insatisfaction des membres qui n'achètent plus à l'ÉSR et sur les éléments qui feraient en sorte qu'ils reviennent. Par ailleurs, certains documents internes ont aussi fait partie des données de cette étude : comptes rendus des rencontres des bénévoles et des sous-comités de bénévoles, comptes rendus des soirées des membres, guide des bénévoles, document de présentation de l'ÉSR et tableaux de données de fréquentation des membres couvrant la période d'avril 2014 à mars 2016.

3.3 Analyse des données

En premier lieu, avant de procéder à l'analyse des données, nous avons préalablement traité le matériau collecté en retranscrivant intégralement les entretiens. Pour préserver la confidentialité des participants de cette étude, nous avons remplacé leur nom par des lettres et des chiffres : le « B » a été attribué aux bénévoles, le « E » aux employées et le « P » aux partenaires. Pour tous les types de matériau de cette étude (transcriptions d'entretiens, notes du groupe de discussion et notes d'observation), nous avons également retiré tous les éléments qui permettaient d'identifier les participants de cette recherche.

En deuxième lieu, afin de nous approprier le corpus de cette recherche, nous l'avons classé par types d'acteurs (bénévoles, employées et partenaires) et nous l'avons relu. Puis, en nous inspirant de l'analyse thématique et de l'analyse phénoménologique de Paillé et Mucchielli (2012), nous avons procédé à l'identification des thèmes et des

énoncés phénoménologiques relativement à notre question de recherche. Nous avons opté pour cette combinaison puisque nous souhaitons comprendre le point de vue des bénévoles et le sens qu'ils accordent à leur implication à l'ÉSR. Le mode d'inscription sur fiche a été retenu (Paillé et Mucchielli, 2012). Plutôt que d'annoter directement les thèmes et les énoncés phénoménologiques dans la marge des verbatim et des notes d'observation, nous les avons inscrits dans un fichier distinct avec les informations nécessaires pour pouvoir les retracer (ex. : Thème A, B4 (verbatim avec le bénévole numéro quatre), p. 4). Nous n'avons pas utilisé de logiciel spécialisé. À la fin de ce processus, nous avons obtenu un relevé de thèmes et d'énoncés phénoménologiques, lequel a été ajusté au cours de la lecture du matériau à l'étude. Ensuite, nous avons effectué différentes opérations pour systématiser ces données : regroupements, fusions, subdivisions, identification des récurrences, des divergences, de complémentarités et nous avons examiné les liens entre elles. Puis, nous avons classé distinctement les thèmes et les énoncés phénoménologiques dans un tableau sous les rubriques de notre recherche, c'est-à-dire les questions et dimensions de notre recherche : impacts économiques, impacts sociaux, impacts psychologiques, impacts politiques, historique de l'ÉSR, profils des participants de la recherche, fonctionnement de l'ÉSR, motivations d'engagement à l'ÉSR, etc. Par exemple, dans la rubrique « impacts psychologiques » nous avons, entre autres, déterminé les thèmes : estime de soi, fierté, sentiment de reconnaissance. Précisons que dans ce tableau, les thèmes et les énoncés phénoménologiques ont été associés à des extraits du corpus (verbatim, notes du groupe de discussion, notes d'observation, documents internes de l'ÉSR).

En troisième lieu, dans un souci de mieux appréhender certaines données, nous les avons mises sous forme de tableaux et de graphiques. Par exemple, le tableau sur les impacts sociaux démontre les effets de la démarche de l'ÉSR sur les bénévoles (tels que briser l'isolement) et le nombre de bénévoles touchés pour chacun des effets.

Étant donné que les bénévoles vivent la pauvreté et qu'ils sont les principaux sujets de notre étude, nous n'avons mis sous forme de tableaux que les données se rapportant à ce type d'acteurs.

En quatrième lieu, en rédigeant une première version de notre chapitre présentation des données, nous avons constaté que nous n'avions pas suffisamment documenté certains aspects. Au fur et à mesure que notre réflexion et que notre rédaction progressaient, de nouvelles questions surgissaient et certains détails, qui auparavant n'étaient que secondaires, se révélaient pertinents. Ce faisant, à quelques reprises entre juin 2016 et janvier 2017, nous sommes retournée sur le terrain afin de préciser certaines informations. Ainsi, comme le recommandent Miles et Huberman (2003) et Paillé et Mucchielli (2012), nous avons privilégié un chevauchement entre la période de cueillette données et celle de l'analyse. « L'analyse devient alors une entreprise dynamique, en constante progression, alimentée en permanence par le travail de terrain » (Miles et Huberman, 2003, p. 101). Rappelons aussi qu'afin de valider et de bonifier nos résultats nous les avons présentés à certains bénévoles et à une employée de l'ÉSR dans le cadre d'un groupe de discussion (voir la section 3.2.3).

En dernier lieu, il importe de préciser que, tout au long de cette recherche, nous avons eu recours à notre savoir expérientiel du milieu communautaire. De fait, nous avons travaillé sept ans et demi à *Parole d'excluEs*, un organisme qui lutte contre la pauvreté et l'exclusion par la mobilisation citoyenne. De toute évidence, cette expérience a influencé notre lecture de la démarche de l'ÉSR. Nous avons tenté de ne pas entretenir de jugements prématurés en nous rappelant fréquemment que chaque milieu a sa propre pratique et ses propres spécificités.

CHAPITRE IV

PRÉSENTATION DE L'ÉPICERIE SOLIDAIRE DE ROSEMONT

Ce chapitre porte sur le terrain de notre étude. Nous y présenterons l'Épicerie solidaire de Rosemont (ÉSR) ainsi que le contexte dans lequel s'inscrit sa démarche d'*empowerment*. Dans un premier temps, nous nous pencherons sur les caractéristiques socio-économiques du territoire entourant l'ÉSR - secteur que nous qualifierons dans ce chapitre de territoire ou de secteur à l'étude. Celui-ci est délimité par la 18^e avenue, le boulevard Rosemont, la 20^e avenue et la rue Bellechasse. Les deuxième et troisième temps seront ensuite consacrés à la genèse de l'ÉSR et à sa mission. Dans un quatrième temps, nous dresserons le profil socio-économique des membres de l'ÉSR. Étant donné que le local de l'ÉSR se trouve dans les Habitations Rosemont familles (HRF), nous comparerons, dans un cinquième temps, les données socio-économiques des membres de l'ÉSR avec celles des locataires des HRF, du secteur environnant et de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie. Dans un sixième temps, nous traiterons des différentes activités qui ont lieu dans cet organisme. Enfin, l'organisation, le personnel et le financement de l'ÉSR feront l'objet du dernier temps de ce chapitre.

4.1 Genèse de l'Épicerie solidaire de Rosemont

En 2010, les responsables de lieux de dépannage alimentaire du quartier de Rosemont mettent sur pied le projet Ensemble dans l'action. Ils veulent répondre à la problématique du nombre grandissant de personnes qui s'alimentent dans les banques alimentaires de façon récurrente alors que ces services visent à répondre à un besoin ponctuel. Ceux-ci

déposent alors une demande de subvention dans le cadre de l'*Entente administrative sur la gestion du fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre de la lutte à la pauvreté et l'exclusion*. C'est grâce à ce soutien financier qu'ils embauchent une chargée de projet. Son mandat consiste à accompagner les citoyen.ne.s de Rosemont qui s'alimentent dans les banques alimentaires afin qu'ils identifient et mettent sur pied une alternative à cette ressource.

La chargée de projet entreprend alors une tournée des comptoirs alimentaires de Rosemont pour sonder les personnes qui les fréquentent et les invite à participer à un comité de réflexion, le comité Ensemble dans l'action. Composé de six à douze¹² citoyen.ne.s qui se réunissent deux jeudis par mois de 2011 à 2013, ce comité a pour but « de donner la parole et le pouvoir d'agir aux citoyen.ne.s rosemontois.e.s bénéficiant de l'aide alimentaire, dans le cadre de la lutte contre l'exclusion sociale et l'accès à la nourriture » (Arrondissement.com, s. d.). Parmi l'ensemble des propositions émises lors des rencontres de ce comité, deux d'entre elles sont retenues : 1) organiser des soupes populaires; 2) démarrer une épicerie solidaire. Afin de déterminer quelle est la meilleure des deux options pour lutter contre l'insécurité alimentaire, les participant.e.s du comité Ensemble dans l'action interrogent, par l'entremise d'un sondage, 165 personnes qui ont recours aux banques alimentaires. 92 % d'entre elles se prononcent en faveur de la création d'une épicerie solidaire dans Rosemont. À la suite de ce sondage, les membres du comité Ensemble dans l'action, accompagnés par des acteurs du milieu communautaire et institutionnel du quartier, réalisent un plan d'affaires, font la promotion du projet et mettent sur pied l'ÉSR. Cette dernière ouvre ses portes en octobre 2013, au 6178 de la 19^e avenue.

¹² Le nombre variait selon les rencontres.

4.2 Mission

L'ÉSR a pour mission de « contribuer à la lutte à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire¹³ dans Rosemont, en permettant aux personnes qui ont un faible revenu, et ce, pour diverses raisons, d'accéder à une alimentation diversifiée à moindre coût » (ÉSR, s. d. b, p.1). En plus de cette mission, cette organisation poursuit certains objectifs. Premièrement, elle vise à offrir aux membres de l'ÉSR une alternative aux comptoirs alimentaires et à leur redonner un pouvoir sur leur alimentation. Deuxièmement, cette démarche a pour but de faire de l'ÉSR un lieu convivial, chaleureux, de socialisation et d'échange d'information. Troisièmement, elle veut favoriser l'acquisition de compétences culinaires auprès de ses membres de façon à ce qu'ils soient en mesure de cuisiner des mets équilibrés à moindre coût.

4.3 Caractéristiques socio-économiques du territoire environnant l'ÉSR

Dans la section qui suit, nous dresserons un portrait du secteur environnant l'ÉSR¹⁴. Pour ce faire, nous nous baserons sur l'étude menée par Legault et Gross (2015) portant sur les HRF. Nous y présenterons les caractéristiques géographiques, économiques et sociales. Ensuite, nous expliquerons pourquoi le territoire entourant l'ÉSR est défini comme un désert alimentaire. Finalement, nous nous pencherons sur le sentiment d'insécurité vécu par les résidents de ce secteur.

¹³ Ce terme est défini à la section 2.2.

¹⁴ Nous rappelons que ce secteur est délimité par la 18^e avenue, le boulevard Rosemont, la 20^e avenue et la rue Bellechasse.

4.3.1 Caractéristiques géographiques du territoire à l'étude

Située au 6180 de la 19^e avenue, l'ÉSR se trouve dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie. Plus précisément, son local se trouve au cœur des Habitations Rosemont, dans le Centre Michel-Perreault — un local multiservice utilisé à la fois par les locataires des HRF et par les membres de l'ÉSR. Spécifions que les Habitations Rosemont sont des Habitations à loyer modique (HLM) qui sont divisées en deux types d'immeubles dédiés à deux catégories de population différentes : les Habitations Rosemont familles (HRF) et les Habitations Rosemont pour aînés. Le loyer des personnes qui y résident correspond à 25 % de leurs revenus. Construits en 1972, ces immeubles « comportent 53 logements destinés aux familles, 74 logements pour personnes âgées (60 ans et plus), 5 logements adaptés et 3 logements utilisés en espaces communs » (OMHM, s. d.). Au total, les Habitations Rosemont couvrent l'ensemble des immeubles situés entre la 18^e avenue, la 20^e avenue, le boulevard Rosemont et la rue Bellechasse. Pour sa part, le secteur visé par l'ÉSR est beaucoup plus large. Il est délimité par les rues Iberville, Bélanger, Lacordaire et Sherbrooke. Toutefois, la majorité des membres de cette organisation demeurent à proximité des HRF (E2¹⁵, OP, juin 2016).

4.3.2 Caractéristiques socio-économiques du secteur et des résidents des HRF

Sur le plan économique, le territoire à l'étude se démarque par un revenu moyen inférieur à celui de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie (RPP). En 2006, le revenu moyen en dollars courants du secteur s'élevait à 31 601 \$, alors qu'il était de 44 542 \$ pour l'ensemble de l'arrondissement (Legault et Gross, 2015). Qui plus est, notons que ce

¹⁵ Rappelons que nous avons remplacé le nom des participant.e.s de cette étude par des lettres et des chiffres. Le « B » a été attribué aux bénévoles, le « E » aux employées et le « P » aux partenaires.

territoire est caractérisé par son faible niveau d'emploi, qui se situait, en 2006, à 43 %, comparativement à 62 % pour l'ensemble de l'arrondissement (Legault et Gross, 2015). Pour la même année, 64 % des familles des HRF touchaient un revenu égal ou inférieur à 19 999 \$ (Legault et Gross, 2015). Étant donné que le seuil de faible revenu avant impôt pour quatre personnes se situait à 34 561 \$ par année¹⁶ (Institut de la statistique du Québec (ISQ), 2014) et que les familles des HRF comptaient en moyenne 4,3 personnes, cela signifie qu'un nombre important d'entre elles vivent avec un revenu grandement inférieur au faible revenu. Par ailleurs, les résidents des HRF se démarquent du secteur étudié¹⁷ et de l'arrondissement de RPP par le fait qu'ils sont moins nombreux à occuper un emploi. En 2006, l'arrondissement de RPP affichait un taux d'emploi de 62%, le secteur étudié de 43% (Legault et Gross, 2015), alors que seuls 34 % des résidents des HRF travaillaient (ÉSR, 2014 b)¹⁸.

En ce qui a trait aux caractéristiques sociales, mentionnons que le territoire à l'étude comporte une forte proportion de familles monoparentales. Alors qu'en 2006, un peu plus de quatre familles sur dix du secteur sont monoparentales, ce n'est le cas que pour un peu plus de deux familles sur dix dans l'arrondissement (Legault et Gross, 2015). Pour ce qui est des familles des HRF, plus de la moitié d'entre elles étaient, en 2004 et 2009, monoparentales et dirigées par une femme (Legault et Gross, 2015). Qui plus est, le secteur des HRF se démarque par son pourcentage élevé de minorités visibles¹⁹. En effet, en 2006, 68% de la population de ce secteur étaient des minorités visibles, comparativement à une moyenne de 16 % pour l'arrondissement (Legault et Gross,

¹⁶Pour 2006, le seuil de faible revenu après impôt s'élève à 29 935 \$ par année.

¹⁷ Ce secteur correspond au quadrilatère suivant : 18^e avenue, boulevard Rosemont, 20^e avenue et rue Bellechasse.

¹⁸En 2014, seulement 27 % des résidents des HRF adultes occupent un emploi.

¹⁹ Le terme « minorités visibles » est repris de l'étude de Legault et Gross (2015), laquelle se base sur les données de Statistique Canada. D'après Statistique Canada, ce concept renvoie aux « personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche » (Statistique Canada, s. d.).

2015). Pour leur part, les résidents des HRF sont presque exclusivement d'origine étrangère puisqu'en 2014, seuls 19%²⁰ d'entre eux sont nés au Canada.

En conclusion, sur le plan économique, ces données témoignent de la présence d'inégalités économiques importantes au sein de l'arrondissement de RPP. De plus, elles indiquent que ce territoire est touché par la pauvreté. Quant au volet social, le territoire aux alentours des HRF se distingue de son arrondissement par une proportion plus élevée de familles monoparentales, de minorités visibles et d'immigrants.

4.3.3 Désert alimentaire

Dans un tout autre registre, il importe de préciser qu'avant son ouverture, l'ÉSR se trouvait dans un désert alimentaire (Bertrand et Goudreau, 2014, p. 5). « Le désert alimentaire est un secteur offrant un faible accès à des commerces d'alimentation, c'est-à-dire un secteur où le centre géographiquement pondéré par la distribution des résidences est situé à plus de 1 kilomètre d'un tel commerce en milieu urbain [...] » (Robitaille et Bergeron, 2013, p. 11). Selon une étude de la Direction de la santé publique portant sur les disparités dans l'accès à des aliments santé à Montréal publiée en 2006, à l'exception de l'ouest de l'île, « 40 % de la population urbaine n'a pas accès à ces aliments sur une distance de marche (0,5 km). Et c'est le cas de près de 100 000 personnes vivant dans des secteurs pauvres [...] » (Direction de santé publique, 2006, cité dans Bertrand et Marier, 2008, p. 11)

²⁰ Ce nombre pourrait même être inférieur. De fait, les données de cette étude donnent deux données différentes pour cette période soit 19% et 4,7%.

4.3.4 Insécurité

Enfin, soulignons que l'ÉSR est située dans un secteur marqué par un sentiment d'insécurité. L'étude de Legault et Gross (2015) ne précise pas exactement à quel moment ce sentiment est apparu. En revanche, elle nous indique qu'il était déjà présent en 2003.

La question de la sécurité fait surtout référence aux attroupements de jeunes dans des escaliers, devant des immeubles ou dans la cour intérieure. En fait, l'insécurité est fondamentalement liée à une certaine forme d'inactivité de jeunes adultes et donc relève d'une situation propice à des attroupements qui génèrent du bruit, un peu de consommation [...] (Legault et Gross, 2015, p. 99).

Cependant, ce sentiment d'insécurité n'est pas uniquement attribuable aux attroupements de jeunes. Il résulte aussi de quelques incidents violents survenus notamment en 2003, 2007, 2009 (Legault et Gross, 2015) et 2016. En juin 2016, le journal de Rosemont-La Petite-Patrie rapportait qu'« en moins d'un an, six tentatives de meurtre ont eu lieu près de la rue Bellechasse et des 18e et 19e avenues » (Jolion-David, 2016, para.4). Ces événements seraient liés aux gangs de rue (Jolion-David, 2016; Gladel, 2016; Giguère, 2016).

4.4 Membres de l'ÉSR

Pour pouvoir acheter des produits à l'ÉSR, il faut en être membre. Cela implique de répondre aux trois critères suivants : 1) toucher un faible revenu; 2) résider dans le secteur de cette épicerie, situé *grosso modo* entre les rues Iberville, Bélanger, Lacordaire

et Sherbrooke²¹; 3) payer sa cotisation annuelle de cinq dollars. En plus de bénéficier de produits à moindre coût, être membre de cet organisme donne accès aux activités de l'ÉSR et permet de participer à la soirée annuelle des membres. Par ailleurs, les membres sont invités à donner du temps, bénévolement, pour assurer le bon fonctionnement de l'ÉSR. En août 2016, l'ÉSR comptait 461 membres, dont 15 bénévoles. Dans la section suivante, nous présenterons les caractéristiques économiques ainsi que les caractéristiques sociales des membres de l'ÉSR. Pour conclure, nous nous intéressons aux bénévoles de cette organisation.

4.4.1 Caractéristiques économiques des membres de l'ÉSR

D'entrée de jeu, rappelons que pour être membre de l'ÉSR, il faut toucher un faible revenu. Les données d'un sondage mené en septembre 2014 auprès des membres de l'ÉSR²² (ÉSR, 2014b) le confirment puisque 85 % des répondants²³ ont un revenu familial avant impôt inférieur à 20 000 \$ (ÉSR, 2014b), ce qui signifie que leur revenu est inférieur au seuil de faible revenu. À titre indicatif, en 2011, le seuil de faible revenu pour une personne seule avant impôt s'élevait à 20 651 \$ (ISQ, 2014). Précisons que les principales sources de revenus des membres de l'ÉSR proviennent : 1) de l'aide sociale pour la moitié d'entre eux; 2) de leur prestation de vieillesse pour 20 % d'entre eux; 3) d'un travail à temps partiel pour près de 7 % d'entre eux; 4) du chômage pour 5 % d'entre eux; 5) d'un emploi à temps plein pour 2 % d'entre eux (ÉSR, 2014b). Soulignons également que 7 % des répondants sont sans revenu (ÉSR, 2014b). Par

²¹ Le territoire de l'ÉSR ne correspond pas à un quadrilatère parfait. Par conséquent, ses frontières touchent aussi d'autres rues. Toutefois, considérant le fait que la précision de cette information n'apporte rien à notre recherche, nous épargnons au lecteur ces détails.

²² Son taux de participation s'élève à 17 %, c'est-à-dire que 42 des 246 membres de l'ÉSR ont répondu à ce sondage.

²³ Mentionnons que trois des répondants n'ont pas répondu à cette question.

ailleurs, notons que 38 % des membres bénéficient d'un logement subventionné (ÉSR, 2014b).

Par ailleurs, les dépenses hebdomadaires moyennes des ménages pour leur alimentation et leurs produits de base sont aussi un bon indicateur de leur situation économique. Selon le sondage réalisé en septembre 2014 auprès des membres de l'ÉSR (ÉSR, 2014b), 19 des 41 répondants vivent dans un ménage qui consacre 35 \$ ou moins par personne par semaine à leur alimentation. Pour mieux comprendre la signification de cette donnée, il importe de la mettre en relation avec des données du Dispensaire diététique de Montréal (DDM). Celles-ci nous renseignent sur le coût d'un panier à provisions nutritif (PPN) à Montréal, lequel correspond au montant minimal à déboursier pour pouvoir s'alimenter sainement. Pour un individu vivant seul, en 2011, le coût du PPN par jour se situait à 7,42 \$, soit à 51, 94\$ par semaine (Duquette, 2012)²⁴. Si nous comparons le coût du PPN aux dépenses moyennes des ménages de l'ÉSR, nous constatons que, faute de moyens financiers, seulement 20% des membres de l'ÉSR dépensent suffisamment pour que leur panier à provisions soit nutritif (ÉSR, 2014 b).

4.4.2 Caractéristiques sociales des membres de l'ÉSR

Pour ce qui est des caractéristiques sociales, toujours selon le sondage réalisé en septembre 2014, près de six membres sur dix de l'ÉSR sont d'origine canadienne (ÉSR, 2014 b) et sont âgés de quarante-six ans et plus. En ce qui a trait aux caractéristiques des ménages, 46 % d'entre eux sont composés d'une seule personne et 31 % sont composés

²⁴ « En mars 2007, [...] le coût [du PPN] s'élevait à 6,11 \$ par personne par jour pour une famille de deux adultes et deux enfants de 9 et 14 ans [...]. Ce montant correspond à un coût mensuel de 733 \$, soit 32 % du revenu d'une famille prestataire de l'aide sociale. Or, les dépenses non compressibles, logement et autres, ne laissent que 21 % du revenu pour l'alimentation » (Bertrand et Marier, 2008, p. 11).

de quatre à six personnes. Spécifions qu'aucun des membres n'affirme vivre dans une famille monoparentale (ÉSR, 2014 b). Enfin, les trois quarts des répondants sont des femmes.

4.4.3 Bénévoles de l'ÉSR

Les bénévoles de l'ÉSR sont des membres qui souhaitent donner du temps pour le bon fonctionnement de l'Épicerie²⁵. Ils peuvent être des bénévoles ponctuels ou permanents. Ces derniers sont invités à se joindre à un ou à plusieurs des trois comités suivants : 1) le comité de gestion, 2) le comité d'approvisionnement et 3) le comité de communication. Tout d'abord, le comité de gestion a pour but de veiller au bon fonctionnement de l'ÉSR, notamment en s'occupant de l'inscription des nouveaux membres et en opérant la petite caisse. Pour sa part, le rôle du comité d'approvisionnement consiste à identifier et acheter les produits — les plus abordables possible et de bonne qualité — qui seront vendus à l'épicerie, à tenir à jour l'inventaire des marchandises et à effectuer le montage et le démontage de l'épicerie. Quant au comité de communication, il a pour but d'entretenir un bon contact avec les membres, notamment en s'assurant de leur offrir un accueil chaleureux lors des journées d'ouverture de cette épicerie, de faire la promotion de cette dernière et de communiquer aux membres (et aux bénévoles) les dates des activités et des journées de vente de l'ÉSR. En plus de ces tâches, les bénévoles peuvent émettre des propositions qui pourraient déboucher, si le comité de bénévoles les adopte, à des actions. Enfin, les bénévoles sont aussi invités à participer aux rencontres mensuelles des bénévoles²⁶.

²⁵ Leur profil socio-économique est présenté à la section 3.2.2.3.

²⁶ Ces rencontres sont présentées à la section 4.6.3.

4.5 Comparaison des caractéristiques des résidents des HRF, des membres de l'ÉSR, du secteur étudié et de l'arrondissement de Rosemont²⁷

Comme nous le verrons dans la section suivante, les caractéristiques des résidents des HRF et des membres de l'ÉSR sont similaires sur le plan économique, mais se distinguent sur le plan social. Dans les prochains paragraphes, nous les comparerons et, quand cela est possible, nous les mettrons en relation avec les caractéristiques du territoire étudié et avec celles de l'arrondissement et de l'île de Montréal.

En ce qui concerne les caractéristiques économiques, comme nous pouvons le voir dans le tableau 4.5a, la situation des locataires des HRF et des membres de l'ÉSR est similaire et témoigne d'un niveau important de pauvreté. Les individus de ces deux groupes touchent un faible revenu, moins du tiers d'entre eux travaillent et les quatre dixièmes reçoivent de l'aide sociale. Qui plus est, ces données nous indiquent que ces populations sont désavantagées économiquement comparativement au secteur étudié et grandement désavantagées comparativement à l'arrondissement de RPP.

²⁷ Les données de cette section proviennent d'un sondage réalisé en septembre 2014 auprès des membres de l'ÉSR (ÉSR, 2014b) et de l'étude de Legault et Gross (2015).

Tableau 4.5a: Comparaison des caractéristiques économiques²⁸

	Arrondissement de RPP	Environs de l'ÉSR	Résidents des HRF	Membres de l'ÉSR
Revenu moyen en dollars courant en 2006	44 542 \$	31 601 \$		
% des ménages, en 2014, qui touchent un revenu inférieur à 20 000 \$			61 % des ménages ²⁹	85 %
% touchant de l'aide sociale en 2014			40 %	49 %
Taux d'emploi en 2006	62 %	43 %		
Proportion qui travaille en 2014			27 % des 19 ans et plus	10 %
% bénéficiant d'un logement subventionné en 2014			100 %	39 %

Sur le plan social, plusieurs éléments distinguent ces deux groupes. Le tableau 4.5b les présente. Premièrement, les six dixièmes des membres de l'ÉSR sont d'origine canadienne, alors que ce n'est le cas que pour les deux dixièmes des locataires des HRF (ÉSR, 2014b; Legault et Gross, 2015). En ce sens, du point de vue de l'origine ethnique, les caractéristiques des membres de l'ÉSR se rapprochent de celles du secteur étudié, lequel est composé à 68 % de minorités visibles, comparativement à 16 % pour l'arrondissement. Deuxièmement, la composition des ménages est un autre élément qui les différencie. Près de la moitié des membres de l'ÉSR vivent seuls tandis que ce n'est le cas que pour 2 % des résidents des HRF. De même, au moins 75% des ménages des HRF comptent quatre personnes et plus, alors que ce n'est le cas que de 31% des ménages membres des HRF. On retrouve aussi une différence en ce qui concerne le nombre de

²⁸ Ces données proviennent d'un sondage réalisé en septembre 2014 auprès des membres de l'ÉSR (ÉSR, 2014b) et de l'étude de Legault et Gross (2015).

²⁹ Notons qu'en 2014, 54% des locataires de plus de 19 ans touchaient un revenu inférieur à 10 000 \$.

familles monoparentales. Alors que ce type de ménage est inexistant auprès des membres de l'ÉSR, il représente la majorité des ménages des HRF.

Tableau 4.5b : Comparaison des caractéristiques sociales

	Arrondissement de RPP	Secteur entourant les HRF	Résidents des HRF	Membres de l'ÉSR
% des ménages composés d'une personne (2014)			2 %	46 %
% des ménages composés de quatre personnes et plus			Au moins 75 % ³⁰	31 %
% qui ont 45 ans et plus (2014)			43 % des résidents de 20 ans et plus	60 % ³¹
% de familles monoparentales (2006)	23 %	42 %	Plus de 50 % ³²	0 % ³³
% de minorités visibles (2006)	16 %	68 %		
% d'origine canadienne (2014)			19 % ³⁴	59 %
% de femmes sur l'ensemble de la population			57 % des résidents de 20 ans et plus	74 %

³⁰ L'étude de Legault et Gross (2015) ne fournit pas une donnée précise à ce sujet. Le 75 % correspond aux deux catégories suivantes : « au moins 2 adultes-2 enfants » et « 1 adulte-au moins 3 enfants ». Toutefois, ce nombre pourrait être plus élevé et inclure certains ménages de la catégorie « au moins 2 adultes-1 enfant ». Par exemple, un ménage de cette catégorie pourrait comprendre deux parents, un enfant et une grand-mère.

³¹ Il s'agit des individus qui ont 46 ans et plus et non pas 45 ans et plus.

³² L'étude de Legault et Gross (2015) ne donne pas une donnée précise à ce sujet, mais indique que la majorité des familles sont monoparentales.

³³ Nous pensons que cette donnée ne reflète pas bien la proportion de familles monoparentales parmi les membres de l'ÉSR. Certains bénévoles nous ont confirmé qu'il existe des familles monoparentales parmi les membres de l'ÉSR. Nous ignorons cependant leur proportion.

³⁴ Ce nombre pourrait être inférieur, car cette étude donne deux données différentes pour cette période, soit 19% et 5%. Nous avons retenu la première.

Troisièmement, alors que 60 % des membres de l'ÉSR ont 46 ans et plus, les 45 ans et plus ne représentent que 43 % des résidents des HRF âgés de 20 ans et plus. Quatrièmement, il existe une surreprésentation des femmes parmi les membres de l'ÉSR. Celles-ci forment les trois quarts des membres de l'ÉSR, mais ne représentent que 57 % de la population des 20 ans et plus des HRF.

4.6 Activités de l'ÉSR

Afin de mieux comprendre le contexte et le fonctionnement de l'ÉSR et parce que les activités qui s'y déroulent génèrent des impacts sur les quatre dimensions de la pauvreté que nous étudions (économique, psychologique, social et politique), nous prenons un moment pour les décrire. Nous avons distingué quatre types d'activités : 1) la vente de produits, 2) les activités culinaires et ludiques, 3) la rencontre des bénévoles, 4) la soirée des membres. Dans les prochaines sections, nous les présenterons dans cet ordre.

4.6.1 La vente de produits

La vente de produits est l'activité principale de l'ÉSR. Elle se déroule tous les premiers et les troisièmes jeudis du mois, de 13 h à 19 h. Comme nous pouvons le voir sur la figure 4.6.1, différents types de produits y sont vendus : des produits en vrac (riz, farine, pâtes, etc.), des fruits, des légumes, du lait, des œufs, du yogourt, des produits hygiéniques (couches, savon, papier de toilette, etc.), des produits en conserve (légumineuses, tomates, thon, etc.) et des produits nettoyants. Pour assurer le bon déroulement de cette activité, une dizaine de bénévoles et les employées de l'ÉSR mettent conjointement la main à la pâte. Ils sont présents, dès 9 h le matin, pour préparer et installer l'épicerie, poser les prix sur les produits, emballer les produits, etc. Le service à la clientèle est pris

en charge par les bénévoles. Ces derniers s'occupent notamment de la caisse, s'assurent que les étagères soient remplies, accueillent les membres, inscrivent les nouveaux membres et s'assurent de faire des livraisons à domicile pour les personnes à mobilité réduite qui demeurent à proximité de l'épicerie. Entre les périodes d'ouverture de l'épicerie, les produits sont achetés par des bénévoles et la chargée de projet. En 2015, entre 26 et 50 membres, ont acheté des produits lors des ouvertures de l'épicerie, soit une moyenne annuelle de 37 membres (ÉSR, 2016a). Notons que pour cette même année l'ÉSR comptait 389 membres. Enfin, pour l'ensemble de 2015, l'ÉSR a vendu pour 20 090 \$ de produits (ÉSR., 2016c).



Figure 4.6.1a : Journée de vente de l'ÉSR



Figure 4.6.1b : Journée de vente de l'ÉSR

4.6.2 Activités éducatives et ludiques

Le café-causerie est un espace informel visant la création du lien social entre les membres de l'ÉSR. Lors de chaque journée d'ouverture, des tables et des chaises sont installées dans l'espace de vente des produits. Les membres peuvent y partager un moment de vie sociale et de convivialité autour d'un café. Des ateliers portant généralement sur l'alimentation et la santé, mais non exclusivement, y sont proposés. Le tableau 4.6.2 énumère les thématiques qui y ont été abordées de février à octobre 2016. Notons que les thèmes de ces ateliers sont suggérés par les membres et les bénévoles, mais que ceux-ci sont animés, de façon magistrale et dynamique, par des partenaires de l'ÉSR, tels que Bouffe-action et l'Accorderie de Rosemont. Ces ateliers attirent en moyenne une dizaine de membres.

Tableau 4.6.2 : Ateliers à l'ÉSR

Liste des ateliers informatifs et ludiques qui se sont déroulés à l'Épicerie de février à octobre 2016

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Info hausse des loyers • Trucs et conseils pour passer un hiver au chaud • Les bienfaits des légumineuses • Fabrication de yogourt • Petit déjeuner santé et économique • Durée de conservation des aliments • Dégustation de tisanes sauvages et de succédanés de café et de thé • Découverte du thé marocain • Fabrication de boules d'énergie • Fabrication de smoothies • Tisanes froides et jeux de société • Préparation et dégustation de bouchées pour mettre en valeur des aliments près de la date de péremption, mais toujours bon • Fabrication de produits d'entretien naturels | <ul style="list-style-type: none"> • Découvrir les légumes sauvages • Atelier de germination • Atelier de nutrition : bons gras, mauvais gras • Découverte de fruits déshydratés et sauvages • Fabrication de pesto • Cuisiner des biscuits aux haricots blancs • Atelier sur le vermicompostage • Mise en conserve des aliments • Conservation ancestrale des aliments • Fabrication de crème solaire maison • Fabrication de sorbet au citron et au kale |
|--|---|

En plus de ces ateliers, l'ÉSR organise en partenariat avec d'autres organismes du milieu des activités ludiques (épluchette de blé d'Inde, souper de Noël dansant, etc.).

Enfin, les cuisines collectives sont une autre activité de l'ÉSR qui favorise la création de liens sociaux entre ses membres et l'acquisition de compétences culinaires. Il s'agit d'un des seuls espaces de participation pour les membres de l'ÉSR qui ne sont pas bénévoles. Cette activité, qui a lieu tous les deux mois, de 9 h à 12 h, réunit de six à dix personnes. De façon générale, le groupe de cuisiniers prépare quatre recettes différentes. Le coût de participation à cette activité est de 10 \$. À la fin de la préparation des repas, les personnes présentes dégustent ensemble les plats cuisinés et repartent avec trois portions de chacune des recettes. Enfin, soulignons que le choix des recettes est déterminé par les bénévoles lors du comité des bénévoles.

4.6.3 Le Comité de bénévoles

Le comité de bénévoles se tient une fois par mois et réunit de six à douze bénévoles. Celui-ci poursuit deux objectifs. Premièrement, il a pour but de favoriser la transmission d'informations entre les bénévoles et entre les intervenantes et les bénévoles. Voici quelques exemples d'informations qui y sont transmises : annonce des ateliers qui se tiendront dans le mois; articles qui paraissent sur l'ÉSR; présentation du rapport financier annuel; changement de fiduciaire³⁵ de l'ÉSR. Deuxièmement, la rencontre des bénévoles vise à permettre à ces derniers de s'exprimer sur le fonctionnement de l'épicerie et de partager les tâches de fonctionnement entre les bénévoles. Les difficultés rencontrées par les bénévoles (par exemple : la caissière ne voit pas certains prix affichés, certains membres se présentent avec la carte d'un autre membre, que faire quand certaines

³⁵ Le rôle d'un fiduciaire consiste à gérer les finances d'un organisme.

personnes désirant devenir membres ne détiennent pas de preuve de résidence?) et les enjeux liés au fonctionnement de l'ÉSR (maintien de l'adhésion des membres, recrutement de nouveaux bénévoles, etc.) sont abordés. Enfin, soulignons que deux formations, une sur les normes d'hygiène du ministère de l'Agriculture, des Parcs et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et une sur le service à la clientèle, ont été données dans le cadre des rencontres des bénévoles.

4.6.4 Soirée des membres

La soirée annuelle des membres vise à présenter à ces derniers un bilan des réalisations de l'année. Dans l'optique d'avoir une idée du contenu de cet événement, nous présentons brièvement le déroulement de la soirée du 22 septembre 2016. Cette soirée, qui a réuni une cinquantaine de membres, a débuté par un souper offert gratuitement, lequel a été préparé par des bénévoles de l'ÉSR. À la fin du repas, l'assemblée s'est ouverte. Des points habituels d'une assemblée générale ont été traités (présentation et adoption de l'ordre du jour et du compte rendu de la dernière assemblée générale, présentation du bilan et du bilan financier). Trois éléments méritent d'être mentionnés. D'abord, un des points saillants du bilan est le fait que le nombre moyen de membres qui achètent à chaque épicerie augmente, mais que le montant des ventes par épicerie est en baisse. Autrement dit, même s'ils sont plus nombreux à acheter, les membres dépensent moins pour leurs achats à l'épicerie qu'auparavant. Ensuite, il est intéressant de noter que le bilan des trois sous-comités de bénévoles a été présenté par des bénévoles. Finalement, un vote s'est tenu auprès des membres pour élire leur nouveau porte-parole. Celui-ci a pour mandat de les représenter au Comité de suivi de l'ÉSR.

4.7 Organisation

4.7.1 Structure organisationnelle

En ce qui concerne sa structure, l'ÉSR n'est pour l'instant qu'une association de fait, car elle n'est pas encore incorporée. Plutôt que de disposer d'un conseil d'administration, elle bénéficie d'un comité de suivi. À l'exception d'un membre de l'ÉSR, les autres membres du comité de suivi ne sont pas élus. Toutefois, ils proviennent d'organismes communautaires du quartier. Plus précisément, en 2015, ce comité était composé d'une organisatrice communautaire du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, d'un agent de pastorale sociale pour les paroisses de Rosemont, du directeur général adjoint des Compagnons de Montréal, de la chargée de projet, de l'intervenante psychosociale de l'ÉSR et du porte-parole des bénévoles. Le rôle du comité de suivi, d'après ses membres, consiste à : 1) « superviser le travail » (P4³⁶, p. 4) des employées de l'ÉSR en les soutenant, en les encadrant et en les épaulant; 2) assurer le financement de l'épicerie; 3) assurer le développement de l'*empowerment* des membres et des bénévoles de l'épicerie; 4) veiller au respect de la mission de l'ÉSR.

Étant donné que ce projet a pour but de favoriser une appropriation du pouvoir d'agir des personnes à faible revenu, une grande place est faite aux membres. Néanmoins, sur le plan formel et légal, les membres et les bénévoles n'ont pour l'instant aucun pouvoir. De fait, la gestion des finances est assurée légalement par l'organisme les Compagnons de Montréal qui agit à titre de fiduciaire de l'ÉSR. Dans la pratique toutefois, les décisions d'ordre administratif et financier sont actuellement prises par le comité de suivi. En ce sens, les bénévoles disposent d'un pouvoir d'influence et d'un pouvoir sur le fonctionnement de l'ÉSR. Le schéma 4.1 illustre le processus décisionnel de l'ÉSR.

³⁶ Pour préserver la confidentialité des participants de cette étude, nous avons remplacé leur nom par des lettres et des chiffres : le « B » a été attribué aux bénévoles, le « E » aux employées et le « P » aux partenaires. Ainsi, P4 réfère à une entrevue menée avec un partenaire.

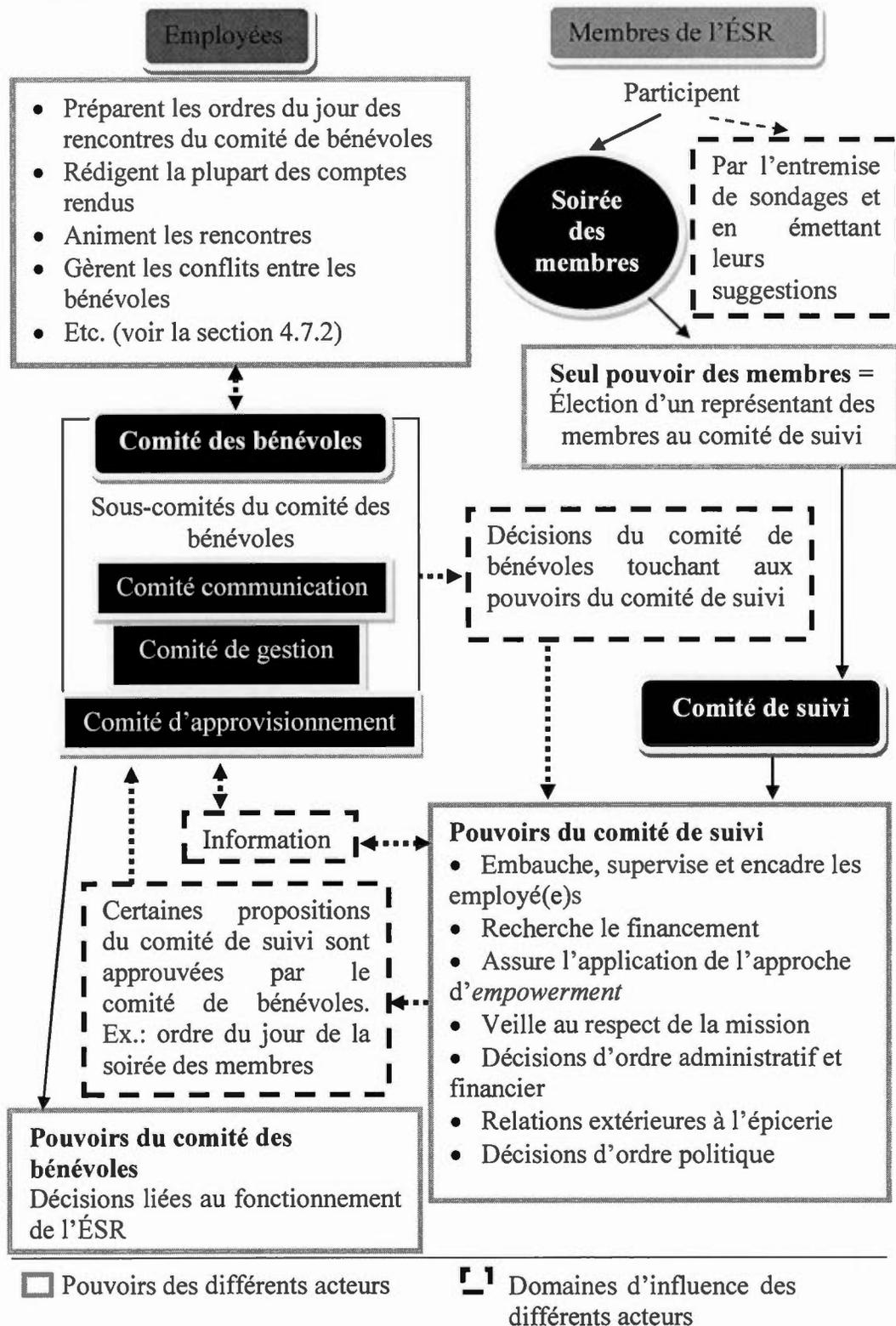
En ce qui concerne le financement de l'ÉSR, étant donné que cet organisme n'est pas incorporé, il doit passer par l'entremise d'un fiduciaire pour pouvoir toucher son financement. C'est l'organisme les Compagnons de Montréal qui agit à ce titre en ce moment. Les principaux bailleurs de fonds de l'ÉSR sont la Fondation du Grand Montréal, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et la Ville de Montréal. Enfin, en 2015, ses revenus annuels s'élevaient à 63 829 \$ (ÉSR, 2016 c).

4.7.2 Personnel de l'ÉSR

L'ÉSR compte deux employées : une chargée de projet et une intervenante psychosociale. Depuis son embauche en 2014, la première y travaille vingt et une heures par semaine. Selon elle, les tâches associées à son mandat sont les suivantes : 1) s'assurer de la gestion, du bon fonctionnement et de la viabilité de l'épicerie ; 2) s'assurer d'un bon service à la clientèle et accueillir convenablement les nouveaux membres; 3) maintenir l'adhésion des membres 5) inciter les membres à s'impliquer à l'ÉSR; 5) mobiliser, motiver, soutenir, valoriser et outiller les bénévoles dans le cadre de leur implication à l'ÉSR; 6) gérer et organiser « (en accord avec son comité de suivi) le temps, les actions et les tâches proposées aux bénévoles » (ÉSR, s. d. a); 7) rédiger les demandes de subvention et effectuer les suivis budgétaires; 8) préparer et animer les rencontres du comité de bénévoles et du comité de suivi; 9) promouvoir l'ÉSR; 10) établir des liens avec les fournisseurs et les partenaires de l'ÉSR; 11) s'assurer du respect des règles du MAPAQ; 11) gérer les conflits entre les bénévoles et favoriser l'existence d'un climat convivial et chaleureux à l'ÉSR. En décembre 2015, en plus de cette employée, une intervenante psychosociale a été embauchée à temps partiel (quatorze heures par semaine). Celle-ci a pour mandat : 1) d'organiser les cafés-discussions; 2) de créer un lien de confiance avec les nouveaux membres; 3) de susciter la participation des membres

aux activités de l'épicerie; 4) d'être une ressource pour les membres qui vivent des situations plus difficiles en les écoutant et en les référant au besoin.

4.7 Schéma de la structure décisionnelle



4.7.3 Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons présenté en premier lieu le contexte géographique et socio-économique dans lequel s'inscrit cette démarche d'*empowerment*. Situé dans les HRF - des immeubles à loyer modique - l'ÉSR intervient dans un quartier appauvri, marqué par la présence d'un sentiment d'insécurité et défini comme un désert alimentaire. Sur le plan social, ce secteur est caractérisé par un niveau plus élevé de minorités visibles, d'immigrants et de familles monoparentales que la moyenne de l'arrondissement de Rosemont- La Petite-Patrie.

En deuxième lieu, nous nous sommes penchée sur la genèse de ce projet. L'ÉSR découle d'une démarche de citoyen.ne.s, portant le nom d'Ensemble dans l'action, qui souhaitaient mettre sur pied une alternative au dépannage alimentaire.

En troisième lieu, nous avons expliqué que la mission de cet organisme consiste à lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire en favorisant un accès économique et physique à une alimentation de qualité.

En quatrième lieu, nous nous sommes intéressée aux membres de l'ÉSR. Sur le plan économique, ces individus se distinguent par le fait qu'ils ont un faible revenu et que les trois quarts d'entre eux ne dépensent pas suffisamment dans leur alimentation pour avoir un PPN (Panier à provisions nutritif). Ajoutons à cela que seul un dixième d'entre eux travaillent et que près de la moitié d'entre eux reçoivent l'aide de dernier recours. Sur le plan social, 60 % des membres sont d'origine canadienne et ont 46 ans et plus. Au sein de cette organisation, certains membres s'impliquent bénévolement et contribuent au bon fonctionnement de l'Épicerie. Ils peuvent s'impliquer dans trois sous-comités : 1) le comité de gestion, 2) le comité de communication; 3) le comité d'approvisionnement.

En cinquième lieu, nous avons comparé les données socio-économiques du secteur à l'étude, des résidents des HRF et celles des membres de l'ÉSR. Sur le plan économique, il ressort que les membres de l'ÉSR et la population des HRF ont en commun de vivre dans des conditions précaires. Sur le plan social, plusieurs éléments distinguent ces deux groupes. Les membres de l'ÉSR sont majoritairement d'origine canadienne, vivent seuls et ont 46 ans et plus. Pour leur part, la majorité des résidents des HRF vivent dans des familles monoparentales de plus de quatre personnes, sont des immigrants et ont moins de 45 ans.

En sixième lieu, nous nous sommes consacrée aux activités qui se déroulent à l'ÉSR, soit la vente des produits à l'ÉSR, les activités éducatives et ludiques, les cuisines collectives, les rencontres des bénévoles et la soirée des membres.

En dernier lieu, nous avons traité de l'organisation de l'ÉSR. Nous y avons décrit la structure organisationnelle. De plus, nous avons présenté les mandats des deux employées de l'ÉSR et les principales sources de financement de cet organisme.

CHAPITRE V

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Ce chapitre a pour but de présenter les impacts du processus d'*empowerment* de l'ÉSR sur la pauvreté. Puisque l'application de cette approche varie d'une démarche à l'autre, nous lui accordons une attention particulière. D'abord, nous nous attarderons à la façon dont les bénévoles, les employées et les proches partenaires perçoivent l'*empowerment*. En effet, cet élément nous apparaît essentiel pour comprendre son application à l'ÉSR. Ensuite, nous décrivons les impacts de la démarche de l'ÉSR sur les quatre dimensions de notre définition opérationnelle de la pauvreté : 1) économique, 2) psychologique, 3) social et 4) politique. Celles-ci correspondent respectivement aux sections deux à cinq de ce chapitre. Nous y démontrerons que l'application de l'*empowerment* n'est pas entièrement conforme au cadre théorique de Ninacs (2008). Pour ce faire, nous nous intéresserons aux quatre dimensions de l'*empowerment individuel* de cet auteur : 1) l'estime de soi, 2) les compétences, 3) la conscience critique et 4) la participation. Les trois premières dimensions seront abordées dans la section sur les impacts psychologiques. Quant à la dimension de la participation, il en sera question dans la section portant sur les impacts politiques.

5.1 Perception de l'approche d'*empowerment* des participants de l'étude

L'*empowerment* peut revêtir différentes définitions. Dans cette section, nous nous penchons sur la façon dont les bénévoles, les employées et les proches partenaires perçoivent cette approche à l'ÉSR. De façon générale, les proches partenaires et les employées de l'ÉSR partagent une définition similaire de ce qu'est l'*empowerment* et y adhèrent avec conviction. Pour le tiers d'entre eux, il consiste à donner aux membres un pouvoir sur leur vie, au sein de l'ÉSR et sur leur alimentation.

L'épicerie permet aux membres d'avoir du choix, plus de pouvoir sur ce qu'ils mettent dans leur assiette en achetant les produits qu'ils consomment (E1, p. 1).

À travers l'implication bénévole, les gens peuvent vraiment participer aux décisions. On les consulte à chaque fois qu'on veut faire des changements. Les besoins sont exprimés et l'équipe tente de répondre au consensus. Je pense que c'est là qu'ils peuvent reprendre du pouvoir (E1, p. 11).

L'*empowerment*, c'est de reprendre confiance en soi, de se redonner du pouvoir sur sa vie, sur sa personne, sur qui on est, de revenir à soi, de faire attention à soi, de croire en soi (E2, p. 3-18).

Pour ces acteurs, c'est aux personnes d'un processus d'*empowerment* qui vivent un problème, tel que l'insécurité alimentaire, d'identifier et de mettre sur pied une solution pour le résoudre.

On les a invités à participer à un projet où ce serait eux qui décideraient le projet qui se ferait. C'était de l'*empowerment* à la base. [...] Le communautaire c'est toujours ça : « on fait par et pour et non à leur place » (P4, p. 2).

C'est parti des gens. On voulait vraiment un projet à l'image de ceux qui allaient en profiter et utiliser le service pour que ça corresponde vraiment à ce que les gens ont de besoin (E1, p. 13).

Qui plus est, pour les tiers de ces acteurs, l'approche axée sur le développement du pouvoir d'agir comprend une dimension de valorisation et de développement des compétences. « Il faut que tu leur fasses comprendre que les habiletés qu'ils ont développées à travers leur vie, ils peuvent les mettre à profit » (P2, p. 18).

Selon l'avis des employées et des partenaires, l'*empowerment* est une démarche plus efficace pour lutter contre la pauvreté, car en partant des personnes qui vivent le problème et en s'assurant qu'ils sont au cœur de la démarche, c'est une façon de s'assurer

de répondre véritablement à leurs besoins. En ne procédant pas ainsi, « on risque de « patcher le bobo » et de ne pas régler le problème à la base » (E1, p. 12). D'ailleurs, deux partenaires ont « l'impression que [l'*empowerment*] ça amène des changements beaucoup plus profonds » que des approches plus « *top-down* » » (P4, p. 9). Pour l'un des partenaires, l'*empowerment* est une façon de rééquilibrer le pouvoir afin que « des personnes qui étaient dans une situation de manque de pouvoir sur leur vie dû à plusieurs injustices en retrouve » (P3, p. 1). Toutefois, la moitié des partenaires et des employées estiment que cette démarche est limitée, car elle n'intervient que sur le plan local.

Une des limites d'une démarche d'*empowerment* est la structure sociale. On peut faire tout ce qu'on peut, mais dans les balises actuelles, on va quand même se buter à certains éléments qui sortent du pouvoir de la personne. [...] Si tu veux, tu peux, mais pas toujours. Ce n'est pas tout le monde qui part avec les mêmes chances ou les mêmes acquis. Les façons de gérer la pauvreté dans notre société doivent être remises en question (E1, p. 28).

En effet, les employées et les partenaires s'entendent sur le fait que la pauvreté résulte d'une pluralité de facteurs, dont plusieurs sont de nature structurelle.

La pauvreté, je définis ça comme la conséquence d'une injustice sociale, d'un égoïsme encouragé par un système qui la promeut : le capitalisme [...] (P3, p. 8). Ce qui cause la pauvreté ce sont les politiques sociales. Il y a aussi la mondialisation de notre économie et la bourse qui fait que les prix de l'alimentation augmentent (P2, p. 13).

Je vois trois aspects de la pauvreté : l'aspect économique, l'aspect éducation (Justement, pour être outillé pour agir dans une situation où on a peu de revenus économiques. Mais encore là, si on se tient à l'aide sociale, même des gens outillés peuvent avoir de la misère.) pis le réseau social, l'entourage (E1, p. 6).

Pour ce qui est des bénévoles, quand nous avons démarré notre recherche, seul le tiers d'entre eux avait conscience de faire partie de ce processus et avait déjà entendu parler de l'*empowerment*. Du point de vue de ces derniers, l'*empowerment*

c'est de faire en sorte que les gens soient plus autonomes dans leur façon de s'alimenter et de les aider à faire de meilleurs choix alimentaires. Avant toute chose, je pense que l'*empowerment* c'est d'essayer de les rendre autonomes dans leur propre organisme (B9, p. 8).

Soulignons que même si plusieurs des bénévoles n’avaient jamais entendu parler de ce processus, un peu plus du tiers de ces derniers mettent l’accent sur l’importance d’agir lorsque l’on vit des problèmes. Trois d’entre eux estiment aussi que certains pauvres ne se prennent pas suffisamment en main.

Parfois, les gens se fient trop sur les programmes gouvernementaux. Ce n’est pas grave, le gouvernement va m’aider. Il faut se prendre en main et agir (B9, p. 12). L’individu doit lutter contre la pauvreté. Se trouver un boulot ou faire une formation pour améliorer sa façon de vivre. Ce n’est pas bon de rester les bras croisés et de se plaindre. Il faut agir. Travailler plus (B7, p. 8).

5.2 Impacts économiques

5.2.1 Impacts économiques sur les membres

Le principal impact économique visé par cette démarche est d’offrir de meilleurs prix et un meilleur accès à une alimentation de qualité. Deux sondages réalisés en 2014 et en 2016 (ÉSR, 2014a ; ÉSR, 2016b) ont sondé cette question. En ce qui a trait au premier³⁷, 31 % des répondants affirment trouver les produits de l’épicerie trop chers et 28 % d’entre eux se disent au contraire satisfaits. Le deuxième sondage, mené cette fois uniquement auprès de membres insatisfaits qui ont cessé de faire leurs achats à l’épicerie, abonde dans le même sens. De fait, 21,6 %³⁸ des répondants ont mentionné ne plus acheter à l’ÉSR en raison des prix trop élevés. Notons, cependant, que le principal facteur d’insatisfaction de ces individus (ÉSR, 2016b) n’est pas le prix, mais le manque de variété. 35% des personnes sondées l’ont évoqué. Considérant le fait que cette donnée ne concerne que des personnes qui n’achètent plus à cet endroit, il serait pertinent de sonder

³⁷ Ce sondage a été fait par téléphone en juillet 2014 auprès de 171 membres. Il visait à connaître les facteurs de satisfaction et d’insatisfaction des membres. Son taux de participation s’élève à 43 %.

³⁸ Trente-sept anciens membres de l’ÉSR ont répondu à ce sondage.

aujourd'hui les membres sur leur satisfaction des prix, et ce, d'autant plus que, selon trois bénévoles, les prix sont maintenant plus avantageux qu'auparavant.

La satisfaction des bénévoles est, quant à elle, supérieure à celle des membres puisque 73 % d'entre eux sont d'avis que les prix de l'épicerie « sont très, très abordables » (B6, OP, 20 nov. 2016).

Je gagne des sous en venant ici. Avec 30 \$, c'est l'endroit par rapport aux autres épiceries où tu vas avoir le plus d'articles (B11, p. 1).

Ça évite de courir les meilleurs prix parce qu'ils sont ici. Je me déplace une fois et c'est bon pour deux semaines. Pis la balance, des fois ça donne qu'ils ne l'ont pas. Je vais l'acheter ailleurs. Ça paraît dans le mois. Ça peut me permettre une belle sortie. Tu sais, c'est ça la qualité de vie aussi (B1, p. 1).

En plus des prix avantageux, certains bénévoles ont mentionné que comparativement aux autres épiceries, les produits de l'ÉSR sont vendus sans taxes et les fruits et légumes se vendent 50 % du prix après 16 h. En effet, en tant qu'organisme sans but lucratif, l'ÉSR est exemptée de taxes. De plus, à l'occasion, comme dans certaines épiceries, un produit est donné. Enfin, pendant les heures d'ouverture de l'ÉSR, il est possible de consommer sur place du thé et du café gratuitement.

Toutefois, trois bénévoles de cette recherche, dont deux se disent financièrement précaires et une affirme ne pas l'être, soutiennent que les prix de cette épicerie demeurent trop élevés.

Tu vas acheter chez Maxi, tu payes le même prix. Ça permet aux personnes d'éviter de courir partout pour les spéciaux, mais en même temps, c'est beaucoup de travail pour économiser 10-20\$. Pour moi, idéalement, il faudrait que les prix soient réduits (B10, p. 2).

Il y a certains aliments que oui, ça vaut la peine. Mais si je suis franche là, il y en a d'autres que je trouve un petit peu trop chers (B4, p. 17).

Selon les employées et trois bénévoles, même si en moyenne les prix de l'ÉSR sont plus bas que ceux des autres épiceries, ils demeurent plus dispendieux que ceux des banques

alimentaires et des produits en rabais dans les supermarchés. Ainsi, pour les plus pauvres, les prix demeurent inabordables.

On a encore beaucoup de gens qui nous disent que ça peut être assez cher, car leur situation est difficile. [...] Quand on parle de gens qui sont sur l'aide sociale, c'est beaucoup lié au côté irréaliste de vivre avec le montant qui est donné³⁹. Quand on calcule le loyer, ce qui reste pour manger, ça juste pas d'allure. Si tu n'as pas de logement subventionné, tu ne peux pas y arriver. Mettons 400 \$ de loyer. Ben là, tu as tout le reste à payer. C'est juste impossible. Je pense que c'est un problème structurel qui touche beaucoup de gens qui sont sur l'aide sociale. C'est ben beau avoir des milliers de trucs, il faut que tu cherches du gratuit quelque part pour arriver (E1, p. 4).

En plus de permettre à certains membres de faire des économies, la démarche de l'ÉSR procure d'autres bienfaits sur le plan matériel. Premièrement, près de la moitié des bénévoles souligne que, contrairement aux banques alimentaires où la qualité de la nourriture laisse souvent à désirer, l'ÉSR améliore l'« accès [physique et économique] à des produits frais et de qualité » (B4, p. 5). En effet, cette épicerie se trouve dans un désert alimentaire et dispose d'installations pour les individus à mobilité réduite. Selon la chargée de projet, il y aurait à l'ÉSR une vingtaine de membres dans cette situation, dont certains résident dans la tour aînée située à deux pas de cet organisme.

Dans le coin où on est, les épiceries sont très loin et très peu accessibles - et celles qui sont accessibles sont chères. Pour les personnes handicapées, pour les gens qui sont autour et les personnes âgées et à mobilité réduite, c'est même plus qu'important : c'est salubre d'avoir ça ici. Ça leur permet d'avoir plus d'indépendance et d'être plus autonomes (B6, p. 10).

Deuxièmement, plus de la moitié des bénévoles pensent que l'épicerie permet de s'alimenter mieux en raison de la qualité de ses produits et des ateliers pour apprendre à cuisiner et à bien manger. Deux d'entre eux affirment même que du « point de vue [de leur] santé, ça s'améliore » (B3, p. 3). Troisièmement, selon une partenaire, l'ÉSR permet

³⁹ En 2017, ce montant correspond à 628 \$ par mois pour une personne seule sans contraintes au travail (Gouvernement du Québec, 2017).

« d’avoir accès à des services » (P2, p. 23). Lors de cette étude, une employée et une bénévole référaient les membres de l’ÉSR aux ressources du quartier.

Dominique [l’intervenante psychosociale] a des listes qui aident beaucoup, comme les ressources d’aide et de vêtements. Ça aide les plus démunis à trouver des endroits où ce n’est pas trop cher pour leur budget (B4, p. 7).

De plus, le partenariat avec l’Accorderie rend possible la tenue d’activités gratuites lors des journées d’ouverture de l’épicerie et fait connaître cet organisme. Rappelons que l’Accorderie est un réseau de solidarité et d’échange de services dont la monnaie d’échange est le temps. Cet organisme permet à ses membres d’avoir accès gratuitement aux services qui sont offerts par les membres. En contrepartie, il faut, à l’occasion, accepter d’offrir des services. Ainsi, pour les membres de l’ÉSR, ce peut être une autre façon de réduire ses dépenses.

Finalement, soulignons une limite de ce processus. L’épicerie est vue par tous les bénévoles comme un complément ou comme un lieu de dépannage et non pas comme une épicerie. De fait, « on ne peut pas y aller tout le temps et il n’y a pas tous les produits » (B9, p. 3). Plus précisément, seulement de 10 à 50 % des achats des bénévoles se font à l’ÉSR. Le reste provient essentiellement de produits à rabais dans les grandes épiceries, dans les pharmacies et un peu plus du tiers des bénévoles ont recours aux banques alimentaires. Notons aussi que, selon un sondage mené en septembre 2014⁴⁰ (ÉSR, 2014b), 43% des membres de l’ÉSR avaient recours aux banques alimentaires.

5.2.2 Impacts économiques qui ne bénéficient qu’aux bénévoles

⁴⁰ Pour plus de détails sur ce sondage, voir le chapitre sur la méthodologie.

Bien que la majorité des impacts économiques touchent l'ensemble des membres de ce projet, certains ne concernent que les bénévoles. Premièrement, lors de la fermeture de l'épicerie les produits restants sont donnés aux bénévoles présents. Deuxièmement, l'implication à l'ÉSR permet à ceux qui le désirent d'acquérir une expérience qui éventuellement pourrait déboucher sur l'obtention d'un travail.

J'avais une bénévole asiatique qui était en recherche d'emploi. Je ne sais pas si elle en a trouvé un. J'ai aussi eu un monsieur maghrébin qui a travaillé avec nous pendant un an comme bénévole. Il a trouvé un emploi. C'est pour ça qu'il nous a quittés (E2, p. 5).

J'ai mis mon expérience de bénévolat sur mon CV. Deux patrons sont venus sur mon site (B11, p. 3).

Toutefois, de façon générale, cet avantage bénéficie peu aux bénévoles en raison du fait que cinq d'entre eux sont retraités ou inaptes au travail et que quatre d'entre eux ne sont pas à la recherche de travail (une est femme au foyer, une s'occupe de son mari qui est malade, un souhaite obtenir un diplôme québécois avant de se chercher un emploi). Les trois derniers aimeraient se trouver un emploi, mais ne sont pas en recherche active en raison du fait qu'ils sont découragés et se sentent exclus du marché du travail. Malgré de nombreuses tentatives, ils n'ont reçu aucune réponse positive.

Il faudrait que les employeurs donnent la chance à tout le monde. C'est tellement informatisé aujourd'hui. Quand ils regardent les CV, si tu n'as pas d'instruction et d'expérience dans ça, ben touque poubelle (B4, p. 13).

J'ai fait une dépression. Quand tu fais une dépression, le marché du travail ne veut pas de toi (B5, OP, 17 nov. 2016).

On ne fait pas beaucoup l'éloge de la différence. Ça fait que les bénévoles - je peux aussi m'inclure - restent marginalisés d'une certaine façon. Le marché du travail, je [ne] le trouve pas salubre pour moi. Je suis encore jeune, mais j'ai-tu encore envie de me battre? C'est un cercle vicieux. Tous les programmes qui aident vraiment sont coupés (B9, p. 11).

Le tableau 5.2.2 résume les avantages économiques et matériels d'être membre ou bénévole de l'ÉSR.

Tableau 5.2.2 : Avantages économiques et matériels pour les membres et les bénévoles de l'ÉSR

<p>Avantages économiques pour les membres de l'ÉSR</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les produits sont vendus sans taxes • Les fruits et légumes se vendent 50 % du prix après 16 h • L'ÉSR fait connaître les ressources du quartier et favorise leur accès • Café, thé et tisane sont offerts gratuitement dans l'espace café
<ul style="list-style-type: none"> • Selon certains, les prix des produits à l'ÉSR sont économiques • L'ÉSR améliore l'accès physique à une alimentation de qualité • Régulièrement, un produit est donné aux membres qui achètent • Des ateliers éducatifs et ludiques sont offerts gratuitement et permettent d'apprendre à cuisiner à moindre coût • Devenir membre de l'Accorderie permet d'avoir accès à des services sans avoir à payer 	<p>Avantages économiques pour les bénévoles de l'ÉSR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offre une expérience qui pourrait être utile dans la recherche d'un emploi • À la fin des journées d'ouverture, les produits restants sont donnés aux bénévoles

5.3 Impacts psychologiques

Certains auteurs (Ninacs, 2008; Paugam, 2012; Anderson et Snow, 2001) soutiennent que la pauvreté engendre des conséquences néfastes sur le plan psychologique. Par conséquent, il nous apparaît important de comprendre comment les bénévoles perçoivent le fait de vivre sous le seuil de faible revenu⁴¹ avant de présenter les impacts de la démarche de l'ÉSR sur ce plan. Cet élément fera l'objet du premier temps de cette section. Dans un deuxième et un troisième temps, nous nous intéresserons aux impacts psychologiques de la démarche de l'ÉSR sur les membres, puis sur les bénévoles de cette organisation. Un des impacts psychologiques de cette démarche est l'estime de soi. Pour Ninacs, l'estime de soi constitue l'une des quatre dimensions de l'*empowerment*

⁴¹ De fait, 91% d'entre eux touchent un revenu inférieur à ce seuil.

individuel. Celle-ci correspond à une transformation de la perception de l'individu par lui-même, passant d'une perception négative, liée à l'incorporation des préjugés véhiculés par la société, à une perception positive de lui-même, accompagnée d'une confiance en soi et d'une croyance en sa capacité d'agir pour atteindre ses buts. Nous verrons que la dimension de l'estime de soi est grandement développée auprès des bénévoles de l'ÉSR, mais qu'elle l'est peu en ce qui concerne les membres. Dans un quatrième temps, nous démontrerons que ce projet contribue à valoriser et à développer les compétences des bénévoles, ce qui constitue une des dimensions de l'*empowerment* individuel de Ninacs (2008). Bien qu'il ne s'agisse pas d'un impact psychologique, cet élément contribue, d'après cet auteur, à améliorer l'estime de soi. Voilà pourquoi nous l'aborderons dans cette section. Dans un dernier temps, nous nous pencherons sur la conscience critique. Aux yeux de ce Ninacs, le développement de cette dimension de l'*empowerment* individuel devrait avoir des effets sur le plan psychologique. Entre autres, cet auteur défend que le développement de la conscience critique contribue à la réduction du sentiment de culpabilité des personnes pauvres et qu'elle est nécessaire pour passer à l'action.

5.3.1 Perception des bénévoles de leur situation économique

Dans cette section, nous nous attarderons à la perception des bénévoles de leur situation économique. Nous estimons que ce point de départ est nécessaire à la compréhension des impacts de cette démarche sur la pauvreté, d'autant plus que tous les bénévoles, sauf un, ont un revenu inférieur au seuil de faible revenu. Avant d'entamer notre recherche terrain, nous avons émis l'hypothèse selon laquelle les bénévoles de l'ÉSR étaient touchés par la pauvreté pour deux raisons. Premièrement, la mission de cet organisme consiste à « contribuer à la lutte à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire dans Rosemont » (ÉSR, s. d. b). Deuxièmement, pour être membre de l'ÉSR, il faut toucher un

faible revenu. Pourtant, lorsque nous leur avons présenté notre recherche et que nous leur avons mentionné que nous nous intéressions aux impacts de la démarche d'*empowerment* de l'ÉSR sur la pauvreté, la plupart d'entre eux ont vivement réagi en proclamant qu'ils n'étaient pas pauvres. En réalité, seuls quatre d'entre eux (sur onze) estiment éprouver des difficultés économiques. Afin de mieux comprendre cette situation, nous diviserons les bénévoles en deux groupes. Le premier étant composé des quatre bénévoles qui se disent économiquement précaires et le deuxième des sept qui affirment ne pas l'être. De ce dernier groupe, nous excluons la personne dont le revenu du ménage est supérieur au faible revenu. Nous décrirons d'abord les éléments qui distinguent ceux qui se perçoivent pauvres de ceux qui ne se perçoivent pas de la sorte. Puis, nous traiterons des éléments qui les unissent.

Premièrement, les individus du premier groupe reçoivent de l'aide sociale et sont jugés aptes au travail tandis que les individus du second groupe sont, à l'exception d'une personne, évalués inaptes au travail ou sont retraités⁴². Plus précisément, alors que le premier groupe a un revenu annuel avant impôt de 7 476 \$, celui du second se situe, sauf pour l'un d'entre eux, entre 11 364 \$ et 19 000 \$. Deuxièmement, les individus du second groupe se différencient du premier par le fait que 80% d'entre eux bénéficient d'un logement subventionné, alors que seule la moitié des individus du premier groupe en ont un. Notons que la seule personne du second groupe qui n'a pas cette chance dispose tout de même d'une allocation au logement de 80\$ par mois. Ainsi, en plus d'avoir un revenu supérieur, le second groupe a en moyenne des dépenses moins importantes en matière de logement. Il s'agit d'une différence considérable quand on a peu. Troisièmement, le second groupe peut subvenir à ses besoins fondamentaux, alors que ce n'est pas le cas du premier. De fait, les quatre personnes qui se disent « serrées économiquement » doivent se priver de nourriture et ne peuvent faire certaines activités.

⁴² Ils reçoivent une pension d'invalidité ou de vieillesse ou reçoivent de la solidarité sociale.

Tu vas couper dans la nourriture pour ben des affaires : papier hygiénique, ces affaires-là, parce que tout coûte cher. Tous les autres postes sont fixes. [...] Tu ne peux pas couper au niveau d'Hydro. Moi je vais couper dans la nourriture pour être propre (B4, p. 15).

Ce n'est pas facile de joindre les deux bouts. Après avoir payé mon Hydro et mon loyer, il me reste 200 \$ par mois. Je n'ai pas la télévision ni Internet. Avant, je pouvais m'acheter des bouquins. Aujourd'hui, je dois toujours calculer (B11, OP⁴³, 20 oct. 2016).

En revanche, le second groupe ne rencontre pas ces difficultés.

Ça fait deux ans que je suis à l'aise financièrement. Je peux me permettre d'acheter du linge. J'ai une réserve. Je réussis à économiser de 30 à 50 \$ par mois (B5, OP, 17 nov. 2016).

Aujourd'hui, je suis loin d'être dans le rouge (B6, OP, 17 nov. 2016).

Là, je vis dans un HLM. Il me demande si j'arrive. J'arrive très bien. J'ai juste besoin de 100 \$ pour deux semaines. Il me dit : « comment tu fais ? » J'achète pour une quarantaine de piasses ici à peu près par deux semaines. Il reste surpris (B3, p. 12).

Je ne vis pas de stress. J'arrive. J'ai l'argent pour la base (B10, OP, 17 nov. 2016).

Quatrièmement, ces deux groupes se différencient par le fait que la moitié des bénévoles du premier groupe expriment un malaise à parler de leurs difficultés économiques.

L'insécurité alimentaire, je n'en parle pas parce que c'est gênant. [...] Je ne connais pas encore les autres. Je ne sais pas « s'ils ont besoin d'accès alimentaire ». Je vais en parler plus avec B2 qui est dans ma situation. Je sais qu'elle ne porte pas de jugements (B4, p. 5).

Cinquièmement, les individus qui affirment peiner à joindre les deux bouts vivent une période plus sombre de leur vie que ceux qui prétendent bien s'en tirer (comparaison temporelle). En effet, trois des quatre individus du premier groupe rapportent avoir connu des périodes de leur vie plus prospère. L'un d'eux raconte que lorsqu'il vivait avec son père, il n'avait pas de problèmes financiers. Une autre se rappelle une époque où elle occupait un bon emploi.

⁴³ OP fait référence à « observation participante ».

J'étais super efficace. Je gérais un immeuble de quasiment 300 logements. J'avais mon bureau. Je faisais visiter les appartements, les inspections d'appartement, la liste des clés et des contrats, etc. C'était payant. Je n'avais jamais eu un salaire de même (B4, p. 19).

Contrairement au premier groupe, la situation actuelle des personnes du deuxième groupe est bien meilleure qu'à d'autres moments de leur vie.

J'ai eu une période où j'ai eu ben plus de misère financièrement que là. Je jouais du piano dans le métro. Mon fils était avec moi. Il travaillait à la fruiterie et étudiait en même temps. On comptait nos cennes. Mais on faisait de quoi. Ensemble, on s'en est sortis. Aujourd'hui, je vais très bien, pis lui il va très bien. Il a une job [*sic*] qu'il aime beaucoup pis ça va toute [*sic*] bien (B1, p. 4).

J'ai connu l'Accueil Bonneau. « Tsé » quand tu dis que t'as connu l'Accueil Bonneau (B3, p. 16).

Depuis un an, j'ai un logement subventionné. Ça fait une grande différence (B10, p. 1).

Au-delà de leurs différences, ces deux groupes ont certains points en commun. Premièrement, ils perçoivent positivement leur situation comparativement à d'autres personnes qui vivent davantage de problèmes de santé ou financiers. La moitié des bénévoles du deuxième groupe expliquent que le fait d'avoir rencontré des personnes aux situations de vie éprouvantes et parfois tragiques leur permet d'apprécier plus ce qu'ils ont. « Il y en a des ben plus pauvres que moi. C'est pour ça que j'ai fait du bénévolat » (B1, p. 9). En dépit de leurs tracas économiques, les bénévoles du premier groupe trouvent aussi les moyens de considérer leur situation avantageuse en regard de celle d'individus plus pauvres qu'eux.

Des fois, je me sens plus riche parce que je suis capable de me débrouiller, mais économiquement, je suis pauvre. Je suis capable de me défendre, de faire valoir mes droits. Il y a des gens qui ne sont pas capables de le faire, pour des raisons X, qui ne sont pas capables de lire (B9, p. 11).

Je vois des sans-abri. Ils sont avec leur chien ou leur chat. Ils quêtent pour avoir de l'argent. Je trouve ça triste pour la personne pis pour le chien parce qu'ils n'ont pas de place pour dormir pis ils n'ont rien à manger. [...] Il y a les Haïtiens qui n'ont pas de manger dans leur pays. Ils n'ont pas beaucoup d'argent (B2, p. 6).

Deuxièmement, les individus de ces deux groupes, à l'exception des deux retraités, s'impliquent à l'ÉSR pour se sentir utiles⁴⁴. Troisièmement, deux personnes (une de chacun de ces groupes) ont exprimé leur malaise face à leur statut social et au fait de recevoir de l'aide sociale.

Si tu ne travailles pas, tu ne peux pas être quelqu'un. Plus tu restes à ne rien faire, plus tu deviens déprimé. Tu te dis : « je ne suis pas capable de rien faire, je sers à quoi? » Tu ne peux pas faire grand-chose parce que tu es complètement détruit. Tu as beau essayer de remonter la pente, ça ne marchera pas (B4, p. 12).
Je me sentais coupable d'être à l'aide sociale (B10, OP, 20 oct.).

Quatrièmement, soulignons que dans ces deux groupes la moitié des bénévoles ressentent une dette sociale face à l'assistance financière que la société leur accorde.

Comme je ne peux plus travailler, c'est ma façon de rendre service (B6, OP, 8 déc. 2016).

Somme toute, l'écart de perception entre ces deux groupes de leur situation économique résulte sans doute de la combinaison de facteurs objectifs (le groupe qui entretient une vision positive de sa condition économique a des revenus supérieurs et des dépenses inférieurs en matière de loyer) et de facteurs subjectifs (comparaison de sa situation dans le temps et avec d'autres individus). Néanmoins, malgré le fait que les membres du second groupe estiment bien s'en sortir économiquement, ils ressentent le besoin, comme pour ceux du premier groupe, de se sentir utile. Il s'avère donc pertinent de se demander si les bénévoles qui affirment être à l'aise économiquement ne camouflent pas, comme le rapportent Paugam (2012), Anderson et Snow (2001), le refus de porter l'étiquette péjorative du pauvre.

5.3.2 Impacts psychologiques de la démarche de l'ÉSR sur les membres

⁴⁴ À la section 5.3.5.1, un schéma présente les motivations d'implication des bénévoles de l'ÉSR.

Dans la démarche de l'ÉSR, les impacts psychologiques sur les membres sont plus limités que sur les bénévoles. Deux impacts positifs sont tout de même à noter. D'une part, l'ÉSR peut offrir un soutien psychologique à ses membres. Cette fonction est assumée par la bénévole responsable de l'inscription des nouveaux membres.

Les personnes me confient leurs problèmes. J'écoute beaucoup. Je ressens leur peine. Il faut que j'arrive à les faire sourire, à désamorcer leurs tensions (B6, p.5).

Pour renforcer et compléter ce rôle, un poste d'intervenant psychosocial a été créé. « S'il y a des personnes qui vivent des situations plus difficiles. Je suis là pour pouvoir les référer surtout à d'autres organismes et à d'autres ressources. Je suis disponible pis à l'écoute au moment où ils en ont besoin » (E1, p. 1).

D'autre part, en permettant aux membres de l'ÉSR de choisir leurs aliments et de les acheter dans un endroit propre où la nourriture est fraîche, cet organisme leur redonne de la dignité. Une bénévole relate son expérience à ce sujet.

Ce qui est rassurant, c'est l'accueil. C'est beau. C'est propre. C'est vivant. Pis c'est bien organisé. Tu te sens important parce que tu arrives dans un endroit où tu voudrais faire ton épicerie. Tu n'as pas besoin d'aller dans un sous-sol d'Église avec plein de personnes, te sentir tout coincé, pis d'attendre des heures dehors à te faire geler pour avoir des choses qui ne sont pas bonnes, des fois qui sont bonnes. À l'épicerie, les bénévoles sont toujours avec leur beau sourire. Ils sont là pour accueillir les membres comme des êtres humains. Je trouve qu'ils font un gros pis un bon travail. Juste ça, ça fait du bien pour les gens de rentrer dans un endroit comme ça, parce que leur vie terne ils l'oublient au moins pour quelques moments (B4, p. 24).

5.3.3 Impacts psychologiques sur les bénévoles

Pour ce qui est des bénévoles, l'ÉSR leur apporte, premièrement, un bien-être psychologique. « À la maison, c'est plate. Quand je suis ici, je me sens bien » (B2, p. 3).

Dans la même veine, deux bénévoles qui ont fait une dépression affirment que leur implication à l'ÉSR les a aidés à se sentir mieux.

Je faisais beaucoup d'anxiété. Mon implication à l'épicerie m'a permis de réduire mon anxiété (B10, p. 1).

J'ai eu un accident de travail et je me rends compte que j'ai des limites. [...] Je me suis dit, faire du bénévolat c'est peut-être l'opportunité de me trouver, de ne pas tomber dans la déprime, de me sentir utile à quelque chose, de trouver des qualités que je pourrais avoir dans certaines choses. Parce que j'ai beaucoup perdu confiance en moi. Ça me change les idées, pis ça me fait du bien (B4, p. 1-3).

De plus, 90 % des bénévoles nous ont raconté qu'ils avaient du plaisir à s'impliquer à l'ÉSR.

J'ai hâte à l'Épicerie. Je trouve que c'est le fun (B1, p. 4).

On s'accorde bien. On parle. On rit. On a du fun. Pis même on s'agace. Quand on a fini de faire notre tâche au vrac. On dit : « Ah Non! C'est pas déjà fini » (B2, p. 5).

Deuxièmement, l'ÉSR de Rosemont redonne de la confiance en soi. L'ensemble des partenaires et des employées et cinq bénévoles partagent cet avis.

L'implication dans les rencontres de bénévoles m'a donné la confiance pour prendre ma place dans un groupe et parler. J'aimerais le faire dans d'autres organismes communautaires (B10, OP).

J'ai de l'expérience à force de faire ma tâche de bénévolat au vrac. Avant, je ne savais pas comment faire. Il fallait qu'elle me le montre. Là, je sais comment faire. Là, elle [la chargée de projet] trouve que je suis bonne (B2, p. 2).

Je vois vraiment une belle évolution au niveau de la confiance en soi, de la valorisation qu'ils se donnent entre eux aussi. Je regarde quelqu'un qui, au départ, me demandait plusieurs fois comment faire la même tâche. Aujourd'hui, elle ne me le demande plus du tout [...] (E2, p. 17).

Le développement de cette confiance résulte, entre autres, du fait que les bénévoles peuvent mettre à contribution leurs compétences et en acquérir de nouvelles. Considérant que celles-ci sont nombreuses, nous consacrerons la prochaine section à cette dimension. Toutefois, une bénévole affirme que du travail reste encore à faire pour accroître la confiance des membres.

Si Valérie [la chargée de projet] n'est pas là qu'est-ce qu'on fait? Est-ce que l'épicerie va marcher? Les bénévoles ne font pas assez confiance en leurs propres

idées, même moi je peux m'inclure là-dedans. Je pense qu'ils veulent s'impliquer, mais la confiance de se mettre en action, de faire quelque chose par eux-mêmes, je ne la vois pas (B9, p. 5).

Troisièmement, 82 % des bénévoles affirment que leur engagement à l'ÉSR leur permet de se sentir utiles, leur procure de la fierté et leur permet de vivre des réussites.

Je te dirais d'abord le besoin de me rendre utile. Moi, rester à la maison, je ne suis pas capable. [...] C'est quand même à partir de moi, après s'être inscrit, qu'ils vont décider s'ils deviennent membres ou pas (B6, p. 23).

Ce que la société m'a appris, ce que j'ai appris ailleurs, j'ai la chance de le partager, de transférer mon expertise. Il y en a qui disent qu'ils sont chanceux de m'avoir, dans le sens de la qualité de mon bénévolat. [...] Il y a de quoi être fier. Il y avait un besoin. On a créé un service, pis ça fonctionne (B5, p. 8-10).

La fierté de s'impliquer, d'avoir mis sur pied un projet, de ne pas avoir lâché, d'avoir cru qu'il y avait un besoin qui était là. D'avoir été là du début, pis d'être là encore (B9, p. 5).

Quatrièmement, selon une proche partenaire, l'ÉSR donne même un sens. « Pour certains bénévoles, elle leur a sauvé la vie. Ils sont heureux d'être là. Elle a augmenté leur qualité de vie. Ils ont une raison d'être quelque part et de se lever le matin » (P2, p. 17). Une bénévole abonde dans le même sens et explique que l'ÉSR permet d'acquérir un statut.

Elle est bonne dans la nourriture. Elle est bonne pour confectionner des affaires. Même si la personne ne pourra plus jamais travailler pour x raisons, au moins elle a quelque chose d'important à faire. Pis, même si elle ne s'en rend pas compte, elle peut aider d'autres personnes. C'est en faisant ça qu'on peut changer quelque chose dans la société. Moi, c'est ça que j'aime ici (B4, p. 24).

Cinquièmement, soulignons que tous les bénévoles ont mentionné que leur contribution est justement reconnue par les employées et les autres bénévoles et qu'ils se sentent appréciés.

Ceux qui travaillent avec moi sont ben satisfaits de mon travail. Ils me disent même que je suis bonne (B2, p. 3).

On le sait par l'attitude, la gentillesse, le gros *smile*. Si elle ne m'aimait pas la face, elle ne serait pas comme ça. On n'est pas beaucoup non plus. On le sait tout de suite (B1, p. 4).

On se sent considéré dans notre bénévolat (B5, p. 10).

Dans le même ordre d'idées, plus de 82 % des bénévoles estiment que leur engagement à l'épicerie est reconnu par les membres. « Ils me disent : « Merci beaucoup d'être là! Une chance que vous êtes là ». C'est le fun!» (B1, p. 3). Deux bénévoles nous ont aussi raconté que les membres les reconnaissent et les saluent même à l'extérieur de l'ÉSR. Ceux qui ne constatent pas cette reconnaissance de la part des membres ne sont pas présents lors des journées d'ouverture de l'épicerie et n'ont donc pas l'occasion de les côtoyer. Enfin, il importe de remarquer qu'il existe une reconnaissance de l'apport des bénévoles par le milieu.

J'ai été reconnu à la soirée hommage aux bénévoles que fait chaque année le député de Rosemont, Jean-François Lisée. J'ai été un des premiers de l'Épicerie à avoir cette reconnaissance-là. Après deux autres bénévoles de l'Épicerie l'ont remporté. Dans la même année, j'ai eu deux prix. Celui du Gala Mosaïque je ne peux pas l'enlever. [...] Tu as vu l'article du journal de Rosemont. Ça a permis aussi de faire connaître l'épicerie (B5, p. 8-9).

Bref, considérant que les bénévoles de l'ÉSR ne travaillent pas, leur implication leur permet de se sentir bien, compétents, utiles, reconnus, valorisés et fiers. Finalement, tous ces facteurs contribuent à améliorer leur estime de soi. Par conséquent, nous pouvons affirmer que la dimension de l'estime de soi de l'*empowerment* individuel du modèle de Ninacs est présente dans cette démarche. Bien que nous ne disposons que de peu de données concernant les membres, nous pensons qu'en leur permettant de choisir leurs aliments, l'ÉSR leur redonne de la dignité et de l'estime de soi. Évidemment, cette démarche contribue davantage au développement de l'estime de soi des bénévoles, car les membres ne s'impliquent pas. La figure ci-dessous illustre les impacts psychologiques de cette démarche sur les bénévoles.

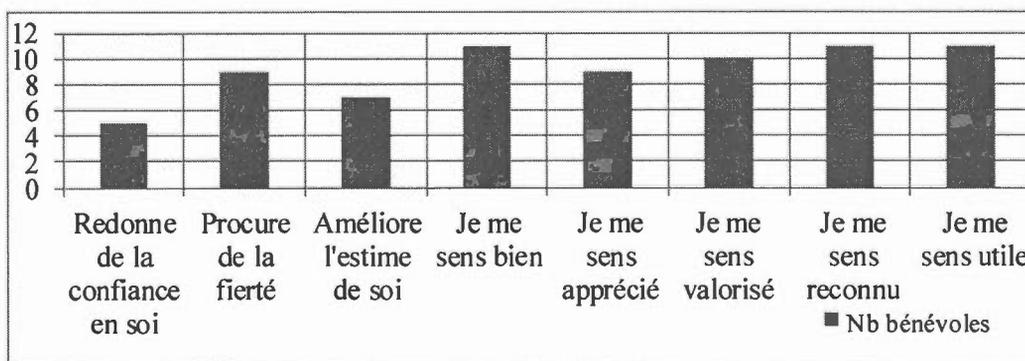


Figure 5.3.3. : Impacts psychologiques de la démarche sur les bénévoles

5.3.4 Valorisation et développement des compétences des bénévoles

Nous avons classé l'apprentissage et le développement de nouvelles compétences dans la section des impacts psychologiques en raison du fait qu'ils contribuent à l'amélioration de l'estime de soi des bénévoles. De surcroît, ils constituent une des quatre dimensions du concept d'*empowerment* de Ninacs (2003). Pour ce dernier, les compétences, acquises ou valorisées dans le cadre d'un processus d'*empowerment*, réfèrent aux aptitudes et aux connaissances nécessaires à la prise de parole, à la participation aux décisions, à la réalisation d'actions et à la prise de responsabilités. La dimension des compétences est un impact important de la démarche de l'ÉSR.

En ce qui a trait à la valorisation des compétences des bénévoles, six d'entre eux racontent que leur implication à l'ÉSR leur a fait prendre conscience de leurs forces et de leurs limites.

Ça m'a permis de voir comment je fonctionne avec le monde, de voir mes limites, mes capacités. Ça m'a fait rencontrer du monde. J'ai découvert que j'ai plus de compétences sociales et de concentration que je ne le pensais (B10, p. 1).

De même, plusieurs d'entre eux expliquent que leurs compétences contribuent au fonctionnement de l'ÉSR. La liste de ces compétences se trouve ci-dessous (tableau 5.3.4 b). Par exemple, l'un d'entre eux utilise ses compétences en conduite pour aller faire les achats des produits de cette épicerie et une autre utilise ses compétences en informatique pour tenir à jour la liste des membres de cet organisme et compiler les sondages. L'une des bénévoles met à contribution ses connaissances des ressources du quartier pour aider les membres de l'ÉSR.

Il y a des gens qui ont des problèmes de santé très graves, genre le cancer, le diabète ou des choses comme ça. [...] Souvent, ce n'est même pas adapté ce qu'on

leur donne, mais personne ne leur dit quoi manger, combien ça coûte, pis où aller le chercher. Comme je connais plein de choses dans Rosemont, je me sers de mes connaissances pour justement que ça serve (B6, p. 5).

Un bémol s'impose toutefois puisqu'une des bénévoles estime que ses compétences ne sont pas suffisamment mises à profit.

J'aimerais ça m'impliquer davantage dans le comité approvisionnement. Essayer d'aller chercher le bon fournisseur. Peut-être écrire davantage. Stimuler plus mon intellect. Va falloir que je trouve une activité avec plus de défis (B9, p. 10).

Par ailleurs, l'ÉSR permet aussi l'acquisition et le développement de nouvelles compétences. Premièrement, 73 % d'entre eux sont d'avis que leur expérience à l'ÉSR a accru leurs compétences sociales.

Si je n'avais pas été dans différents projets de bénévolat, mon côté humain, mon côté social, il n'aurait pas été aussi grand (B5, p. 7).

J'ai une plus grande facilité d'entrer en contact avec des gens différents. Mon sens de l'humour est plus développé (B9, OP, 20 oct. 2016).

J'ai appris des choses sur mon comportement en groupe et à écouter (B10, OP, 20 oct. 2016).

Deuxièmement, un peu plus du tiers des bénévoles interviewés affirment avoir appris à cuisiner de façon économique et à bien s'alimenter, notamment grâce aux cuisines collectives et aux ateliers éducatifs qui se donnent à l'ÉSR.

Côté alimentaire, si je n'avais pas mon implication à l'Épicerie, il y a des produits que je n'aurais peut-être pas connus et cuisinés parce que toute personne seule elle va aller au strict minimum nécessaire pour se nourrir. Je ne suis pas sûr que tout seul à la maison tu vas être un super chef cuisinier (B5, p. 6).

Je vais dire comme j'ai dit à l'infirmière et au médecin quand elle m'a vu pour le diabète. Avant, je mangeais mal. [...] Je mangeais du resto. Je ne pouvais pas faire à manger. Depuis que je suis ici, je mange mieux (B3, p. 2).

Troisièmement, tous les bénévoles ont développé des compétences liées au fonctionnement d'une épicerie : le service à la clientèle, placer les produits de façon à ce qu'ils soient visibles et achetés, faire l'inventaire, s'occuper de la caisse enregistreuse, faire des calculs, etc.

Les grammes, les kilogrammes, je visualise maintenant mieux ce que c'est. Quand je vais dans une l'épicerie, je sais ce que ça représente (B1, OP, 20 oct. 2016).

Les premiers mois de l'épicerie, on avait beaucoup de commentaires négatifs sur le service à la clientèle. On en a parlé en comité et on a mis beaucoup d'importance sur l'attitude. Maintenant, c'est mieux. Il y a des mécanismes qui permettent d'améliorer l'attitude des personnes et les produits (B5, OP, 18 février 2016).

J'ai appris au niveau de la gestion, de la structure de l'organisme, qu'il y a une différence entre le dépannage alimentaire et une épicerie solidaire. J'ai appris comment elle [la chargée de projet] rend les gens autonomes (B9, p. 4).

Deux bénévoles affirment également avoir amélioré leurs compétences informatiques. Notamment, ils ont appris à faire des tableaux et à utiliser des logiciels de traitement de texte et d'analyse des données pour effectuer le suivi des informations sur les membres et compiler les résultats des sondages. Enfin, soulignons que les bénévoles ont reçu une formation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) sur les normes d'hygiène à respecter dans une cuisine collective et dans une épicerie.

Quatrièmement, une employée de l'ÉSR explique que deux bénévoles ont aussi modifié leurs habitudes de vie. L'un d'eux s'est doté d'un agenda et l'autre a amélioré son hygiène.

Au début, la personne ne prenait pas nécessairement sa douche avant l'épicerie ou elle avait un chandail sale. Maintenant, il y a une importance qui est accordée. Il y a plein de petites choses que je vois. Il y a une reprise sur soi et une reprise de pouvoir. Je le vois au quotidien dans toutes ces petites choses-là (E2, p. 17).

En somme, le bénévolat à l'ÉSR permet : 1) de valoriser ses compétences; 2) de développer ses aptitudes sociales; 3) de cuisiner de façon saine et économique; 4) d'acquérir des compétences liées au fonctionnement d'une épicerie; 5) de modifier ses habitudes de vie. Ces nouvelles compétences apportent à plusieurs une confiance en eux. Notons enfin que le développement des compétences est l'une des dimensions de l'*empowerment* individuel (Ninacs, 2008). Les tableaux ci-dessous présentent les compétences valorisées et acquises à l'ÉSR par les bénévoles.

Tableau 5.3.4 a : Compétences développées à l'ÉSR par les bénévoles

Nouvelles compétences	Nombre de bénévoles
sociales	8
cuisiner économiquement et bien se nourrir	6
tâches liées à l'épicerie	7
meilleure connaissance du milieu communautaire	2
informatiques	2
modification de ses habitudes	2
connaître le Québec	1
connaître les caractéristiques socio-économiques du quartier	1
la vie démocratique	1
le calcul et l'écriture	1

Tableau 5.3.4 b : Compétences des bénévoles valorisées à l'ÉSR

Compétences valorisées	Nombre de bénévoles
sociales	5
cuisiner	2
expérience dans une épicerie	2
expérience dans le communautaire	3
informatiques	2
conduire	1
écrire	2

5.3.5 Développement de la conscience critique à l'ÉSR

Ninacs définit la conscience critique comme un processus qui se décline en trois étapes. D'abord, elle consiste à prendre conscience que d'autres partagent le même problème que nous (conscience collective). Ensuite, celle-ci implique de prendre conscience que ce problème est influencé par le fonctionnement de la société (conscience sociale). Enfin, elle se conclut par la prise de conscience de la nécessité de mener des actions politiques et de prendre des responsabilités pour concrétiser le changement souhaité (conscience politique). À tour de rôle, nous nous pencherons sur l'application de chacune d'elles à l'ÉSR, en distinguant la période qui précède (2011-2013) de la période qui succède le démarrage de l'ÉSR (2013 à 2016).

5.3.5.1 La conscience collective

En ce qui concerne la période de préouverture de l'ÉSR (2011-2013), les propos d'un des membres fondateurs toujours bénévole à l'ÉSR nous portent à croire qu'il existait dans cette démarche et pendant cette période une conscience collective, c'est-à-dire une conscience que d'autres membres du comité Ensemble dans l'action⁴⁵ vivaient l'insécurité alimentaire. En effet, ce comité était composé de personnes à faible revenu qui s'impliquaient pour améliorer leur accès à une alimentation saine.

Au début, dans le comité Ensemble dans l'action, on a parlé de nos besoins, de nos modes de revenu. Plusieurs avaient des problèmes de santé (cancer, problème de rein, arthrose, etc.). Ce qu'on avait de besoin n'était pas accessible. J'expliquais ce que je voyais dans les banques alimentaires. On parlait de la honte des personnes qui les fréquentaient [...] (B5, OP, 5 janvier 2017).

Selon ce répondant, pendant les rencontres du comité Ensemble dans l'action, les participants ont fréquemment échangé entre eux sur leur vécu et les problèmes qu'ils rencontraient relativement à l'insécurité alimentaire. Nous pouvons donc conclure qu'il y avait dans cette démarche, à cette époque, une conscience collective qui gravitait autour de l'insécurité alimentaire.

Pour ce qui est de la période actuelle, la moitié des bénévoles ont une conscience collective de partager les mêmes motivations d'implication. Toutefois, son objet a évolué et ne concerne pas la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Comme nous l'avons démontré dans la section 5.3.1, la majorité des bénévoles estiment ne pas vivre ces problèmes. Ceux-ci expliquent s'impliquer à l'ÉSR, non pas pour améliorer leur accès à une alimentation⁴⁶, mais plutôt pour répondre à deux besoins : rencontrer d'autres personnes et se sentir utiles, dans une proportion respective de 82 % et de 73 %. De même, ils sont

⁴⁵ Il s'agit d'un comité de citoyen.ne.s qui s'est réuni pour identifier une alternative aux banques alimentaires. L'option qu'il a retenue est la création de l'ÉSR. Nous le présentons à la section 4.1.

⁴⁶ Bien que 91 % des bénévoles de l'ÉSR vivent sous le seuil de faible revenu, 64 % d'entre eux estiment n'éprouver aucun souci financier.

conscients, c'est-à-dire qu'ils ont une conscience collective, que les autres bénévoles s'impliquent dans cet organisme pour des raisons similaires : « C'est le contact avec les gens et le besoin de se sentir utile qui les amènent à être bénévoles » (B7, p. 5). La figure 5.3.5.1 témoigne de la diversité des facteurs d'implication des bénévoles de l'ÉSR. Notons que ces derniers ne parlent pas d'un problème vécu, mais d'un désir d'améliorer leur situation personnelle. Il importe cependant de remarquer que cette conscience collective s'est développée essentiellement de manière informelle. Aucun espace n'a été développé pour favoriser les échanges autour de ces deux sujets, ni d'ailleurs autour de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté. Deux exceptions existent toutefois : l'isolement social a été abordé dans le cadre d'une rencontre auprès des aînés animée par un partenaire et l'insécurité alimentaire et la pauvreté ont été indirectement traitées dans plusieurs des activités et ateliers proposés lors des journées d'ouverture de l'ÉSR⁴⁷.

⁴⁷ Le contenu et la finalité de ces ateliers sont présentés à la section 4.6.

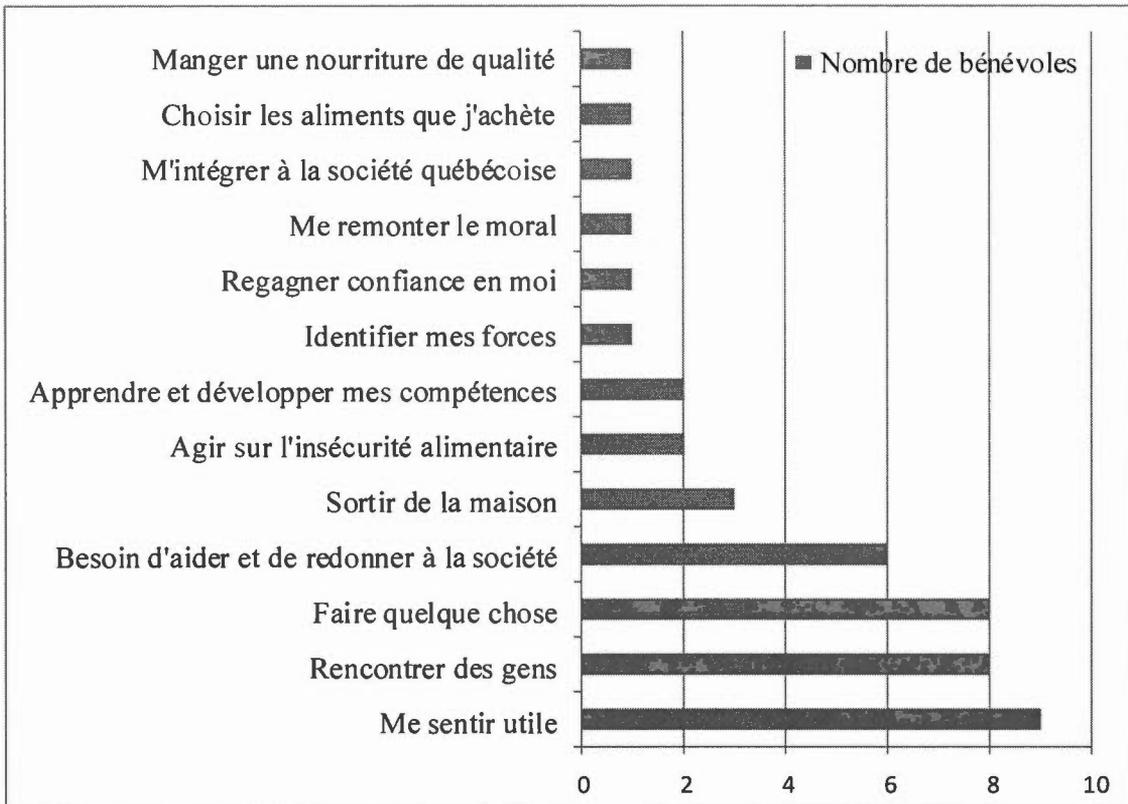


Figure 5.3.5.1 Facteurs d'implication des bénévoles de l'ÉSR

5.3.5.2 La conscience sociale

La conscience sociale consiste à prendre conscience que les problèmes que nous vivons, tels que la pauvreté et l'insécurité alimentaire, sont « influencés par la façon dont la société est organisée » (Ninacs, 2008, p. 21). Dans la section qui suit, faute de données, nous ne présenterons que la période qui succède l'ouverture de l'ÉSR. Théoriquement, le développement de la conscience sociale devrait se rapporter au problème au cœur de la démarche du processus d'*empowerment* et concorder avec la conscience individuelle. Dans cette optique, lorsque nous avons mené nos entrevues, nous avons émis l'hypothèse selon laquelle le problème vécu par les bénévoles se rapporte à la pauvreté et à

l'insécurité alimentaire. Par conséquent, les questions que nous leur avons posées concernant la conscience sociale portaient sur ces problèmes. Or, la précédente section a montré que depuis l'ouverture de l'ÉSR, la conscience collective gravite plutôt autour du besoin de briser l'isolement et de se sentir utile. Comme les réponses fournies par les bénévoles relativement à ces deux derniers éléments s'inscrivent tout de même dans notre définition opérationnelle de la pauvreté⁴⁸, nous les prenons néanmoins en considération.

Celles-ci indiquent qu'au sens de Ninacs, les bénévoles ont une conscience sociale développée. En effet, 91 % d'entre eux estiment que l'insécurité alimentaire et la pauvreté sont générées en grande partie par des facteurs structurels.

La pauvreté est causée par plein de choses : coupures du gouvernement, baisse des salaires, quelqu'un peut perdre tout revenu [...] (B6, p. 15).

N'importe qui peut se retrouver en situation de pauvreté, mais la probabilité est plus grande de t'y retrouver si tu n'as pas eu la chance d'avoir été aux études, de savoir lire et écrire [...] (B9, p. 10).

Ce n'est pas évident de faire sa place dans une société. On ne donne pas beaucoup la chance au coureur. Tu dois avoir un parcours linéaire pour intégrer le marché du travail, beaucoup de connaissances, des diplômes. Tu dois répondre à des exigences qui sont de plus en plus élevées. C'est très difficile pour beaucoup de personnes (B9, p. 11).

Si on t'offre une [*sic*] job à l'aide sociale, tu as beau suivre un cours, si tu n'as pas les capacités, le cerveau facile à fonctionner, tu vas rester pauvre (B4, p. 21).

Par conséquent, il est possible d'affirmer que les bénévoles ont d'une certaine façon une conscience sociale. Toutefois, cette dernière n'est pas directement liée aux problèmes qui les motivent à s'engager à l'ÉSR (isolement et besoin de se sentir utile). Enfin, Ninacs (2008) estime que le développement de la conscience sociale devrait réduire le sentiment de culpabilité face au problème vécu. Comme nous l'avons souligné précédemment⁴⁹, certains bénévoles éprouvent un malaise de recevoir de l'aide sociale.

⁴⁸ Nous avons défini que la pauvreté comprend quatre dimensions : économique, sociale, psychologique et politique. Ainsi, le fait de vivre de l'isolement s'inscrit dans la dimension sociale et le besoin de se sentir utile s'inscrit dans la dimension psychologique.

⁴⁹ Voir la section 5.3.1.

J'ai mon revenu des rentes, mais j'ai travaillé pour l'avoir en faisant mon bénévolat. Je ne suis pas à cracher au gouvernement, à être assis chez moi à ne rien faire. C'est un impact parce qu'au moins je donne du temps à la société (B5, p. 8).

Cette démarche d'*empowerment* semble avoir atténué leur culpabilité en leur permettant de se sentir utiles. En revanche, la réduction de ce sentiment de même que la présence de cette conscience sociale ne sont pas attribuables à un processus formel de réflexion mené à l'ÉSR. Comme nous l'avons souligné dans la section précédente, les espaces dédiés à cette fin sont des exceptions. De fait, les bénévoles affirment ne pas en parler entre eux et près de 30 % expriment un malaise à aborder ces sujets⁵⁰. Ce faisant, il est peu probable que la conscience sociale des bénévoles soit issue de cette démarche.

5.3.5.3 La conscience politique

La conscience politique, quant à elle, réfère à la conscience que les problèmes de nature structurelle (ici la pauvreté et l'insécurité alimentaire) nécessitent des actions politiques et que les individus qui les vivent assument une responsabilité personnelle pour que survienne un changement social. Nous estimons que le concept de conscience politique peut faire l'objet de deux interprétations.

Une première interprétation consiste à restreindre la conscience politique au fait d' « être conscient » que les problèmes structurels requièrent des changements dans le fonctionnement de la société. Encore une fois, en l'absence de données suffisantes, nous ne présenterons pas d'analyse de la conscience politique sur la période qui précède l'ouverture de l'ÉSR. Concernant la période actuelle, 90% des bénévoles de l'ÉSR

⁵⁰ Des exemples de ce malaise sont présentés dans les sections 5.3.1.

estiment que la réduction de la pauvreté (et de l'insécurité alimentaire) nécessite un changement structurel. Voici quelques-unes de leurs propositions :

Le coût de la vie est en croissance, mais pas les revenus. C'est ce qui fait que les gens n'arrivent plus. Il faudrait que le gouvernement passe un décret pour arrêter que les prix des produits augmentent ou pour que les revenus augmentent aussi (B5, p. 13).

Les bons aliments devraient être moins chers que les mauvais. Moi-même, j'ai un souci pour l'alimentation et je me rends compte que je mange plus de choses qui sont moins bonnes pour la santé parce que c'est moi cher (B9, p. 9).

J'ai déjà eu recours à des mesures d'insertion. [...] Les employeurs ne sont pas toujours de bons employeurs. On ne veut pas les dénoncer parce qu'on se dit : « Je vais perdre mon emploi et je vais me retrouver dans la merde ». Il faudrait que le gouvernement visite ces entreprises pour voir comment ça se passe vraiment (B4, p. 17).

Dans la société capitaliste, on suit trop le profit. On ne voit pas les relations humaines. On ne voit que l'argent. Il faut créer des emplois. Les entreprises vont tout faire pour licencier. Le gouvernement a sa part de responsabilité (B11, p. 4).

Toutefois, comme nous l'avons souligné, cela ne provient pas d'un processus réflexif mené dans le cadre de l'ÉSR.

Une seconde interprétation possible est de considérer la conscience politique comme de la *praxis* au sens de Freire (2011[1970]), c'est-à-dire comme un va-et-vient entre la réflexion et l'action politique dans le but de parvenir à un changement social. Sous plusieurs points, la démarche de l'ÉSR s'apparente à ce processus. Au début du projet, les participants d'Ensemble dans l'action ont pris part à une démarche réflexive en vue d'identifier le projet qui répondrait le mieux aux besoins des personnes qui s'alimentent dans les comptoirs alimentaires. Ils ont agi et pris des responsabilités en mettant sur pied l'ÉSR. Actuellement, nous retrouvons aussi une certaine forme de *praxis* au comité des bénévoles. En effet, ceux-ci s'interrogent régulièrement lors des réunions des bénévoles sur les façons d'améliorer ce projet. De plus, ils modifient leurs actions conformément aux décisions qui ont été prises. En revanche, il n'est pas certain que cette *praxis* inclut des « actions politiques ». Malheureusement, Ninacs ne fournit aucune définition de ce terme, outre le fait de préciser qu'il s'agit de « l'action politique dans le sens non partisan

du mot » (Ninacs, 2008, p. 21). Nous consacrons la section 5.5.3 aux actions politiques de cette démarche.

En somme, parce qu'aucune démarche réflexive n'a été sciemment entreprise depuis l'ouverture de l'ÉSR sur les causes de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire et sur les solutions à entreprendre pour y remédier et parce qu'aucune action n'a été réalisée pour intervenir sur les causes de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, nous interprétons que la conscience politique n'a pas été développée dans cette démarche. Pour résumer cette section, mentionnons que certains éléments de la conscience critique sont présents à l'ÉSR, mais que ceux-ci ne sont probablement pas issus de ce processus d'*empowerment*. La figure 5.3.5.3 résume le déploiement de la conscience critique à l'ÉSR.

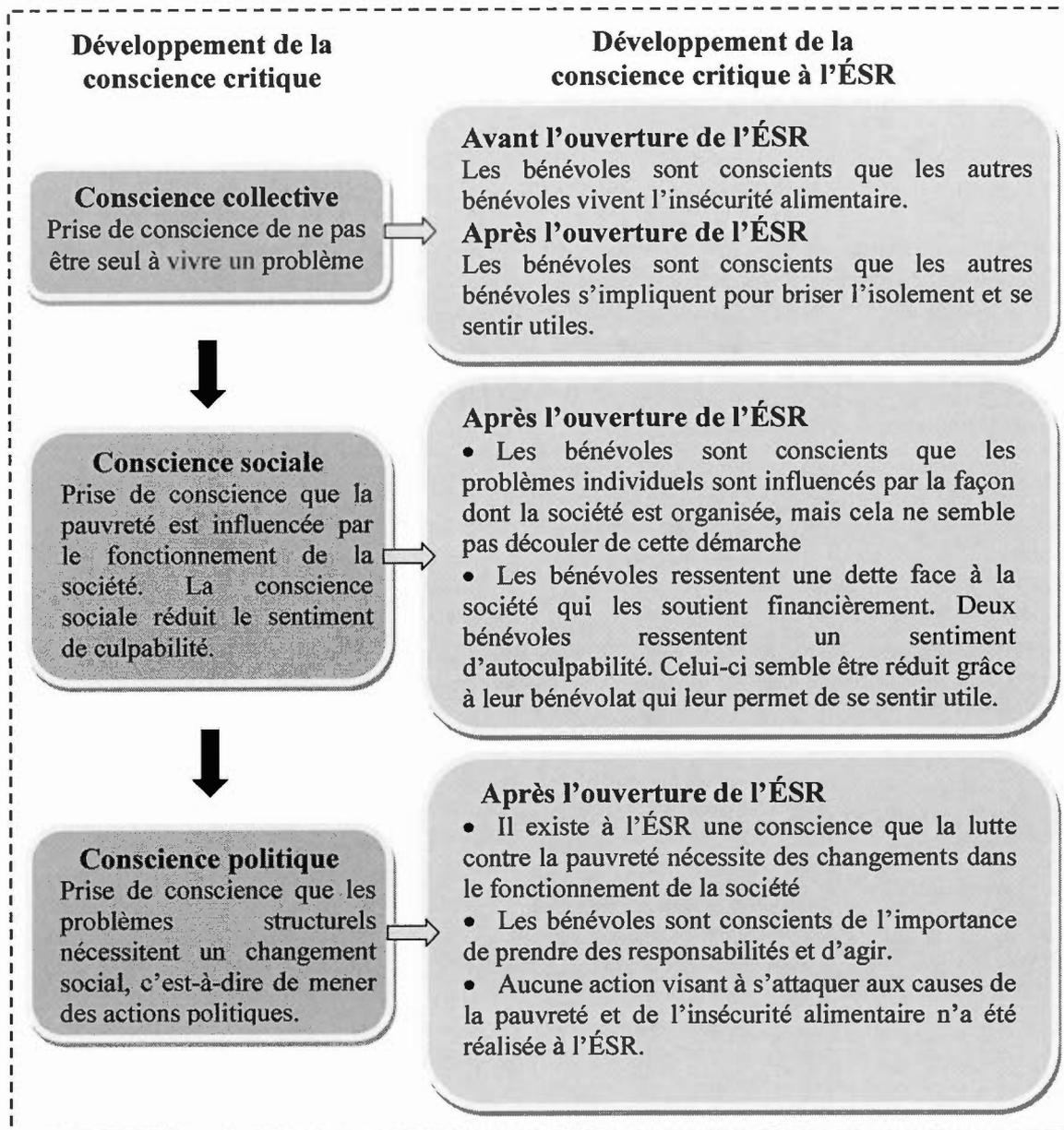


Figure 5.3.5.3 : Conscience critique à l'ÉSR

5.4 Impacts sociaux

5.4.1 Impacts sociaux sur les membres

Dans cette section, nous aborderons les impacts sociaux de cette démarche sur les membres. Premièrement, l'ÉSR est un lieu de socialisation grâce à l'espace café-discussion et aux ateliers.

C'est un espace où je peux m'arrêter, rencontrer des gens, briser l'isolement. Ce n'est pas une épicerie où on entre, on achète et on s'en va. Les membres parlent avec d'autres bénévoles, d'autres personnes qui vivent la même situation qu'eux. Le café est gratuit. Ça fait du bien au cœur de rencontrer d'autres gens, qu'il y ait de la vie (P3, p. 18).

De même, pour 90 % des bénévoles, l'épicerie permet de briser l'isolement et « de rencontrer des gens » (B7, p. 3).

Ça m'occupe beaucoup. Venir ici pour moi, c'est sortir de la maison. Ça me permet de ne pas être isolé (B2, p. 2).

Deuxièmement, l'ÉSR est aussi un lieu d'inclusion. Les employées et les bénévoles s'assurent de l'intégration des nouveaux membres et bénévoles en les accueillant « comme ils sont » (B3, p. 1).

Quand j'ai commencé mon bénévolat à l'épicerie, j'avais peur de ce qu'ils allaient penser de moi. Mais ça super bien été (B4, p. 9).

5.4.2 Impacts sociaux sur les bénévoles

Certains éléments d'inclusion concernent plus spécifiquement les bénévoles. D'abord, la dynamique des bénévoles joue un rôle central. Comme le souligne un partenaire, on retrouve entre eux « un climat de travail où il y a de l'humour. C'est une très bonne ambiance » (P3, p. 20).

Dès le premier jour, j'ai toujours été bien accueillie. Les gens sont très charmants et très courtois. C'était quelque chose qui me touchait beaucoup. J'ai dit, moi aussi je vais faire pareil. Je suis contente d'avoir trouvé cet endroit (B7, p. 2).

Je suis allée rencontrer la [sic] gang. Je la [sic] trouvais dynamique, de bonne humeur et positive. Je me suis dit, c'est un organisme en forme ou en voie de l'être. C'est ça qui m'a attiré là (B9, p. 2).

Ensuite, cette inclusion implique l'acceptation des différences.

Sur le plan personnel, je rencontre des gens que je ne rencontre pas nécessairement dans mon entourage. Ils sont tous fins. On a du plaisir. C'est ben le fun parce qu'ils sont tous différents. J'aime ça être avec eux. Ils m'apportent beaucoup (B1, p. 1).

Ce rapport aux différences concerne aussi les communautés culturelles nombreuses dans le quartier. Un bénévole d'origine québécoise a d'ailleurs mentionné que son engagement à l'ÉSR lui permet de « connaître des personnes d'autres pays et ce qu'ils mangent » (B3, p. 2). De même, un bénévole immigrant a expliqué que son implication à l'ÉSR l'a aidé à « s'intégrer à la société québécoise, à aller vers les autres pour apprendre sur la société et sur les mœurs. Surtout les habitants du Canada quoi » (B11, p. 1). Toutefois, cette acceptation des différences ne fait pas l'unanimité. Selon un partenaire, certains locataires immigrants des HRF ont exprimé un inconfort à fréquenter et à s'impliquer à l'ÉSR en raison du fait qu'ils se sentent étrangers : « Ils trouvent ça très difficile d'arriver ici [à l'ÉSR] pis d'avoir cette relation avec les Blancs » (P2, 10).

Dans la même veine, d'après 73 % des bénévoles, le respect et l'inclusion du groupe sont deux éléments marquants de cette démarche. Les bénévoles se sentent acceptés, peu importe leurs différences.

Il y a un respect qu'il n'y a pas ailleurs. Je me sens accepté et utile (B10, p. 1).
Chacun est apprécié pour ce qu'il est. Chacun trouve la place qui lui convient (B9, p. 6).

Elle [la chargée de projet] nous laisse choisir notre tâche et connaît nos forces et nos faiblesses. Je lui ai dit, du point de vue de la lecture, je ne suis pas capable. Facque, je place le stock et je suis à l'accueil. Je suis bien (B3, p. 13).

Dans un tout autre ordre d'idées, tous les bénévoles, sauf un, ressentent un sentiment d'appartenance au projet et au groupe de bénévoles. Certains d'entre eux ont même développé des amitiés.

C'est mon organisme de quartier. J'en suis fière (B9, p. 6).

Pourquoi je suis là ? Ben, c'est comme si c'était mon propre projet (B5, p. 5).

Pour moi ici, c'est comme une petite famille (B2, p. 3).

On s'appelle. On se voit. On est trois ici qui habitent le même bloc. On se communique sur Internet. On est en lien tout le temps. Je me suis fait un ami ici comme je n'en ai jamais eu (B6, p. 12).

Tous les bénévoles évoquent aussi la présence de solidarité et d'entraide. « Des fois, les autres me montrent des trucs. Des fois, s'il y a des affaires qu'ils ne savent pas, ben moi je montre des trucs. On s'aide entre partenaires » (B2, p. 2). Une employée donne l'exemple du partage des fruits et des légumes en fin de journée. « Ce qui reste, je leur dis : « Il y a ça. C'est à vous de répartir ce qui reste en fonction de vos besoins ». Donc la solidarité, elle est là. Toi, as-tu besoin de patates? Non. J'en ai. Ils sont tous ensemble. C'est super beau » (E2, p. 19). Qui plus est, cette entraide et cette solidarité se manifestent aussi à l'extérieur de l'épicerie.

Quand j'ai déménagé, j'avais besoin d'aide. Bx⁵¹ tout de suite est venu m'aider. Pourtant, ce n'était pas lui qui était censé venir m'aider pantoute. Aussitôt qu'il y a quelque chose, on s'arrange. S'ils sont disponibles. Ils le font (By⁵², p. 12).

Le tableau ci-dessous résume les impacts sociaux de cette démarche sur les bénévoles.

Tableau 5.4.2 : Impacts sociaux de la démarche de l'ÉSR sur les bénévoles

Impacts sociaux	Nombre de bénévoles
Je rencontre des gens	10
Je me sens accepté tel que je suis	8
Je ressens un sentiment d'appartenance au groupe de bénévoles et au projet	10
Présence de solidarité et d'entraide	11

5.5 Impacts politiques

Les impacts politiques font ici référence au gain de pouvoir d'agir des bénévoles sur leur vie et sur leur société grâce à leur implication à l'ÉSR. Dans cette section, nous nous inspirerons de la définition du pouvoir de Ninacs (2008). Celle-ci consiste à choisir délibérément et en toute connaissance de cause et à agir en cohérence avec ce choix en acceptant d'en endosser les conséquences. Précisons d'emblée que nous n'avons récolté aucune donnée concernant les impacts politiques sur la société. En revanche, notre recherche nous a permis de constater certains effets sur le plan individuel, au sein de l'ÉSR et au niveau du quartier. Sur le plan individuel, même si

⁵¹ Nous ne citons pas le bénévole en question afin de ne pas l'identifier.

⁵² *Ibid.*

spontanément les bénévoles n'ont pas mentionné d'impacts politiques, les sections précédentes ont démontré que l'ÉSR leur permet d'accroître leur estime de soi, de se sentir utiles, appréciés et de valoriser et développer leurs compétences. De toute évidence, ces effets ont contribué à leur redonner un pouvoir sur leur vie. Nous n'y reviendrons pas dans ce chapitre. Nous nous concentrerons plutôt d'abord sur les formes de participation des membres à l'ÉSR, puis sur celles des bénévoles, une autre des quatre dimensions de l'*empowerment* individuel de Ninacs (2008). Selon cet auteur, la dimension de la participation renvoie au processus par lequel une personne prend progressivement sa place dans un groupe et y contribue. Celle-ci implique de créer des liens avec les membres de ce groupe, de prendre la parole et de participer aux activités collectives et aux décisions. Puis, nous nous pencherons sur les actions politiques de cette démarche. Cette section se conclura par une brève présentation des impacts politiques de cette démarche sur le quartier.

5.5.1 Participation et pouvoir des membres à l'ÉSR

Dans cette section, nous présenterons trois mécanismes qui ont été mis sur pied à l'ÉSR pour favoriser la participation des membres et nous expliquerons les formes de pouvoir qu'ils y exercent.

Premièrement, deux mécanismes sont utilisés pour prendre connaissance des besoins des membres. D'une part, à chaque ouverture de l'épicerie, les membres sont invités à émettre leurs commentaires aux bénévoles ou aux employées, oralement ou par écrit, en les déposant dans la boîte à suggestions. Ces commentaires sont ensuite discutés lors des rencontres des bénévoles. Grâce à eux, le fonctionnement de l'Épicerie peut constamment être perfectionné. Par exemple, quand des produits sont demandés par

plusieurs membres, ils sont ajoutés sur la liste des achats des prochaines commandes. D'autre part, depuis la création de l'ÉSR, trois sondages ont été réalisés pour connaître les besoins des membres, leurs profils, leurs satisfactions et leurs insatisfactions, soit deux en 2014 et un en 2016⁵³. Deuxièmement, le café-causerie, la tenue d'ateliers lors des journées d'ouverture de l'ÉSR et les cuisines collectives donnent l'occasion aux membres de participer à la vie associative, d'échanger, de prendre la parole et leur place dans un groupe⁵⁴. Troisièmement, la soirée des membres est un espace où il est possible de s'informer sur ce qui se passe dans cet organisme, de poser des questions et de donner son opinion.

Certaines femmes qui viennent ici, ce qu'elles aiment c'est de faire partie d'un groupe. Quand il y a des assemblées de membres, elles sont contentes qu'on les invite à prendre des décisions. [...] Elles se sentent impliquées dans un groupe (P2, p. 23).

Toutefois, à l'exception de l'élection du représentant des membres au comité de suivi, très peu de décisions y sont prises. Bref, les mécanismes visant la participation des membres à l'ÉSR sont essentiellement consultatifs. Néanmoins, ils permettent à ceux et celles qui le désirent de s'exprimer, de faire partie d'un groupe, de contribuer à l'ÉSR. Pour l'organisation, c'est une façon d'être au diapason des besoins de ses membres.

Enfin, il importe de souligner que l'ÉSR donne à ses membres du pouvoir sur leur alimentation en leur permettant de choisir les aliments qu'ils achètent.

Les gens sont plus autonomes dans leur façon de s'alimenter. L'épicerie les aide à faire de meilleurs choix alimentaires. Il y a un pouvoir. Je ne me retrouve pas avec des choses que je n'aime pas. Il y a une espèce de fierté parce que tu

⁵³ Ces sondages sont présentés dans le chapitre méthodologie, à la section 3.2.4.

⁵⁴ Ces activités de l'ÉSR ont été présentées au chapitre quatre de ce mémoire.

l'as fait toi-même. On ne me donne pas ce que je n'ai pas envie de manger (B9, p. 8- 9).
En payant les aliments qu'on consomme, c'est là qu'on reprend de la dignité (E2, p. 1).

5.5.2 Participation et pouvoir des bénévoles à l'ÉSR

Dans cette section, nous démontrerons que la dimension de la participation de l'*empowerment* individuel est bien présente à l'ÉSR. En premier lieu, en plus de disposer des mêmes espaces de prise de parole que les membres, les bénévoles bénéficient d'un lieu décisionnel : le comité de bénévoles⁵⁵. Ce qui nous intéresse ici est le rôle joué par les bénévoles dans ces rencontres. Bien que l'ordre du jour soit préparé par les employées de l'ÉSR, elles encouragent les bénévoles à émettre des propositions. Une des intervenantes constate d'ailleurs une évolution positive de la confiance des bénévoles dans leur prise de la parole. « Je le vois. Il y a plus d'idées qui sont nommées » (E2, p. 17). Présentement, tous les bénévoles, à l'exception de deux, affirment se sentir à l'aise, voire très à l'aise, de prendre la parole pendant ces rencontres.

Le climat des rencontres est très agréable. On discute ouvertement, on donne notre point de vue. Quel que soit le thème, on est là, chacun donne son avis. On le fait facilement et sans aucun obstacle (B7, p. 6).

Ce n'est pas juste un patron qui parle et qu'on écoute. Non. Chacun participe et chacun y va de ses idées et de tout ce qu'il peut faire (B6, p. 12).

⁵⁵ Nous avons présenté ce comité à la section 4.6.3.

En ce qui concerne celles qui ne sont pas à l'aise, l'une d'entre elles est relativement nouvelle. Quant à l'autre, malgré son implication de longue date, elle se sent toujours gênée.

Ça ne fait pas assez longtemps que je suis là pour commencer à en dire trop. Je pense qu'avec le temps peut-être. En même temps, je ne veux pas blesser personne. Facque, je fais attention à ce que je dis en groupe. J'aimerais ça me laisser aller des fois, mais je n'aime pas les conflits (B4, p. 11).

Je ne me sens pas à l'aise parce que je ne sais pas ce que les autres vont penser. Je deviens gênée. Ça va bloquer jusqu'à temps que j'aie des bonnes idées qui me reviennent dans la tête (B2, p. 6).

En deuxième lieu, il faut savoir que ces derniers participent aux petites et aux grandes décisions de l'Épicerie⁵⁶. Celles-ci se prennent par consensus ou à main levée - du nom à donner à un *smoothie* dans une fête à l'identification des moyens pour maintenir l'adhésion des membres.

C'est très très démocratique. Si quelqu'un ne dit pas son avis, c'est qu'il ne veut pas. On lève la main. On vote telle affaire. Même dans les plus petites choses, même dans les recettes, on fait ça tsé (B1, p. 13).

Il y a certaines informations qui se prennent à chaque ouverture sur des tâches simples et d'autres se prennent pendant les réunions des bénévoles une fois par mois. Ça dépend du sujet, ça dépend des décisions. C'est là qu'on fait des suggestions. On le fait ensemble. Si on a pris une décision sur un certain sujet, c'est transmis au comité de suivi par la chargée de projet ou le porte-parole (B5, p. 20).

Afin de saisir le degré d'influence des bénévoles sur les décisions de l'ÉSR, quelques exemples s'imposent. Premièrement, c'est le comité Ensemble dans l'action, formé de bénévoles, qui s'est penché sur le choix du projet à développer pour favoriser un meilleur accès à une alimentation de qualité dans ce secteur de Rosemont. Deuxièmement, ce même comité, soutenu par des partenaires du milieu, a défini la

⁵⁶ Voir la section 4.6.3.

mission et a mis sur pied cet organisme. Troisièmement, les bénévoles ont élaboré, avec la chargée de projet de l'ÉSR, le Guide du bénévole. Spécifions que celui-ci a été bonifié par le comité de bénévoles à deux reprises. Ce guide est très important puisqu'il indique les droits et devoirs des bénévoles et de la chargée de projet. Autrement dit, il agit à titre de contrat moral entre ces deux types d'acteurs. Finalement, nous avons eu l'occasion d'assister à un processus d'élaboration d'un plan de fidélisation des membres auquel huit des bénévoles ont participé. Après trois rencontres, le comité a déterminé quelques actions à entreprendre pour fidéliser les membres. Ces dernières ont ensuite été validées par l'ensemble des bénévoles lors de la réunion mensuelle des bénévoles.

En troisième lieu, leur participation se traduit aussi par des actions. L'épicerie peut ouvrir chaque semaine parce que les tâches de fonctionnement, telles que les achats des produits, le montage des produits, l'inventaire, la caisse, les appels, etc., sont assumées majoritairement par les bénévoles. La plupart du temps, ils mettent en œuvre eux-mêmes les décisions qu'ils prennent lors des rencontres des bénévoles. Par exemple, pour assurer une relève, certains offrent une formation aux nouveaux bénévoles. Qui plus est, ils sont au cœur du processus d'un sondage, réalisé en 2016 auprès des membres de l'épicerie, visant à comprendre pourquoi certains d'entre eux ne reviennent plus. Les bénévoles ont développé les questions, effectué les appels et compilé les résultats du sondage.

En quatrième lieu, pour Ninacs (2008), la participation implique aussi une prise de responsabilités. Cet élément est présent à l'ÉSR. Les bénévoles se sentent concernés par les problèmes de l'ÉSR, prennent des initiatives et des responsabilités pour les résoudre. Ces quelques exemples le démontrent :

La balance de l'épicerie avait perdu une vis et personne ne la réparait. Un jour, j'ai réglé le problème moi-même. J'ai défait la vis qui restait sur la balance et je

l'ai apportée à la quincaillerie pour en acheter une pareille (B1, OP, 17 nov. 2016).

Les initiatives sont bien reçues. Pour Noël, j'ai proposé de faire un cadeau pour les membres. Cette idée a été acceptée. On va cuisiner quelque chose pour eux. [...] Une bénévole a suggéré qu'on remette une carte signée par les bénévoles lors de leur fête. On le fait depuis un mois (B10, OP, 17 nov. 2016).

Deux bénévoles proposent souvent des façons d'améliorer les étagères pour que ce soit agréable à regarder, plus facile d'accès et plus facile à installer et à démonter (B6, 17 nov. 2016).

Cette prise de responsabilités se perçoit aussi dans le fait que près des deux tiers des bénévoles conçoivent leur implication comme un travail et accordent une importance au fait d'être ponctuel. De plus, près de la moitié d'entre eux affirment ressentir de la culpabilité lorsqu'ils doivent s'absenter, et ce, même quand ils sont malades.

L'année passée à pareille date, j'ai été deux mois en congé de maladie, quasiment activité arrêtée totalement pendant tout le mois de février. Je suis revenu un peu avant la fin de mon congé (B5, p. 5).

C'est de pouvoir travailler en ayant du plaisir. Quand tu travailles ben des années très stressé, tu apprécies ça. Ça m'est déjà arrivé de ne pas pouvoir rentrer. Je ne me souviens plus la raison. Mais je n'aime pas ça (B1, p. 5).

En dernier lieu, selon les huit dixièmes des bénévoles, ce gain de pouvoir se manifeste par un sentiment d'influence sur les décisions de l'organisation.

Je m'affirme. Je sens que ce que je dis est pris en considération. Je sens que j'ai une influence sur le groupe, mais c'est le groupe qui l'emporte (B9, OP, 20 oct. 2016).

Les employées nous laissent toute la place. Si les bénévoles ne se sentaient pas impliqués dans les décisions, on fermerait boutique. L'épicerie fonctionne parce que les bénévoles sont là (B6, OP, 20 oct. 2016).

Tableau 5.5.2.: Impacts politiques de la démarche de l'ÉSR sur les bénévoles

Indices d'une prise de pouvoir des bénévoles au sein de l'ÉSR
<ul style="list-style-type: none"> • Il existe à l'ÉSR des lieux où les bénévoles peuvent prendre la parole et échanger • Les bénévoles bénéficient de lieux décisionnels • Des décisions importantes ont été prises par les bénévoles • Les bénévoles sont à l'aise de prendre la parole • Les bénévoles sentent que leur opinion est prise en considération et qu'ils ont une influence à l'ÉSR • Les bénévoles voient leur implication à l'ÉSR comme un travail

5.5.3 Actions politiques de cette démarche

Le terme action politique peut être défini de différentes manières. Si l'action politique renvoie au fait de mener des actions citoyennes en vue d'améliorer son quartier, nous considérons que la démarche de l'ÉSR constitue en soi une démarche politique. De fait, née de la volonté d'agir sur l'insécurité alimentaire, cette organisation permet aux bénévoles d'agir sur ce problème et d'en réduire ses effets. Si nous considérons plutôt le terme action politique dans le sens d'actions réalisées dans l'espace public en vue d'influencer les élus et les citoyens, nous répondons alors par la négative puisque seulement trois actions répondent à ces caractéristiques. Premièrement, plusieurs bénévoles de l'ÉSR ont participé en 2016 à une manifestation pour promouvoir la paix dans le quartier à la suite de coups de feu tirés dans les environs de l'ÉSR. Cette décision avait été prise dans le cadre d'une réunion des bénévoles. Deuxièmement, selon une employée, au début de la démarche de l'ÉSR un des bénévoles avait interpellé Jean-François Lisée, le député de la circonscription, pour obtenir du financement pour l'ÉSR. Troisièmement, à la fin de décembre 2016, le financement de l'ÉSR prenait fin et le délai pour son renouvellement faisait en sorte qu'elle ne disposait d'aucun revenu pendant trois mois. Afin d'éviter que cet

organisme ne cesse ses activités pendant cette période, les membres ont signé une pétition visant à demander à l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie de combler ce trou financier. Cette démarche a porté fruit puisque l'ÉSR a obtenu ce financement (Ville de Montréal, s. d.). En somme, peu d'actions ont visé à influencer les élus politiques et à intervenir dans l'espace public.

5.5.4 Impacts sur le quartier

Nous disposons de peu d'information concernant les impacts politiques de cette initiative sur le quartier. Deux éléments méritent tout de même d'être évoqués. D'une part, l'ÉSR est reconnue comme un modèle, tant dans le quartier que par les bailleurs de fonds puisqu'il est financé depuis trois ans.

Dans le quartier, on est inspirant. J'ai su hier que la Coalition en sécurité alimentaire et le Comité accès à la nourriture voulaient qu'on se joigne à eux. Je pense que ça veut dire qu'on est reconnu dans le milieu, que dans le quartier on a une belle visibilité (E2, p. 18).

Le projet est vu comme un modèle d'*empowerment* et pour cela, il y a beaucoup de gens qui veulent nous rencontrer. Je pense que les gens voient ça comme un super beau projet novateur. On est un petit projet, mais c'est vraiment parti des gens. C'est un des projets les plus d'*empowerment* dans le quartier que je connaisse. (E1 p. 22).

De plus, signalons que l'ÉSR a remporté le prix « Coup de cœur 2016 » du Gala Élixir. Celui-ci « vise à souligner l'excellence en gestion de projet au Québec en récompensant des projets s'étant démarqués par leur rendement supérieur ainsi que par leur gestion exemplaire dans différents domaines d'expertise » (PMI⁵⁷ section de

⁵⁷ PMI signifie *Project Management Institute*.

Montréal, s. d.). Lors de la remise de ce prix, qui n'a été attribué qu'à un seul organisme à Montréal, le président du PMI Montréal aurait parlé de l'« impact majeur [de l'ÉSR] sur la communauté » (Compagnon de Montréal, 11 nov. 2016). De plus, le prix engagement citoyen du Gala Mosaïque – gala qui se déroule une fois tous les cinq ans et qui souligne l'apport des personnes qui œuvrent au développement social dans Rosemont – a été décerné en 2014 à un bénévole de l'ÉSR. En plus de ces prix,

l'épicerie solidaire et quatre autres initiatives ont été priorisées dans le prochain plan d'action triennal de la table de concertation en sécurité alimentaire de Rosemont. Facque, c'est clair que pendant trois ans, s'il y a un paquet d'autres affaires qui arrivent, on sait que nous, on met nos efforts sur celles-là (P4, p. 17).

D'autre part, trois partenaires estiment que la présence de l'ÉSR dans les HRF contribue à améliorer l'image du quartier et met de la vie dans ce milieu.

Les barbecues qu'on organise sont en plein cœur du parc de ces HLM-là. Il faut voir ces journées-là les enfants, les ados, les parents, les personnes âgées qui se rassemblent, qui échangent. Il y a de la musique et une belle ambiance. Les organismes communautaires sont présents. On sent que les gens ont confiance. Il y a de la vie [...] (P3, p. 19).

J'ai l'impression que l'épicerie donne une meilleure visibilité aux Habitations [Rosemont]. Il s'en passe des affaires là-bas. Ça a probablement un effet sur la qualité de vie des gens. Il y a quelque chose qui se passe dans notre salle. Il y a une épicerie et des intervenants. Il n'y a pas juste du négatif pis de la violence (P4, p. 17).

Toutefois, cela n'empêche pas une des bénévoles qui résident dans les environs de l'ÉSR d'avoir peur.

J'aimerais ça qu'on ait un local qui est à nous dans un meilleur secteur parce que ça brasse pas mal ces temps-ci. Il y a eu, la fin de la semaine passée, un tir à bout portant au coin de Bellechasse et la 20^e. Avant les fêtes, il y a eu un meurtre sur la 16^e. C'est en plein quartier chaud. C'est sûr que c'est relié au gang de rue. Je suis un petit peu peureuse à cause de ce qui se passe dans le coin. J'hais ça (B9, p. 17).

5.6 Conclusion

En conclusion, ce chapitre avait pour but de présenter les impacts d'une démarche d'*empowerment* sur la pauvreté, laquelle comportait quatre dimensions : économique, psychologique, sociale et politique. Deux éléments sont à retenir. Premièrement, nous avons démontré que les impacts de l'ÉSR sur la pauvreté sont élevés sur les plans psychologique et social et plus limités sur les plans économique et politique. Nous avons vu, d'abord, que les impacts économiques sont mitigés. Certains affirment que cette organisation a amélioré leur situation financière alors que d'autres estiment que les impacts sont restreints. De façon générale, les bénévoles sont plus satisfaits des impacts économiques que les membres. Ensuite, nous avons démontré que les impacts psychologiques et sociaux sur les bénévoles sont importants. Cette démarche leur a, entre autres, permis d'accroître leur estime de soi, de sentir bien, fiers, reconnus, utiles, de valoriser et de développer leurs compétences, de briser leur isolement, de se faire un réseau d'entraide et même, pour certains, de se faire des amis. Ces impacts sont toutefois moins importants chez les membres. L'ÉSR leur offre tout de même un soutien psychologique, leur redonne une dignité en leur permettant de choisir les aliments qu'ils achètent et leur propose un lieu de socialisation. Enfin, sur le plan politique, cette démarche procure aux membres un pouvoir sur leur alimentation et leur permet de donner leur avis sur le fonctionnement de l'ÉSR. Quant aux bénévoles, elle leur donne un pouvoir sur leur vie et sur certaines décisions de cette organisation. Bien que cette démarche exerce une certaine influence sur le quartier, ses impacts politiques sont circonscrits à l'ÉSR.

Deuxièmement, il convient de remarquer que la démarche de l'ÉSR n'est pas complètement fidèle au cadre théorique d'*empowerment* utilisé dans cette démarche,

soit celui de Ninacs. Seulement trois des quatre composantes de l'*empowerment* individuel de cet auteur sont présentes dans cette démarche, soit l'estime de soi, les compétences et la participation. Ces dimensions sont moins développées pour le reste des membres de l'ÉSR qu'elles ne le sont pour les bénévoles. Pour ce qui est des membres, cette démarche n'a pas nécessairement augmenté leur estime de soi, mais elle a accru leur dignité en leur permettant de choisir les aliments qu'ils achètent. Sur le plan du développement des compétences, certains membres ont peut-être acquis des connaissances en participant aux cuisines collectives ou aux ateliers, mais n'ont pas eu l'occasion de mettre à contribution leurs compétences. En ce qui concerne la participation des membres à l'ÉSR, celle-ci se limite à de la consultation. Enfin, la quatrième dimension de l'*empowerment* individuel de Ninacs, soit la conscience critique, n'a pas été sciemment développée ni pour les membres ni pour les bénévoles.

CHAPITRE VI

ANALYSE DES IMPACTS DE L'ÉPICERIE SOLIDAIRE DE ROSEMONT

Dans ce chapitre nous approfondirons les impacts de la démarche de l'ÉSR sur la pauvreté. Dans un premier temps, nous analyserons ces impacts en fonction des quatre composantes de notre définition opérationnelle de la pauvreté, à savoir, les dimensions : économique, psychologique/symbolique, sociale et politique. Dans un deuxième temps, nous aborderons une question qui a émergé au cours du processus de cette recherche : comment expliquer que les résidents des Habitations Rosemont familles (HRF) ne soient pas plus nombreux à être bénévoles et membres de l'ÉSR? Nous avons retenu cette question pour deux raisons. D'une part, elle répond à une demande de certains membres du comité de suivi et de certains bénévoles de l'ÉSR. D'autre part, elle contribue à répondre à notre question de recherche en ce sens que le nombre de personnes rejointes fait partie des impacts du processus d'*empowerment* à l'étude. Conséquemment, il importe d'identifier les éléments qui nuisent au rayonnement de ce projet. Nous en présenterons quelques-uns. En dernier lieu, nous répondrons à la question et aux sous-questions de notre recherche et nous reviendrons sur les hypothèses que nous avons formulées au début de ce mémoire.

6.1 Impacts de la démarche de l'ÉSR sur la pauvreté

Cette section a pour but d'approfondir certains des impacts de la démarche de l'ÉSR sur la pauvreté. D'abord, nous nous pencherons sur les impacts économiques afin de comprendre pourquoi ceux-ci ne sont pas plus élevés. Ensuite, nous traiterons d'un élément qui n'a pas été abordé directement, soit les impacts symboliques, lesquels sont étroitement liés à la dimension psychologique. Puis, nous aborderons la dimension politique. Nous concluons cette section par une analyse globale des impacts de l'ESR sur la pauvreté. Pour ce faire, nous nous baserons sur le concept de désaffiliation de Castel et de disqualification sociale de Paugam. Nous profiterons de cette occasion pour revenir sur les impacts sociaux et psychologiques de l'ÉSR.

6.1.1 Impacts économiques

Nous avons vu que les impacts de la démarche de l'ÉSR sont limités sur le plan économique. Malgré le fait que les prix de l'ÉSR sont inférieurs à ceux des grandes épiceries, ils demeurent plus chers qu'un panier d'épicerie qui ne serait composé que de produits en rabais ou provenant des banques alimentaires. Conséquemment, pour ses membres, l'ÉSR constitue un lieu parmi d'autres pour faire ses achats. Plus précisément, les quatre dixièmes d'entre eux⁵⁸ ont recours aux banques alimentaires et la majorité des bénévoles font moins de 50% de leurs achats dans cette épicerie. Étant donné que la mission de l'ÉSR est la lutte contre l'insécurité alimentaire, il importe de se demander quels sont les éléments qui limitent actuellement les impacts économiques de cette démarche.

⁵⁸ Selon un sondage mené en septembre 2014, 43% des membres y ont recours.

Une première réponse se trouve dans le fait que le pouvoir d'achat actuel de l'ÉSR est encore limité puisqu'en moyenne en 2016 seulement 37 membres achetaient à chaque journée d'ouverture. Selon Mathilde-Hasnae Manon, qui a coordonné le groupe d'achat de l'Accorderie de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et de Montréal-Nord pendant trois ans, plus le montant des commandes est élevé et plus il est possible d'obtenir de meilleurs prix de la part des grossistes.

Par exemple, chez Mayrand les rabais sont à la caisse. Donc si tu prends des caisses de 12 ou 24 ou 48, c'est moins cher. On peut économiser en achetant à la caisse, mais on peut économiser plus en achetant la palette [un format plus gros] (Mathilde-Hasnae Manon, échange courriel, 27 juin 2017).

L'Épicerie solidaire du Grand Plateau partage cet avis sur son site Internet :

Le principe à la base : se regrouper pour obtenir un meilleur pouvoir d'achat. Une première expérience réalisée en mars 2011 a confirmé que les économies sont réelles. La CDC ASGP est membre du Regroupement d'achats des organismes communautaires, une initiative régionale, soutenue par Moisson Montréal, visant à augmenter le pouvoir d'achats des groupes communautaires. Les économies peuvent atteindre jusqu'à 50 % du prix courant en supermarché (Action Solidarité CDC du Grand Plateau, s. d., s. p.).

Précisons également que le montant des commandes influe le coût de livraison des produits, ce qui a évidemment un effet sur les prix. En effet, certains grossistes offrent la livraison gratuite à partir d'un certain montant, lequel varie d'un grossiste à l'autre. En 2016, par exemple, ce montant s'élevait à 1000\$ pour certains fournisseurs (Mathilde-Hasnae Manon, échange courriel, 27 juin 2017). Pour la même année, l'ÉSR devait aller chercher les produits qu'elle vendait. D'après la chargée de projet de cet organisme, l'ÉSR devait déboursier 60\$ par journée d'ouverture pour l'essence du camion, c'est-à-dire 120\$ par mois. Malgré le fait que ces dépenses puissent paraître dérisoires, elles font légèrement augmenter les prix des produits. De fait, 60\$ répartis sur 37 membres (il s'agit de la moyenne du nombre de membres qui ont

acheté lors de chaque journée d'épicerie en 2016), représente une hausse de 1,62\$ par client qui achète.

Selon les faits que nous venons d'exposer, nous pourrions supposer qu'une augmentation du nombre de membres aurait pour effet d'accroître le pouvoir d'achat de l'ÉSR. Toutefois, cette augmentation doit être significative, car même si le nombre de membres qui ont acheté en 2015 a légèrement augmenté, on parle ici d'une hausse de moins de cinq membres par journée d'ouverture, le montant des commandes a décliné (OP, 22 sept. 2016). Cela s'explique par le fait que les dépenses moyennes des membres à l'ÉSR ont diminué. Ainsi, d'après ces données et les commentaires précédents, nous sommes portée à croire qu'une augmentation substantielle du nombre de membres permettrait une réduction des prix de l'ÉSR. De même, nous estimons qu'offrir de meilleurs prix permettrait d'accroître le nombre de membres.

Un pas dans cette direction a été franchi puisqu'en 2016 cet organisme est devenu membre de la coopérative de solidarité en alimentation « Panier futé ». Faire partie d'un groupe d'achats ou d'une coopérative de solidarité en alimentation est, en effet, une bonne stratégie pour obtenir de meilleurs prix. Selon un employé de cette organisation, l'initiative de « Panier futé » (s. d.), relativement nouvelle⁵⁹, n'a pas encore mesuré avec précision le pourcentage d'économie qu'elle procure à ses membres, mais son pouvoir d'achat n'a pas atteint son plein potentiel. Son nombre de membres est encore trop restreint. Certains projets similaires fondés depuis plus longtemps, tels que le *Park Slope Food Coop*⁶⁰(s. d.) et la Coopérative La Maison

⁵⁹ Cette coopérative a été fondée en novembre 2014.

⁶⁰ Le *Park Slope Food Coop* est une coopérative de solidarité en alimentation située dans la ville de New York. En mars 2017, elle comptait plus de 17 000 membres. <https://www.foodcoop.com/mission>

Verte⁶¹ (s. d.), qui comptent aujourd'hui plus de 10 000 membres, ont démontré qu'il est possible de réduire les coûts de vente des produits comparativement aux autres épiceries, de 20 à 40 % pour la première et de 5 à 35% pour la seconde. En ce sens, il est possible d'émettre l'hypothèse que l'adhésion à la coopérative de solidarité « Panier futé » (s. d.) permettra à moyen terme de réduire les prix de l'ÉSR.

Néanmoins, comme le souligne une employée de l'ÉSR (voir section 5.2.1), même si cet organisme parvenait à offrir de meilleurs prix, ces derniers ne parviendraient pas à concurrencer ceux des comptoirs alimentaires, lesquels offrent gratuitement ou à un prix symbolique leurs produits. Les prix de l'ÉSR demeureraient tout de même trop dispendieux pour les plus pauvres, tels que les personnes bénéficiaires de l'aide sociale, jugées aptes au travail et qui n'ont pas accès à un logement subventionné. Rappelons qu'en 2017, l'aide sociale pour une personne seule jugée apte au travail s'élève à 628\$ par mois et que le loyer moyen d'un studio, par exemple dans Rosemont-La Petite-Patrie, s'élevait, en 2015, à 588\$ par mois (Harrison-Julien, Radio-Canada, 2015)⁶². Autrement dit, il ne reste environ que 40\$ par mois à ces personnes pour se nourrir, se vêtir, se déplacer, payer leur électricité, leur téléphone, etc. Il convient aussi de souligner que même certains bénévoles, qui disposent d'un logement subventionné⁶³, qui reçoivent de l'aide sociale et qui sont jugés aptes au travail, ont recours aux comptoirs alimentaires. Cela démontre les limites

⁶¹ La Coopérative la Maison verte est une coopérative de solidarité en alimentation située à Montréal. En mars 2017, elle comptait plus de 10 700 membres (Coopérative la maison verte, s. d.)

⁶² Nous n'avons pas trouvé de données plus récentes, mais nous présumons que pour 2017 ce nombre est plus élevé. En effet, la hausse moyenne de cet arrondissement s'élevait, en 2016, à 2,3%, ce qui porterait le loyer moyen pour un studio à 601, 52\$ par mois.

⁶³ Un logement subventionné permet à une personne qui en bénéficie de ne payer que 25% de ses revenus. Pour une personne seule qui reçoit de l'aide sociale et qui est jugée apte au travail, son loyer s'élève à 157\$ par mois. Il ne lui reste donc que 471\$ pour l'ensemble de ses dépenses mensuelles

économiques d'une démarche telle que l'ÉSR pour lutter contre l'insécurité alimentaire.

6.1.2 Impacts psychologiques et symboliques

Cette section vise à approfondir l'une des dimensions des impacts psychologiques de cette démarche, soit la dimension symbolique, c'est-à-dire la façon dont la société perçoit les bénévoles et la façon dont se perçoivent les bénévoles, laquelle est intimement liée aux représentations sociales. Comme le souligne Schnapper, de nos jours, le statut social repose en grande partie sur le travail que nous exerçons. « Le travail est resté, en tout cas jusqu'à aujourd'hui, le fondement de la dignité des hommes » (Schnapper 1981/1994, cité dans Schnapper, 1996, p. 28). Non seulement les bénévoles de l'ÉSR n'exercent aucun emploi, mais 90% d'entre eux vivent sous le seuil de faible revenu et dépendent de l'aide financière du gouvernement pour survivre. Plus encore,

le fait d'être contraint de solliciter les services d'action sociale pour obtenir de quoi vivre altère souvent leur identité préalable et marque l'ensemble de leurs rapports avec autrui. Ils éprouvent alors le sentiment d'être à la charge de la collectivité et d'avoir un statut social dévalorisé (Paugam, 2012, p. 2).

En effet, les personnes qui vivent une situation de vulnérabilité économique et de précarité subissent le regard réprobateur et dénigrant des autres, lesquels ne partagent pas leurs conditions de vie; un regard qui affecte leur estime de soi et les dévalorise. Précisons que cette perception négative d'eux-mêmes résulte aussi de leur propre jugement de leur situation (Queiroz, 1996). À cet égard, deux bénévoles, qui affirment peiner « à joindre les deux bouts », ont évoqué être gênés de parler de leur

situation économique et une autre a mentionné se sentir « coupable d’être sur l’aide sociale » (B10, OP, 20 oct.).

Les données de cette étude tendent à démontrer que même si la majorité des bénévoles affirment ne pas être pauvres (voir la section 5.3.1), ils semblent éprouver le besoin d’acquérir un statut social plus valorisant. Leur bénévolat à l’ÉSR s’avère une façon d’y parvenir. En effet, 82% des bénévoles s’impliquent à l’ÉSR pour se sentir utiles, 55% d’entre eux pour aider et redonner à la société et la majorité parlent de leur bénévolat comme d’un travail⁶⁴. De même, leur engagement dans cet organisme procure aux huit dixièmes des bénévoles une fierté⁶⁵. À notre avis, l’existence de ce nouveau statut résulte en partie de la reconnaissance de leur apport à cette démarche par les autres bénévoles, les employées et les membres de l’ÉSR⁶⁶.

Ce discrédit se situe aussi dans le traitement qui est réservé aux pauvres (Anderson et Snow, 2001). Entre autres, ils doivent attendre plus longtemps pour obtenir des services d’une qualité moindre. Par exemple, un peu plus du tiers des bénévoles de cette recherche ont souligné à quel point il leur est humiliant de se rendre dans les comptoirs alimentaires, d’attendre parfois plus d’une heure pour obtenir de la nourriture qui n’est pas choisie, qui est parfois avariée et qui ne permet pas de se nourrir sainement⁶⁷. Par conséquent, l’un des effets symboliques positifs de l’ÉSR, intervenant à la fois sur les membres et les bénévoles, est de ne pas avoir à subir cet affront supplémentaire que représente le fait de s’alimenter dans ces lieux.

⁶⁴ Voir la section 5.3.5.1.

⁶⁵ Voir la section 5.3.3.

⁶⁶ Voir la section 5.3.3.

⁶⁷ Pour un exemple, voir la section 5.3.2.

Si le statut des personnes qui dépendent de l'aide gouvernementale pour survivre n'est guère reluisant, il ne faudrait pas pour autant penser que tous ces individus sont perçus de la même manière. Il règne en ce moment, du moins au Québec et en France, une dichotomie entre les bons pauvres (les inaptes au travail) et les mauvais pauvres (les aptes au travail) (Morel, 2002; Gaudreault, 2013; Paugam, 2012). Cette distinction est institutionnalisée et se traduit par un soutien financier différencié⁶⁸ et par une appellation « politique » distincte (solidarité sociale et aide sociale). Cette représentation sociale s'accompagne du préjugé selon lequel la pauvreté des personnes aptes au travail résulte d'un manque de volonté et de prise de responsabilités des individus qui la vivent (Morel, 2002; Gaudreault, 2013; Paugam, 2012; CEPE, 2016; Schnapper, 1996; Dupéré et Gélinau, 2012).

Être pauvre, c'est d'avoir échoué, puisque la société, organisée autour de la production et de la gestion des richesses, se donne pour objectif collectif d'assurer le bien-être matériel de tous. [...] La pauvreté ne peut plus être vécue comme une condition imposée par le destin et partagée par beaucoup d'autres, comme elle le fut pendant des siècles; elle révèle et consacre l'incapacité et l'échec personnel du pauvre (Schnapper, 1996, p. 31).

Ces représentations sociales stigmatisantes ont, bien sûr, un effet sur ceux qui les vivent et teintent la démarche de l'ÉSR. Par exemple, deux bénévoles sans contraintes à l'emploi et une bénévole avec contraintes à l'emploi conçoivent le temps qu'ils consacrent à leur engagement à l'ÉSR comme une façon de légitimer l'aide sociale dont ils bénéficient.

Je pense que tu connais une fierté de faire du bénévolat. Tu reçois de l'argent du gouvernement, peut-être pas à salaire normal, mais au moins, tu te dis, je l'ai quand même gagné (B4, p. 12).

⁶⁸ En 2017, alors que le montant d'aide sociale versé à une personne seule sans contrainte à l'emploi est de 628\$, celui d'une personne avec contraintes sévères à l'emploi s'élève à 954\$.

Ce faisant, même si les personnes jugées aptes au travail, qui touchent de l'aide de dernier recours, sont perçues plus négativement que celles jugées inaptes au travail, ces deux catégories d'individus (les assistés aptes et les assistés inaptes au travail) sont perçues négativement socialement. Il est intéressant de remarquer que même si ces six bénévoles, soit plus de la moitié, attribuent l'origine de la pauvreté au fonctionnement de la société, ils ont néanmoins intériorisé les représentations sociales péjoratives faites sur les pauvres. En effet, une bénévole est d'avis que les personnes en situation de pauvreté sans handicap sont responsables de leur sort et deux autres bénévoles estiment que certains pauvres ne font pas suffisamment d'efforts pour s'en sortir⁶⁹.

Il importe de se demander si la perception des bénévoles des assistés sociaux aurait été différente si la conscience critique avait davantage été développée. Cette idée est soutenue par Ninacs (2008) et Le Bossé (2016). En effet, d'après ces auteurs, ce processus a pour effet de développer l'esprit critique et « d'aider les personnes appauvries à franchir les barrières psychologiques de la stigmatisation et de la culpabilisation » (Ninacs, 2008, p. 12).

L'adoption d'un point de vue critique consiste, dans un premier temps, à se méfier des évidences, c'est-à-dire des croyances, connaissances ou habitudes de pensée que l'on adopte sans prendre le temps de les examiner de près. [...] Dans un deuxième temps, l'exercice de pensée critique consiste à réexaminer l'ensemble de la situation en contestant systématiquement notre adhésion à telle ou telle affirmation [...] (Le Bossé, 2016, p. 202).

En résumé, s'impliquer à l'ÉSR procure aux bénévoles une identité sociale positive, dément les préjugés selon lesquels les pauvres sont paresseux et inutiles socialement,

⁶⁹ Voir la section 5.1.

démontre socialement qu'ils méritent l'aide financière de l'État et leur permet de retrouver une dignité. Par le fait même, cela améliore leur estime de soi.

6.1.3 Impacts politiques

Cette section vise à approfondir les impacts de la démarche de l'ÉSR sur le plan politique. Nous nous intéresserons au pouvoir des membres et des bénévoles sur leur vie, au sein de l'ÉSR, sur leur communauté et sur leur société. Pour nous guider dans cette entreprise, nous partirons des trois niveaux d'*empowerment* de la théorie de Ninacs (2008), soit individuel, organisationnel et sociétal. Ces trois niveaux constitueront les sous-sections de la section impacts politiques. Toutefois, le niveau organisationnel sera divisé en deux sections. La première se penchera sur le rapport de pouvoir entre les bénévoles, les employés de l'ÉSR et, dans une moindre mesure, les membres. Quant à la deuxième section, elle abordera les éléments à travailler pour accroître le pouvoir décisionnel des membres et des bénévoles dans la démarche à l'étude.

6.1.3.1 Impacts politiques sur le plan individuel

Comme nous l'avons mentionné dans la section 5.5, outre le fait d'accroître le pouvoir d'achat des membres de l'ÉSR, les impacts politiques individuels touchent essentiellement les bénévoles. La pensée de Sen permet de mieux les appréhender. Pour cet économiste, la pauvreté est une « privation de capacité d'être et de faire » (Bisiaux, 2011; Sen, 1994), c'est-à-dire ce qu'on peut réaliser en prenant en compte

nos ressources, les éléments sur lesquels nous n'avons aucune emprise et nos caractéristiques personnelles. Pour reprendre les termes de Sen, nous estimons que l'ÉSR permet d'acquérir une certaine « capacité d'être et de faire ». D'une part, elle permet aux bénévoles d'être, car elle permet d'améliorer leur estime de soi et de redéfinir positivement leur statut social⁷⁰. D'autre part, en développant et en valorisant les compétences des bénévoles et en améliorant leur estime de soi⁷¹, leur implication dans ce projet a accru leur capacité de faire. Certains ont noté que les connaissances et les savoir-faire qu'ils ont développés dans le cadre de leur bénévolat leur sont utiles à l'extérieur de l'ÉSR⁷². Qui plus est, cette démarche leur fournit des ressources et un lieu pour qu'ils fassent des tâches et qu'ils s'accomplissent. Comme nous l'avons souligné, leur engagement leur procure une fierté. Toutefois, si leur implication à l'ÉSR augmente leur capacité d'être et de faire, il n'est pas certain en revanche qu'elle leur permette d'acquérir véritablement une liberté réelle, c'est-à-dire la capacité de « réaliser les choix de vie qu'[...][ils] valorisent » (Prévost, 2011, p. 34). En effet, bien que les six dixièmes de ces individus évaluent positivement leur situation, ils ne feraient sans doute pas les choix de vie qu'ils font actuellement si leurs revenus étaient plus élevés. Par exemple, les bénévoles qui s'alimentent dans les comptoirs alimentaires ne le feraient plus. Il est également probable que les deux tiers des bénévoles qui « courent les rabais »⁷³ consacraient moins de temps à cette activité. Trois d'entre eux nous ont aussi confié que si leur santé leur permettait ou s'ils étaient embauchés, ils aimeraient retourner sur le marché du travail. En somme, même si cette démarche permet aux bénévoles et aux membres de choisir leur

⁷⁰ Voir les sections 5.1 et 6.1.2.

⁷¹ La section des impacts psychologiques du chapitre cinq traite de ces aspects.

⁷² Voir la section 5.3.4.

⁷³ Voir la section 5.2.1.

alimentation, au sens de Sen, elle ne lutte pas contre la pauvreté, car elle ne permet pas aux bénévoles de choisir librement la vie qu'ils souhaitent mener.

6.1.3.2 Impacts politiques sur le plan organisationnel

Cette section se consacre au partage des pouvoirs entre les intervenantes et les personnes accompagnées de cette démarche, car il constitue l'un des principes de base de l'*empowerment*. Dans la littérature sur cette approche, il existe une gamme d'interprétation sur ce type de rapport (Lemay, 2007; Le Bossé et *al.*, 2002) : de la simple consultation (perçue par Lemay (2007) comme de l'instrumentalisation et non comme de l'*empowerment*) à une prise de pouvoir totale par les personnes marginalisées. Pour Ninacs, il s'agit de parvenir à « une équité dans la redistribution du pouvoir par ceux et celles qui le possèdent » (Katz, 1984, cité dans Ninacs, 2008, p. 42). Notamment, cela requiert que les personnes ou les communautés qui vivent un problème participent à sa définition, à l'identification de solutions et à leur mise en œuvre. Pour mener l'analyse du rapport entre les employées et les bénévoles de l'ÉSR, le cadre théorique de Ninacs (2008) sera employé.

Avant l'ouverture de l'ÉSR, un partage des pouvoirs s'est effectué entre les employées et les bénévoles de l'ÉSR en ce qui a trait au processus de définition du problème et de la solution, ce qui est conforme à la théorie de l'*empowerment* de Ninacs (2008). Les personnes qui vivaient le problème de l'insécurité alimentaire, accompagnées de la chargée de projet de l'époque et soutenues par des partenaires du milieu, ont défini les difficultés qu'elles rencontraient en s'alimentant dans les banques alimentaires (le problème) et ont identifié une solution pour améliorer leur

situation⁷⁴, soit la création de l'ÉSR. De plus, elles ont agi pour la mettre sur pied. Concrètement, ce comité a élaboré le projet, sa mission et le plan d'affaires.

En ce qui concerne le partage des pouvoirs depuis l'ouverture de l'ÉSR, celui-ci se traduit notamment par une adhésion des intervenantes à l'approche d'*empowerment* et par un désir de laisser une place et du pouvoir aux bénévoles et aux membres⁷⁵. L'une des intervenantes souhaite d'ailleurs « que les gens qui sont bénévoles à l'épicerie se sentent égaux à [...] [elle] et que chacun ait un rôle à jouer qui est important » (E1, p. 11). Toutefois, faute de temps, les intervenantes reconnaissent ne pas toujours parvenir à inclure le point de vue des bénévoles dans les décisions qu'elles prennent concernant l'ÉSR. À long terme, les employées et les membres du comité de suivi, tout en exprimant certaines réserves, envisagent même une délégation totale des pouvoirs aux membres de l'ÉSR.

Mon idéal ce serait que ce soit un projet 100 % autonome. Ce serait l'apothéose de l'*empowerment*. Mais je ne pense pas que ce soit réaliste parce que souvent les gens ne veulent pas ça. Je me base sur mon expérience dans un projet de jardin. On avait un groupe qui pouvait fonctionner tout seul, mais dès qu'on leur offrait la possibilité de s'autonomiser, il voulait un animateur. Je me demande si l'*empowerment* ce n'est pas le rêve de beaucoup d'intervenants. Peut-être que les bénévoles, en ce moment, en ont du pouvoir et qu'ils n'en veulent pas plus. C'est beaucoup d'énergie et de stress à leur faire porter. Ils aimeraient eux aussi être payés pour prendre plus de responsabilités (E1, p. 14).

Pour leur part, tous les bénévoles ont précisé être satisfaits de la place qu'on leur accorde dans ce projet et deux d'entre eux sont d'avis que les bénévoles ne devraient pas avoir plus de pouvoir.

Le pouvoir, j'aime autant y laisser ça parce que je le sais comment c'est lourd à porter (B3, p. 14).

⁷⁴ La genèse du projet de l'ÉSR est présentée à la section 4.1 de ce mémoire.

⁷⁵ Nous l'avons vu à la section 5.5.

Je ne sais pas si ce serait une bonne chose que les décisions soient prises en assemblée générale. Jusqu'à maintenant, les décisions se prennent par le comité de suivi. Les gens qui viennent en assemblée générale ne connaissent pas toujours comment ça fonctionne (B10, p. 6).

Dans ce contexte, pouvons-nous qualifier le partage actuel des pouvoirs entre les bénévoles et les intervenantes de l'ÉSR d'équitable? Étant donné que Ninacs ne précise pas exactement ce qu'équitable signifie, il s'avère difficile d'y répondre. Si équitable renvoie, comme le suggère le commentaire ci-dessous, au pouvoir que les personnes accompagnées souhaitent assumer, nous estimons qu'il y a dans cette démarche une répartition équitable des pouvoirs.

L'*empowerment* idéal c'est peut-être d'arriver au juste équilibre entre le pouvoir que les gens aimeraient reprendre et ce qu'on leur donne, d'être toujours à l'écoute et de maintenir ce sentiment de satisfaction d'être impliqué et d'avoir de l'emprise sur le projet (E1, p. 14).

En effet, les bénévoles qualifient le processus décisionnel de l'ÉSR de « très démocratique » (B1, p. 13), se sentent à l'aise de prendre la parole, estiment que leur opinion est prise en considération, participent à certaines décisions et assument le rôle qu'ils souhaitent jouer⁷⁶. De leur côté, les intervenantes de l'ÉSR, en plus d'adhérer à l'approche d'*empowerment*, sont à l'écoute des bénévoles, les reconnaissent comme des acteurs compétents, font preuve d'ouverture face aux idées nouvelles et aux opinions divergentes, prennent en considération leurs points de vue et remettent en question leurs pratiques lorsqu'elles constatent que ce qu'elles proposent ne répond pas aux besoins des bénévoles.

À l'opposé, si un partage équitable des pouvoirs correspond à un rapport égalitaire entre les intervenants et les personnes accompagnées, force est d'admettre que ce

⁷⁶ Voir la section 5.5.2.

n'est pas ce qui caractérise la démarche de l'ÉSR. De fait, les intervenantes et le comité de suivi sont perçus par près du deux tiers des bénévoles comme des patrons: « C'est le comité de suivi et la chargée de projet qui prennent les grandes décisions » (B5, p. 20). Autrement dit, le rapport hiérarchique dans ce projet subsiste. D'ailleurs, les employées reconnaissent peiner à renverser ce rapport inégalitaire. Du fait qu'il existe dans cette démarche, à la lumière du cadre théorique de Ninacs (2008), certaines lacunes en ce qui a trait au pouvoir décisionnel des bénévoles (nous le verrons dans la prochaine section), nous estimons que la deuxième interprétation selon laquelle la répartition du pouvoir entre les bénévoles et les employées est inéquitable s'avère plus juste. Néanmoins, nous pensons que le partage des pouvoirs à l'ÉSR doit être vu positivement puisque les bénévoles détiennent bel et bien un certain pouvoir au sein de cette organisation, que les intervenantes souhaitent véritablement partager leur pouvoir et qu'elles expérimentent des façons d'y parvenir. Par conséquent, si elles poursuivent leurs actions dans cette lignée, nous sommes d'avis que l'inégalité des pouvoirs entre ces deux types d'acteurs s'amenuisera. La section suivante cible certains endroits au sein de l'ÉSR où une répartition des pouvoirs au profit des membres et des bénévoles de cette organisation pourrait être réalisée.

6.1.3.3 Éléments de la dimension de la participation à bonifier à l'ÉSR

Nous avons précédemment expliqué que la dimension de la participation de l'*empowerment* individuel du cadre théorique de Ninacs était présente dans la

démarche à l'étude⁷⁷. Toutefois, en prenant comme perspective l'*empowerment* communautaire et organisationnel - deux autres niveaux de l'*empowerment* selon cet auteur -, nous constatons que certains éléments de la dimension de la participation sont à travailler. Nous les présenterons dans cette section.

Premièrement, Ninacs (2008) ainsi que d'autres auteurs (Arteau et Gaudreau, 2007; Le Bossé *et al.*, 2002) insistent sur le fait que tout processus d'*empowerment* doit permettre « à tous les membres [qui le désirent] de participer aux décisions » (Ninacs, 2008, p. 107). Théoriquement, tous les membres de l'ÉSR peuvent participer aux décisions lors de la soirée annuelle des membres⁷⁸. En revanche, très peu de décisions y sont prises. En effet, à moins de devenir bénévoles (tous les membres peuvent le devenir), les membres ne sont pas présentement conviés aux lieux décisionnels (le comité des bénévoles et le comité de suivi). Autrement dit, seuls 11% d'entre eux peuvent exercer ce pouvoir⁷⁹.

Deuxièmement, l'approche adoptée en ce moment à l'égard des membres, soit l'approche clientéliste, qui consiste à traiter les citoyens qui bénéficient de services publics comme des clients, nous apparaît incompatible avec les cadres théoriques de Ninacs (2008) et de Le Bossé (2016) et non favorable à la participation des membres.

La théorie de l'étiquetage (labelling théorie) nous enseigne que les termes que nous utilisons pour désigner ceux auprès de qui nous intervenons contribuent fortement à la manière dont nous les percevons. [...] [Le terme clientèle souligne] l'instauration d'un rapport contractuel proche de la transaction commerciale (Le Bossé, 2016, p. 130).

⁷⁷ Voir les sections 5.5 et 5.6.

⁷⁸ La participation des membres et des bénévoles à l'ÉSR est présentée à la section 5.5.

⁷⁹ Au cours de 2016, 21 des 189 membres qui ont acheté à l'ÉSR, ont été bénévoles dans cet organisme.

À l'ÉSR, les bénévoles sont généralement⁸⁰ perçus et interpellés comme des clients et des consommateurs des services, mais non pas comme des acteurs qui contribuent à un projet collectif visant à améliorer leurs conditions de vie et celles de personnes vivant l'insécurité alimentaire. En 2016, une formation au service à la clientèle a même été donnée aux bénévoles. Certes, il y a dans ce choix une volonté de traiter les membres avec dignité et respect et d'assurer un bon service, mais cela n'incite pas les membres à s'approprier ce projet. À titre d'exemple, lors de l'inscription, les employées et les bénévoles s'assurent d'être à l'écoute des membres et leur expliquent le fonctionnement de l'Épicerie. En revanche, la mission de cet organisme, les mécanismes décisionnels et les possibilités d'implication ne sont pas systématiquement présentés (E2, OP, 2 juin 2016).

Troisièmement, d'après Ninacs, le développement de la participation de l'*empowerment* communautaire implique l'instauration de mécanismes d'imputabilité. « La consultation [...] n'est pas synonyme de participation si ceux et celles qui la requièrent n'ont pas d'obligation formelle de tenir compte des résultats » (Ninacs, 2008, p. 42). Or, il s'avère que de tels mécanismes sont inexistantes à l'ÉSR. Légalement et formellement, le comité de suivi et le fiduciaire n'ont pas d'obligation formelle de prendre en considération l'avis des membres et des bénévoles et de leur rendre des comptes⁸¹. De même, à l'exception du représentant des membres de l'ÉSR, les membres du comité de suivi ne sont pas élus. En ce qui a trait au seul élu, le mécanisme d'imputabilité est défaillant. Étant donné que le représentant ne reçoit aucun mandat formel des membres de l'ÉSR, que la soirée des membres ne se tient qu'une fois par année et que très peu de décisions y sont prises, outre l'élection du

⁸⁰ Une exception est toutefois à noter puisqu'en février 2017 les membres de l'ÉSR ont été invités à participer à une rencontre de réflexion sur le développement de cette organisation.

⁸¹ Nous l'avons expliqué à la section 4.7.1.

représentant, nous nous interrogeons sur la représentativité des intérêts des membres au comité de suivi. Face à l'absence de mécanismes dédiés à cette fin, il ne peut que parler en son nom personnel ou, au mieux, représenter les intérêts des bénévoles s'il ou elle participe aux rencontres mensuelles des bénévoles.

Quatrièmement, Ninacs défend que « l'exercice d'un pouvoir réel suppose [...] une équité dans la redistribution du pouvoir par ceux et celles qui le possèdent » (Katz, 1984, cité dans Ninacs, 2008, p. 42). Pourtant, un seul des sept membres du comité de suivi de l'ÉSR représente les membres, ce qui nous apparaît insuffisant pour parler d'une répartition équitable des pouvoirs entre les différents acteurs de la démarche. En cohérence avec leur adhésion à l'approche d'*empowerment*, les partenaires et les employés de l'ÉSR ont également évoqué cette préoccupation et leur désir d'accroître la participation des membres au comité de suivi⁸². De plus, Ninacs spécifie l'importance d'intégrer « dans les espaces décisionnels, des individus non perçus comme *leaders* naturels afin que toutes les personnes puissent avoir la chance de mettre leurs compétences à contribution » (Biegel, 1984; cité dans Ninacs, 2008, p. 42). Si l'ÉSR souhaite s'inscrire dans l'approche d'*empowerment* de cet auteur, cet élément devrait faire l'objet d'une réflexion auprès des acteurs de cette démarche. En ce qui a trait à l'intégration du représentant des membres au comité de suivi de cet organisme, malgré le soutien et le suivi de l'intervenante, aucune formation n'est actuellement proposée aux personnes qui occupent ce poste.

Parfois, l'accès aux lieux décisionnels peut ne pas suffire, particulièrement lorsqu'il est question de la participation des personnes appauvries ou exclues. La participation requiert alors que des ressources soient disponibles pour soutenir les membres de la communauté qui veulent participer [...] (Ninacs, 2008, p. 43).

⁸² Certains n'ont pas abordé la question, mais aucun d'entre eux ne s'est positionné contre.

Compte tenu du fait qu'être administrateur d'une organisation implique d'importantes responsabilités et d'être muni de certaines compétences particulières, il serait pertinent de se demander si les ressources fournies (en matière de transfert d'informations et de compétences) au représentant des membres qui siège au comité de suivi sont suffisantes pour assumer en toute connaissance de cause et avec aisance ce rôle. À cet égard, l'ÉSR pourrait s'inspirer du modèle des administrateurs en formation que l'on retrouve à *Parole d'excluEs*⁸³. Ce type particulier de postes a pour but de familiariser et de former des citoyens au fonctionnement de cette instance. Les individus qui les occupent sont élus par l'assemblée générale et ont pour tâches d'assister aux rencontres du Conseil d'administration à titre d'observateurs.

En guise de conclusion, nous réitérons que les employées et les membres du comité de suivi de l'ÉSR tentent du mieux qu'ils le peuvent de prendre en considération les besoins, les préoccupations et les suggestions des bénévoles et des membres de cet organisme. Toutefois, pour l'instant, cela repose sur des bases fragiles. Des exigences éventuelles des bailleurs de fonds, des contraintes liées à la pérennité de cet organisme et l'arrivée d'une intervenante ou d'un intervenant moins soucieuse ou soucieux de la parole des membres ou qui prioriserait les résultats de l'ÉSR sur l'approche d'*empowerment* pourrait, du jour au lendemain, changer la donne. Voilà pourquoi une inscription plus formelle de l'approche d'*empowerment* et du partage des pouvoirs entre les membres, les bénévoles, les employées et le comité de suivi dans les règlements de l'ÉSR contribuerait à faire en sorte que cette démarche corresponde davantage au cadre théorique de Ninacs (2008).

⁸³ *Parole d'excluEs* est un organisme sans but lucratif qui lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale par la mobilisation citoyenne. J'ai eu l'occasion de prendre connaissance de ce modèle en y travaillant pendant sept ans et demi : <http://www.parole-dexclues.ca/>

6.1.3.4 Impacts politiques sur la société

En ce qui a trait aux impacts politiques sur la société, comme nous l'avons expliqué à la section 5.5.4, ceux-ci sont limités. Nous estimons que le fait que l'approche d'*empowerment* de l'ÉSR s'inscrive ou du moins se rapproche du paradigme social-libéral y contribue. Pour le démontrer, nous mobiliserons la typologie de Bacqué et Biewener de l'*empowerment* (2013), laquelle comprend trois idéaux-types (ou paradigmes) : radical, social-libéral (ou libéral) et néolibéral. Nous concluons cette section en expliquant que l'ÉSR produit néanmoins certains impacts politiques sur le plan local.

Premièrement, l'idéal-type social-libéral met l'accent sur le développement des capacités individuelles et sur une responsabilisation des individus, et ce, au détriment des dimensions collectives (Bacqué et Biewener, 2013). Cette description s'apparente à l'application de l'approche d'*empowerment* à l'ÉSR. De fait, la dimension individuelle y prédomine. L'autonomisation, la reprise de pouvoir sur soi et sur sa vie, l'amélioration de l'estime de soi, le développement et la valorisation de compétences et la reprise de pouvoir sur son alimentation sont les principales visées de cette approche à l'ÉSR⁸⁴. Celle-ci permet de « reprendre sa vie en main, de s'organiser, de devenir plus indépendant, indépendante » (P3, p.2). Toutefois, la dimension collective n'est pas complètement occultée puisque les bénévoles s'impliquent autour d'un projet commun et qu'une importance est accordée au pouvoir des bénévoles au sein de l'ÉSR. L'une des partenaires souligne que

⁸⁴ La section 5.1 présente la perception des participants de cette recherche de l'approche d'*empowerment*.

l'*empowerment* c'est « de partir de soi pour être capable de le collectiviser et de trouver une solution collective » (P4, p. 10).

Deuxièmement, le paradigme social-libéral se caractérise par le fait qu'il « [...] peut prendre en compte les conditions socioéconomiques et politiques de l'exercice du pouvoir, sans pour autant interroger structurellement les inégalités sociales » (Bacqué et Biewener, 2013, p. 28). C'est exactement ce qui se passe à l'ÉSR. Bien que la majorité des acteurs de cette démarche estiment que la pauvreté et l'insécurité alimentaire résultent notamment du fonctionnement de la société, que le manque de pouvoir des membres provient de « plusieurs injustices » (P2, p. 1) et qu'un changement structurel s'avère nécessaire pour lutter contre la pauvreté⁸⁵, aucune réflexion (autre pendant la période qui a précédé l'ouverture de l'ÉSR) ni aucune action ne sont menées en ce sens⁸⁶. Qui plus est, ils ne croient pas que l'ÉSR permet de générer un changement social.

L'épicerie solidaire agit efficacement sur un volet local et individuel, mais n'agit pas du tout sur un volet systémique, si ce n'est que de dire qu'il est possible en collectivité de se prendre en main, de s'organiser ensemble. Il y a ça, mais c'est quand même assez localisé (P3, p. 10).

De la même façon, le tiers des partenaires et employées estiment que l'*empowerment* vise à redonner un « pouvoir sur la communauté » (P1, p. 12) ou à « rééquilibrer les pouvoirs au sein de la société » (P3, p. 11). Pourtant, il n'est nullement question à l'ÉSR de remettre en cause les rapports de pouvoirs existants au sein de la société. Ironiquement, alors que les partenaires et les employées de l'ÉSR ont opté pour

⁸⁵ Voir la section 5.1.

⁸⁶ Voir les sections 5.3.5 et 5.5.3.

l'approche d'*empowerment*, car selon eux elle s'attaque aux causes des problèmes⁸⁷, ils ont omis de développer l'élément qui, selon de Ninacs (2008) et Le Bossé (2016), permet d'atteindre cet objectif, soit la conscience critique. En effet, celle-ci permet de réaliser que « plusieurs difficultés que je vis sont en partie liées à la façon dont la société est organisée » (Le Bossé, 2016, p. 205).

Troisièmement, l'utilisation de l'approche clientéliste envers les membres (nous l'avons déjà soulevée à la section 6.1.3.3) traduit l'influence de la nouvelle gestion publique dans la démarche de l'ÉSR, laquelle caractérise aussi le paradigme (social) libéral et néolibéral de l'*empowerment* (Bacqué et Biewener, 2013). Précisons que la nouvelle gestion publique (NGP) est une « école de pensée en administration publique qui fait la promotion de pratiques managériales provenant du secteur marchand » (Jetté et Goyette, 2010, p. 25) pour gérer les services publics et les politiques sociales. Elle a pour but de rendre plus efficaces et plus efficaces les services publics en misant notamment sur une décentralisation des pouvoirs et des responsabilités, sur l'introduction de partenariats public-privé et sur l'ajout de mécanismes d'évaluation des résultats et de consultation des consommateurs de services (Jetté et Goyette, 2010). Conformément à la NGP, les membres de l'ÉSR sont d'abord définis comme des consommateurs et non pas comme des acteurs politiques.

Malgré le fait que l'ÉSR a peu d'impacts politiques sur la société, un impact politique sur le plan local mérite d'être évoqué. Grâce à la reconnaissance dont elle jouit (du milieu communautaire de Rosemont, de l'arrondissement de Rosemont, du député provincial de Rosemont et des bailleurs de fonds), l'ÉSR a contribué à la

⁸⁷ Nous le démontrons à la section 5.1.

reconnaissance de l'importance d'intervenir sur l'insécurité alimentaire dans Rosemont⁸⁸. Il s'agit d'un impact politique non négligeable.

En conclusion, la typologie de Bacqué et Biewener (2013) a mis en lumière le fait que l'adhésion au paradigme social-libéral par les acteurs de l'ÉSR a influencé leur lecture de la pauvreté et de l'approche d'*empowerment*. Notamment, l'accent a été mis sur la prise de pouvoir individuelle. En revanche, les dimensions politique et structurelle du processus d'*empowerment* de l'ÉSR ont été négligées. Cette démarche n'a pas permis de s'attaquer aux causes de la pauvreté et de l'exclusion sociale ni d'intervenir sur les rapports de pouvoir iniques au sein de la société, mais elle a permis d'en réduire les effets.

6.1.4 Impacts de cette démarche sur la pauvreté selon les approches de Castel et Paugam

Dans ce chapitre, nous avons présenté jusqu'à maintenant les impacts de la démarche de l'ÉSR sur trois dimensions de la pauvreté : économique, psychologique (et symbolique) et politique. Il manque cependant à ce portrait l'analyse des impacts sur le plan social et une vision plus globale des impacts de ce processus sur la pauvreté. Nous proposons de nous y attarder dans cette section.

Le modèle de Castel (1994), selon lequel la pauvreté, qu'il préfère qualifier de processus de désaffiliation, est un « double processus de décrochage » (du travail et des liens sociaux), met en lumière le fait que l'ÉSR permet à la majorité des

⁸⁸ La section 5.5.4 présente ces différentes formes de reconnaissance.

bénévoles d'améliorer leur situation sur le plan de l'intégration sociale, mais n'a aucun effet en matière d'intégration professionnelle. La figure 6.1.4a illustre ce double processus de décrochage. En effet, la majorité des bénévoles s'impliquent dans cet organisme pour briser leur isolement et se sentir utiles et estiment que ce projet contribue à l'atteinte de ces deux objectifs. En revanche, son impact demeure faible quant à l'intégration par le travail. Une seule des bénévoles participant à cette étude⁸⁹ a exercé un emploi (seulement pendant quelques mois) depuis le début de son implication à l'ÉSR. Toutefois, au moment de notre recherche, elle ne travaillait plus. Ajoutons également que selon une employée et une partenaire, depuis l'ouverture de l'ÉSR en 2013, l'expérience de bénévolat dans cet organisme aurait bénéficié à deux personnes dans leur démarche de recherche d'emploi⁹⁰. Celles-ci ne sont plus bénévoles et n'ont pas été présentes pendant notre étude.

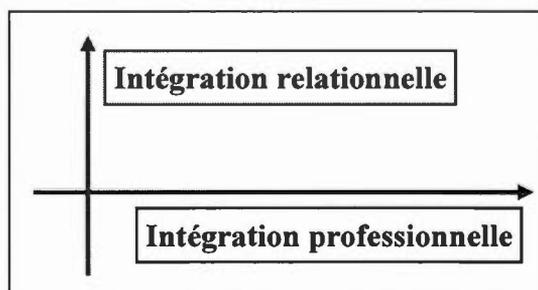


Figure 6.1.4a : Les deux axes de la désaffiliation selon Castel

La théorie de Paugam apporte aussi un éclairage quant aux répercussions de la démarche à l'étude sur la pauvreté. Pour ce sociologue, la pauvreté est un processus de disqualification sociale engendré par un déficit de protection, lequel « renvoie à l'ensemble des ressources que l'individu peut mobiliser face aux aléas (ressources

⁸⁹ Notons que 55% des bénévoles participant à cette étude sont jugés aptes au travail.

⁹⁰ Voir la section 5.2.2.

familiales, communautaires, professionnelles, sociales ...) » (Paugam et *al.*, 2011, p. 423) et par un déficit de reconnaissance sociale (figure 6.1.4b). Précisons que cette reconnaissance trouve sa source dans « l'interaction sociale qui stimule l'individu en lui fournissant la preuve de son existence et de sa valorisation par le regard de l'autre ou des autres » (Paugam et *al.*, 2011, p. 423). Les travaux de Paugam nous permettent donc de comprendre que l'implication à l'ÉSR comble partiellement ces déficits.

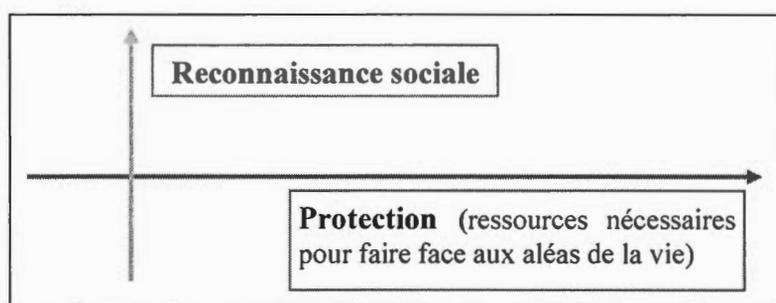


Figure 6.1.4b : Les deux axes de la disqualification sociale selon Paugam

D'une part, en matière de protection, ce lieu d'implication offre l'opportunité à plusieurs bénévoles de développer un réseau de solidarité et d'entraide, fournissant par le fait même un relatif support matériel lorsque survient une malchance. Cet appui est toutefois limité puisque ce réseau est composé de personnes détenant de faibles capitaux économiques (Bourdieu, 2001). En plus de ce réseau d'entraide, l'ÉSR réfère ses membres dans le besoin à d'autres organismes du quartier qui offrent un support matériel et psychologique (banques alimentaires, friperies, comité logement, Centre de santé et de services sociaux, etc.).

D'autre part, sur le plan de la reconnaissance, l'engagement à l'ÉSR procure à plusieurs bénévoles une valorisation et un sentiment d'utilité sociale⁹¹. Notons à cet égard que les sept dixièmes des bénévoles de cette étude et la moitié des membres de l'ÉSR (ÉSR, 2014b) se situent dans la zone de dépendance⁹², car ils tirent leurs revenus de l'aide sociale, de la solidarité sociale et de pensions d'invalidité. Comme nous pouvons le voir sur le schéma 6.1.4c, grâce à la création de liens sociaux, ce processus d'*empowerment* empêche les bénévoles de chuter dans la marginalité. Toutefois, en ne rompant pas la situation d'assistance des bénévoles, l'impact de ce projet demeure limité. En effet, Paugam (1991) et Simmel (1998 [1908]) définissent la pauvreté comme le fait d'être assisté. En ce sens, l'ÉSR réduit les effets de la pauvreté, mais ne permet pas d'en sortir.

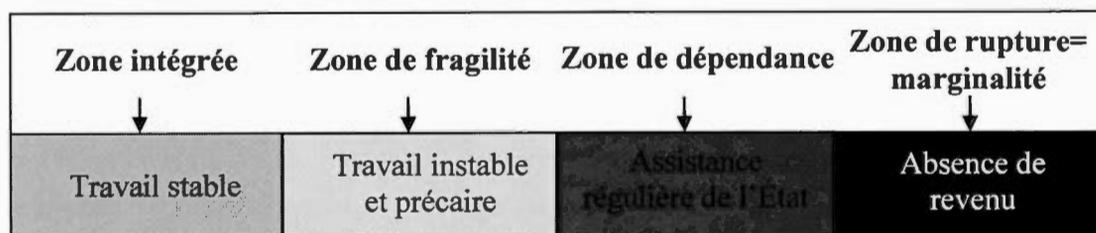


Figure 6.1.4c Processus de disqualification sociale de Paugam

En conclusion, les théories de Paugam et de Castel mettent en lumière le fait que la démarche de l'ÉSR endigue la descente vers la désaffiliation (marginalité) des bénévoles en intervenant sur les plans social et psychologique (ce qui inclut la dimension symbolique). En revanche, comme nous l'avons démontré dans les sections 6.1.1 et 6.1.3 les impacts économiques et politiques sont plus limités.

⁹¹ Voir la section 5.3.3.

⁹² Notons que 7% des membres se situent dans la zone de marginalité puisqu'ils sont sans revenu. Nous ne les comptabilisons pas dans la zone de dépendance.

6.2 Impacts quantitatifs de la démarche de l'ÉSR

Puisqu'il existe une relation entre le nombre de membres, le pouvoir d'achat de l'ÉSR et les impacts économiques, nous nous intéressons maintenant au bassin des personnes touchées par cette démarche. Cette information nous renseigne aussi sur sa portée. En 2016, 189 membres différents ont effectué des achats dans cette épicerie, « pour un total de 419 personnes touchées directement⁹³ » (E1, OP, janvier 2017). Soulignons qu'en moyenne 37 personnes ont acheté à chaque ouverture d'épicerie, soit 20% d'entre eux, ce qui est relativement peu compte tenu du nombre de membres. De même, de février à juillet 2016, vingt et une personnes ont été bénévoles dans cet organisme. Précisons également que la majorité des individus touchés par cette démarche ne demeurent pas dans le quadrilatère où se situe l'ÉSR, alors que celui-ci est composé à 100% de logements à loyer modique, dont 53 sont destinés aux familles et 79 pour les personnes âgées (OMHM, s. d.). En effet, aucun des bénévoles ne provient des HRF et seuls huit membres proviennent de ces immeubles. En ce qui concerne la tour aînée, une seule bénévole et une dizaine de membres y résident. Bref, seuls 15 % des résidents des HRF et de la tour aînée sont membres de l'ÉSR. La prochaine section a pour but d'expliquer pourquoi ces derniers ne sont pas plus nombreux à être bénévoles ou membres de l'ÉSR.

6.2.1 Comment expliquer que peu de résidents des HRF et de la tour aînée soient bénévoles et membres de l'ÉSR?

⁹³ Ce nombre fait référence à l'ensemble des membres des ménages qui achètent à l'ÉSR.

Étant donné que l'ÉSR vise à favoriser un meilleur accès à l'alimentation pour les personnes à faible revenu et que tous les résidents des HRF et de la tour aînée de ce quadrilatère sont à faible revenu, comment se fait-il qu'ils ne soient pas plus nombreux à être bénévoles ou membres de cette épicerie? Nous avons identifié quelques pistes d'explication.

Premièrement, selon un partenaire de la démarche, les résidents des HRF et de la tour aînée n'ont pas été associés dès le départ au projet et, depuis lors, n'identifient pas ce dernier comme le leur : « Ce n'était pas leur projet. Ce n'était pas eux qui étaient au centre de ça. » (P2, p. 12). En effet, initialement le comité de locataires de ces immeubles n'a pas été interpellé pour coconstruire, comme cela aurait dû l'être dans un processus d'*empowerment* (Le Bossé et *al.*, 2002), ils n'ont reçu qu'une demande pour utiliser le local multifonctionnel. D'après ces auteurs, « dans le contexte des pratiques sociales [...] les personnes concernées doivent être au cœur de la définition du changement anticipé » (Le Bossé et *al.* 2002, p. 185). Autrement dit, comme les résidents de ce quadrilatère vivent sous le seuil de faible revenu et que cette démarche vise à rejoindre ces individus, ceux-ci auraient dû être davantage inclus dans ce processus.

Deuxièmement, certains participants de cette recherche nous ont confié que l'employée qui a été embauchée au début de la création de l'ÉSR ne convenait pas pour le poste. « Ça a moins cliqué avec une chargée de projet. Les résidents des Habitations ont perdu le goût de venir. C'est plat parce qu'ils étaient prêts à venir et à s'impliquer. [...] » (P2, p. 10). De plus, la dynamique initiale était difficile entre les membres fondateurs de l'ÉSR et les résidents des HRF. Ces deux éléments auraient provoqué le départ de ces derniers.

Troisièmement, d'après un partenaire, certains résidents des HRF estiment que pour une personne qui n'achète que des produits en solde, les prix de l'ÉSR ne sont pas intéressants⁹⁴ et les quantités sont trop petites pour les grandes familles⁹⁵.

Les quantités vendues à l'épicerie sont faites pour une petite famille ou des gens seuls alors que les familles des Habitations Rosemont ont de deux à cinq enfants. Ce que Valérie achète pour faire ces petits sacs, il y en a des gens qui achètent ça pour leur famille. [...] Les mères des Habitations vont marchander toute la semaine pour avoir les meilleurs prix. Elles sont très bonnes pour économiser (P2, p. 8).

Ainsi, l'ÉSR ne répond pas aux besoins des familles des HRF. En s'organisant entre amis et membres d'une même communauté culturelle, ces familles parviennent à obtenir de meilleurs prix que ceux proposés à l'ÉSR. Ce serait particulièrement le cas pour les familles maghrébines.

Quatrièmement, un participant de cette recherche identifie un « clash culturel » entre les résidents des HRF et les bénévoles.

Les résidents des Habitations ont une relation avec le Blanc de souche qui n'est pas agréable. Le Blanc de souche ne trouve pas toujours ça facile de communiquer avec eux. Les résidents se disent, je suis chez nous, je rentre ici justement pour éviter de me faire regarder différemment (P2, p. 10-11).

Ce sentiment d'être étranger serait plus exacerbé chez les résidents qui souhaitent devenir bénévoles. « C'est difficile, c'est gênant pis c'est insultant pour les gens des Habitations d'être le nouveau et la personne qui doit s'adapter au groupe. Si elle vient comme client, on va mieux la traiter que si elle vient comme bénévole » (P2, p. 10). Certains faits appuient l'hypothèse du « clash culturel ». D'abord, selon un répondant

⁹⁴ Ce constat est aussi partagé par deux bénévoles de l'ÉSR.

⁹⁵ En 2014, les ménages des HRF étaient en moyenne composés de 4,6 personnes. De plus, les logements de ces immeubles comptent trois chambres à coucher et plus (Legault et Gross, 2015).

de cette recherche, le comité Ensemble dans l'action n'était composé que de Blancs québécois qui vivent seuls. De plus, sur les vingt-et-un bénévoles de l'Épicerie qui se sont impliqués pendant notre période d'observation, 76% d'entre eux sont d'origine canadienne⁹⁶, alors que seulement 20% des résidents des HRF le sont (Legault et Gross, *Ibid.*, p. 32). En revanche, certains commentaires des bénévoles contredisent cette hypothèse. D'après ces derniers, il y aurait à l'ÉSR une grande ouverture de la part des bénévoles⁹⁷ et il n'y aurait aucun préjugé. Un autre fait abonde en ce sens : la moitié des personnes qui ont commencé leur bénévolat au cours de l'année 2016 sont immigrants. Parmi les bénévoles engagés de plus longue date, trois d'entre eux le sont depuis quatre ans. À défaut de trancher la question faute de données suffisantes, nous pouvons tout de même dire que ce facteur ne semble pas avoir été prédominant pendant notre observation. A-t-il joué un rôle plus important au cours des années précédentes? Une enquête auprès de ces locataires permettrait de le clarifier. Faute de temps, hélas, cela n'a pu se réaliser dans le cadre de cette étude.

Cinquièmement, en ce qui concerne les bénévoles, les deux employées de l'ÉSR constatent une difficulté à intégrer et à retenir les nouveaux bénévoles. « La dynamique est plus difficile quand il y a de nouveaux bénévoles, parce que ça déstabilise la dynamique interne qui est déjà en place » (E2, p. 19). Dans un contexte de forte cohésion, d'un important sentiment d'appartenance et de familiarité tel que celui de l'ÉSR⁹⁸, il se pourrait que les nouveaux peinent à faire leur place dans ce groupe de bénévoles. Malheureusement, encore une fois, cela nécessiterait davantage d'investigation pour le confirmer.

⁹⁶ Le pourcentage d'immigrants parmi les bénévoles participant à cette étude est de 18%.

⁹⁷ Voir la section 5.4 concernant les impacts sociaux.

⁹⁸ Pour plus de détails à ce sujet, voir la section 5.4.

Sixièmement, selon deux partenaires et une employée de l'ÉSR, les résidents des HRF s'impliquent peu à l'ÉSR parce qu'ils sont très occupés. En effet, presque la totalité de ces ménages a des enfants et bon nombre d'entre eux sont monoparentaux⁹⁹. Qui plus est, ils sont plus nombreux à travailler que les membres de l'ÉSR (27% contre 10%¹⁰⁰). Maisonneuve (cité dans Racine, 2010) soutient, en effet, que le parcours biographique peut être un facteur défavorable à l'engagement. Il s'avère donc vraisemblable que le fait que les résidents des HRF aient des enfants ait influencé leur choix de ne pas s'impliquer à l'ÉSR. Toutefois, nous croyons que ce facteur est secondaire. De fait, ces parents (majoritairement des mères) consacrent actuellement de nombreuses heures par semaine à la recherche de meilleurs prix pour réduire leurs dépenses. Si ceux-ci étaient convaincus que d'investir ce temps à l'ÉSR leur permettrait d'économiser davantage, il est fort probable qu'ils deviendraient bénévoles.

En résumé, le fait que les résidents des HRF n'ont pas été associés au projet dès le début, qu'une des employées de l'ÉSR n'a pas établi un bon contact avec eux, qu'il y a eu des tensions entre les bénévoles et les résidents des HRF et que l'ÉSR ne réponde pas à leurs besoins nous apparaît comme les principaux facteurs qui ont découragé les résidents des HRF à devenir membres et à s'y impliquer. D'autres facteurs sont peut-être en cause, mais il s'avère impossible, compte tenu des données dont nous disposons, d'affirmer avec certitude qu'ils ont exercé une influence : la présence de préjugés et de tensions culturelles, la forte cohésion du groupe de bénévoles et le manque de temps. Par ailleurs, nous n'avons pas abordé ce qui

⁹⁹ Rappelons que la majorité des familles des HRF sont monoparentales et qu'un peu moins du tiers des parents de ces familles travaillent (Legault et Gross, 2015).

¹⁰⁰ Voir le tableau 4.5a.

permettrait d'accroître la participation des résidents de la tour aînée puisque nous ne disposons pas de données à cet égard. Il s'agit ici d'une limite de notre étude.

6.3 Retour sur les hypothèses et la question de cette recherche

Notre question de recherche visait à identifier les impacts d'une démarche d'*empowerment* sur la pauvreté à partir de l'étude de cas de l'ÉSR. Au début de cette recherche, nous avons émis l'hypothèse « qu'une démarche d'*empowerment* qui s'apparente à celle décrite par Ninacs (2008), portée par un organisme communautaire tel que l'ÉSR, engendre des impacts sur la pauvreté sur les dimensions économique, psychologique (et symbolique), sociale et politique ». À cet égard, il convient de rappeler que notre étude ne concerne qu'un cas. Par conséquent, il serait difficile d'en tirer une généralisation puisque les impacts semblent varier d'une expérience à l'autre selon : l'application qui en est faite (Panneton, 2014; Chamberland, 2007; Ninacs, 2003a), le paradigme idéologique qui le sous-tend (Bacqué et Biewener, 2013) et les buts qui lui sont associés.

Cela étant dit, notre étude a démontré qu'à l'ÉSR, l'*empowerment* permettait de réduire les effets de la pauvreté sur les plans économique, psychologique, social et politique. D'abord, sur le plan économique, bien que l'ÉSR permette à certains membres de réduire leurs dépenses en alimentation, et donc d'améliorer leur situation économique, ses effets demeurent insuffisants pour les personnes les plus pauvres, telles que les personnes sur l'aide sociale jugées aptes au travail. De plus, comme nous l'avons remarqué, elle a peu d'effets sur l'axe de l'insertion professionnelle (Castel, 1994) et ne permet pas de sortir de la zone de la dépendance du processus de disqualification sociale (Paugam, 2011), autrement dit de sortir de la dépendance du

soutien financier étatique. Ensuite, nous avons constaté que les impacts les plus importants de cette démarche concernent les plans psychologique et social et touchent d'abord les bénévoles de l'ÉSR. En effet, ce projet améliore leur estime de soi, leur permet d'acquérir une identité sociale positive et de nouvelles compétences, de se réaliser, de se sentir utiles et valorisés, de briser l'isolement et même pour certains de se faire des amis et un réseau d'entraide. En ce sens, ce projet réduit le risque de basculer dans la marginalité sociale (Castel, 1994; Paugam, 1991). Enfin, les impacts politiques de ce projet se limitent au niveau individuel et au sein de l'ÉSR. En effet, ce dernier permet aux bénévoles de gagner un pouvoir sur leur vie et d'exercer un certain pouvoir décisionnel au sein de cet organisme. En ce sens, l'hypothèse de notre recherche se trouve validée, bien que les impacts sur les plans politique et économique soient plus limités.

Soulignons toutefois que cette démarche d'*empowerment*, comme bien d'autres (Arteau et Gaudreau, 2007; Le Bossé et *al.*, 2009; Karsz, 2008; Jouve, 2006; Ninacs, 2008; Parazelli, 2007), ne repose pas sur un cadre théorique précis, mais plutôt sur la conception que s'en font les intervenantes de cet organisme. En effet, l'une des quatre composantes de l'*empowerment* individuel de Ninacs (2008), soit la conscience critique, n'a pas été développée. Conséquemment, cette approche d'*empowerment* n'a pas atteint son plein potentiel. Pour cet auteur, « l'absence d'une composante aurait pour effet de réduire, sinon d'annuler, la portée du pouvoir d'agir » (Ninacs, 2008, p. 25). Par conséquent, nous pouvons supposer que les impacts de la démarche de l'ÉSR auraient pu être plus importants si cette démarche avait été fidèle au modèle d'*empowerment* de Ninacs. Cette hypothèse reste toutefois à valider. Dans la même veine, il importe de se demander si les effets de cette démarche auraient été plus grands si celle-ci avait été influencée non pas par le paradigme social-libéral, mais par le paradigme radical. D'après Bacqué et Biewener (2013) et Cantelli (2013), ce dernier paradigme permettrait de s'attaquer aux conditions structurelles de la

domination et des inégalités sociales, ce que ne peut faire le paradigme social-libéral. Par exemple, les mouvements sociaux féministes et antiracistes des années 1960, qui s'inscrivaient dans le paradigme radical, sont parvenus à obtenir de nouveaux droits et à améliorer significativement la situation des femmes et des personnes noires (Cantelli, 2013).

Par ailleurs, la deuxième sous-question de notre recherche porte sur les limites d'une démarche d'*empowerment* pour lutter contre la pauvreté. Nous en avons cerné deux. Premièrement, « rien ne garantit qu'une personne, une organisation ou même une communauté reconnue et *empowered* agira d'une façon qui contribuera au développement de son milieu ou de ses membres, selon le cas » (Ninacs, 2003a, p.24). De fait, il s'agit d'un processus qui permet aux individus qui y prennent part de définir un objectif commun à partir de leurs aspirations, de ce qui est important pour eux et de leur réalité (Ninacs, 2008), ce qui ne correspond pas toujours à une amélioration de la société ni à une réduction de la pauvreté.

Deuxièmement, l'adoption d'une démarche d'*empowerment*, même si celle-ci s'inscrit dans l'idéal-type radical, ne suffit pas à elle-seule à entraîner systématiquement un changement à l'échelle sociétale. Loin de là. Cela nécessite « une multitude d'interventions collectives et individuelles, de réseaux à différentes échelles » (Bacqué et Biewener, 2013, p. 144) qui s'inscrivent dans ce paradigme et qui se fédèrent autour de revendications politiques communes (Cantelli, 2013). Qui plus est, Castel (1994), Ninacs (2008) et Bujold (2002) soutiennent que les actions locales pour lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire (Dupéré et Gélinau, 2012) doivent impérativement être accompagnées d'une stratégie nationale d'intervention étatique. Pour Ninacs,

ce sont les mécanismes et les systèmes permettant une redistribution inadéquate de la richesse qui sont en cause et non pas le manque de pouvoir d'agir des

personnes appauvries. L'action sur les politiques sociales et fiscales n'est pas à mettre de côté parce qu'on développe l'*empowerment* (Ninacs, 2008, p.6)!

Pour sa part, Castel (1994) défend l'idée selon laquelle lutter contre la pauvreté nécessite simultanément des actions pour la prévenir et en réduire les effets. Plus précisément, il doit y avoir une combinaison d'actions qui interviennent aux différentes étapes du processus de disqualification sociale¹⁰¹ (1) la zone intégrée, 2) la zone fragile; 3) la zone de dépendance; 4) la zone de disqualification sociale) afin d'améliorer le sort des personnes qui sont entraînées dans ce processus (Paugam, 2011). En d'autres termes, les actions qui atténuent les effets de la pauvreté doivent être vues comme une stratégie complémentaire aux interventions préventives.

On aurait donc tort de sous-estimer l'importance d'efforts plus modestes et moins prestigieux menés auprès de ceux qui ont déjà décroché. [...] Un critère paradoxal de la réussite des interventions de ce type serait qu'un maximum de sujet [*sic*] *sortent* du dispositif et que le nombre de ses prestataires *diminue*, à la fois parce qu'un grand nombre d'entre eux auraient réussi leur réinsertion, mais aussi parce que le travail mené parallèlement sur la zone de vulnérabilité aurait empêché l'entrée dans la marginalité de nouveaux venus. Ainsi ne doit-on pas penser les actions préventives et les actions réparatrices comme antagonistes, mais comme complémentaires (Castel, 1994, p. 25).

Pour conclure cette section, une dernière remarque s'impose : la conjoncture politique actuelle est bien moins favorable à l'obtention de changements structurels au Québec que dans les années 1960 et 1970. D'une part, les expériences d'*empowerment* soutenues par l'idéal-type radical ont de la difficulté à formaliser une critique forte :

les cas plus contemporains d'actions illustrent toute la difficulté de faire exister et de faire durer une critique des inégalités en face d'une pensée libérale et gestionnaire qui, elle, s'est consolidée. Autrement dit, les conceptions civiques [radicales] de l'*empowerment* ne sont pas absentes de l'agenda actuel, mais ont

¹⁰¹ Le schéma de ce processus se trouve dans la section 6.1.4.

du mal à la fois à formaliser une critique forte et entendue et à affecter les modèles de participation en cours (Cantelli, 2013, p. 81).

D'autre part, la mise en place de mécanismes participatifs par les ambassadeurs des idéaux-types libéral et néolibéral donne l'illusion d'une ouverture à la critique, d'une décentralisation et d'une délégation des pouvoirs aux citoyennes et aux citoyens. Pourtant, ces mécanismes ne permettent pas de remettre en question les structures sociales qui produisent la pauvreté, l'exclusion et les inégalités sociales et se restreignent à des enjeux locaux (Genard, 2013; Bacqué et Biewener, 2013). Cette posture adoptée par les partisans des paradigmes libéral et néolibéral rend plus difficile l'articulation d'une revendication légitime d'un plus grand pouvoir par les groupes opprimés et moins nantis. Dans ce contexte, Cantelli pose la question suivante :

[c]omment revendiquer une nouvelle distribution des pouvoirs et de nouvelles capacités démocratiques alors que les autorités publiques et les institutions internationales jouent le jeu et déclinent, dans une certaine mesure et selon une démarche spécifique, ouverture, transparence et même [...] participation (Cantelli, 2013, p. 82)?

CONCLUSION

En 2002, le gouvernement du Québec a adopté la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale et s'est doté, dans les années qui ont suivi, de deux plans d'action pour atteindre ce but. Force est de constater que depuis cette période le niveau de pauvreté, malgré de légères fluctuations, n'a guère régressé (CEPE, 2016). En tant que société qui a reconnu que « la pauvreté et l'exclusion sociale peuvent constituer des contraintes pour la protection et le respect de [...] [la] dignité humaine » (LVLCPE, 2002, p. 1) et qui s'est fixée comme objectif d'« amener progressivement le Québec d'ici 2013 au nombre des nations industrialisées comptant le moins de personnes pauvres, selon des méthodes reconnues pour faire des comparaisons internationales » (LVLCPE, 2002, p. 3), nous avons le devoir de nous interroger sur l'efficacité des stratégies que nous employons collectivement pour parvenir à cette fin.

Pour certains auteurs (Bujold, 2002; Ninacs, 2008; CEPE, 2016; Castel, 1994), la lutte contre la pauvreté nécessite de conjuguer des actions tant sur le plan national, par l'intervention de l'État assurant un filet social et régulant le marché du travail de façon à assurer des conditions de travail décentes, que sur le plan local, par l'entremise d'initiatives locales. Dans cette recherche, nous nous sommes intéressée à une approche souvent prônée par différents acteurs (du gouvernement aux organisations du développement local et de l'économie sociale et solidaire pour atteindre cet objectif), soit l'*empowerment*. D'après Damant *et al.* (2001); Ninacs (2008) et Le Bossé *et al.* (2009), l'*empowerment* permettrait, entre autres, de

renouveler les pratiques d'intervention sociale jugées trop paternalistes, déshumanisantes et inefficaces et permettrait de faire cesser la stigmatisation des populations exclues. Toutefois, malgré sa popularité, celui-ci est aussi critiqué pour son ambiguïté et son emploi par des groupes aux idéologies diamétralement opposées (féminisme radical, altermondialisme, néolibéralisme, conservatisme, etc.) (Bacqué et Biewener, 2013). Les groupes de gauche estiment qu'il a été récupéré par la droite et sert aujourd'hui à justifier le désengagement de l'État, sous prétexte d'autonomiser et de responsabiliser les « consommateurs de services publics » (Bacqué et Biewener, 2013).

Ce mémoire s'est donné pour objectif de mettre en lumière les impacts découlant d'un processus d'*empowerment* conduit au sein de l'Épicerie solidaire Rosemont (ÉSR) afin de lutter contre la pauvreté. Deux sous-questions ont été formulées. Premièrement, nous cherchions à comprendre les impacts de cette démarche sur les plans économique, psychologique (et symbolique), social et politique, dimensions qui correspondent aux éléments de la définition opérationnelle que nous nous sommes donnés de la pauvreté. Deuxièmement, nous souhaitions cerner les limites d'un processus d'*empowerment* porté par un organisme communautaire comme élément inscrit dans une stratégie plus large de lutte contre la pauvreté.

Pour répondre à ces questions, nous avons mené une recherche empirique de nature qualitative à partir de l'étude de cas de l'ÉSR. Rappelons que cette épicerie, qui est née d'une démarche collective de citoyens qui aspiraient à mettre sur pied une alternative aux banques alimentaires, s'inscrit dans une approche d'*empowerment*. Sa mission vise à contribuer à la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire dans Rosemont. Dans le cadre de cette recherche, trois méthodes de collecte de données ont été employées : l'observation participante, l'entrevue semi-dirigée et le groupe de discussion.

La première nous a permis de créer des liens avec les participants de cette recherche, de gagner leur confiance, de comprendre le contexte dans lequel s'inscrit le processus d'*empowerment* de l'ÉSR et la dynamique entre les acteurs de ce projet. De plus, l'observation participante nous a été utile pour préciser, exemplifier et valider les informations obtenues lors des entrevues. Pour sa part, l'utilisation de l'entretien semi-dirigé nous a permis de saisir le sens que les acteurs accordent à la démarche de l'ÉSR et que les bénévoles donnent à leur engagement dans cet organisme. De plus, ces entretiens ont rendu possible la compréhension des impacts du processus d'*empowerment* de ce projet sur la pauvreté du point de vue des trois types de participants mobilisés par notre recherche : les bénévoles, les employées et les proches partenaires de l'ÉSR. Précisons à cet égard que nous avons réalisé dix-sept entrevues (onze avec des bénévoles, deux avec les employées de cet organisme et quatre avec de proches partenaires).

Une troisième méthode de collecte des données a aussi été employée : le groupe de discussion. Grâce à celui-ci, nous avons pu valider les résultats préliminaires de cette étude. Pour les participants, ce moment a été l'occasion de contribuer à cette recherche et de prendre connaissance des résultats. En plus de ces méthodes de cueillette de données, nous avons eu recours à la littérature grise produite par l'ÉSR : sondages menés auprès des membres et documents internes. Ces sondages nous ont notamment fourni des données quantitatives sur les membres de ce projet. Enfin, précisons que pour l'analyse, nous nous sommes inspirée de l'analyse thématique et de l'analyse phénoménologique de Paillé et Mucchielli (2012).

Dans ce mémoire, nous nous sommes intéressée aux impacts du processus d'*empowerment* de l'ÉSR à partir de quatre dimensions qui caractérisent la pauvreté : économique, psychologique (symbolique), sociale et politique. En premier lieu, nous avons vu que la perception qu'ont les bénévoles et les membres des impacts

économiques de l'ÉSR n'est pas homogène. Certains sont d'avis qu'elle permet de réduire les dépenses, tandis que d'autres estiment que les prix à l'ÉSR sont trop dispendieux. Nous avons constaté que cette épicerie est avantageuse pour les individus à faible revenu qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas courir les soldes dans différentes épiceries et qui ne fréquentent pas les banques alimentaires. En revanche, les prix des denrées à l'ÉSR demeurent plus élevés que ceux des produits « au rabais » offerts dans les grandes épiceries ou que ceux affichés dans des banques alimentaires.

Néanmoins, tous les participants de l'étude reconnaissent certains effets économiques et matériels positifs (les produits sont vendus sans taxes, des ateliers éducatifs sont offerts gratuitement de même que du café, du thé et de la tisane, la santé de certains bénévoles se porte mieux en raison de leur participation aux cuisines collectives, etc.¹⁰²). Bien que l'ÉSR améliore la situation économique de certains bénévoles, elle ne leur permet pas en revanche de sortir de la pauvreté. Notamment, celle-ci n'a pas eu d'effet sur l'intégration professionnelle pour les personnes ayant participé à notre étude. Voilà pourquoi un processus d'*empowerment* tel que celui de l'ÉSR doit être conjugué à d'autres interventions de la part de l'État (Bujold, 2002; Ninacs, 2008; CEPE, 2016; Castel, 1994), lesquelles auraient, par exemple, pour objectif de bonifier le montant de la prestation de l'aide sociale, d'améliorer les programmes d'intégration professionnelle et d'augmenter le nombre de logements sociaux (Dupéré et Gélinau, 2012).

En deuxième lieu, nous nous sommes attardée aux impacts psychologiques et symboliques de la démarche de l'ÉSR. Nous avons démontré qu'ils sont plus

¹⁰² Pour plus d'exemples de ces impacts économiques positifs, voir la section 5.2.

importants auprès des bénévoles qu'auprès des membres. Pour ce qui est des bénévoles, l'ÉSR les valorise, leur permet de se sentir utiles et leur offre l'opportunité de redéfinir positivement leur statut social. En effet, certains auteurs (Morel, 2002; Gaudreault, 2013; Paugam, 2012) ont démontré qu'il existe en ce moment au Québec et en France une image négative des pauvres, lesquels sont tenus responsables de leur situation et sont perçus comme des personnes paresseuses. Cette représentation sociale péjorative couplée au fait de n'occuper aucun emploi (ce qui est le cas des bénévoles participant à cette étude) et d'être dépendant de l'aide sociale pour vivre affectent l'estime de soi.

En ce sens, en plus de ce que nous venons d'évoquer, l'implication à l'ÉSR permet à plusieurs bénévoles de se sentir mieux psychologiquement, d'améliorer leur estime de soi, leur confiance en soi, de se sentir fiers, appréciés, valorisés et de mettre à contribution et de développer leurs compétences. Notons que la reconnaissance que les bénévoles reçoivent des autres bénévoles, des membres, des employées de l'épicerie et du milieu contribue aussi à augmenter leur estime de soi. En ce qui a trait aux impacts psychologiques sur les membres de l'ÉSR, deux aspects sont à souligner. D'une part, l'ÉSR améliore leur dignité puisqu'elle leur permet d'avoir accès à des aliments de qualité à moindre coût, de les choisir, et ce, dans un environnement convivial, propre et chaleureux. D'après certains bénévoles, ce n'est pas le cas des comptoirs alimentaires. D'autre part, elle propose un soutien psychologique aux membres qui en expriment le besoin et les réfère aux ressources appropriées du quartier.

En troisième lieu, nous avons abordé les impacts sociaux de cette démarche d'*empowerment*. Nous avons souligné que l'ÉSR permettait aux membres et aux bénévoles de rencontrer des gens, de briser l'isolement et, pour certains, de tisser des liens d'amitié. Plusieurs d'entre eux ont également développé un sentiment

d'appartenance à ce groupe de bénévoles. Qui plus est, nous avons noté une forte présence de solidarité et d'entraide entre les bénévoles, et ce, autant dans le cadre de l'épicerie qu'à l'extérieur. Enfin, les bénévoles ont mentionné se sentir acceptés « tels qu'ils le sont, avec leurs limites ». En ce sens, ils estiment que l'ÉSR est un lieu d'inclusion.

En quatrième lieu, nous nous sommes penchée sur les impacts politiques de cette démarche sur les bénévoles et les membres sur trois plans : individuel, au sein de l'ÉSR et au sein de la société. Sur le plan individuel, l'ÉSR permet aux bénévoles d'acquérir une capacité « d'être et de faire » (Sen, 2003). En effet, elle augmente leur « capacité d'être » en ce sens qu'elle améliore leur estime de soi et leur permet de redéfinir positivement leur identité sociale. De plus, le processus d'*empowerment* de l'ÉSR accroît leur « capacité de faire » puisqu'ils se sentent utiles, appréciés, valorisés et qu'ils développent et mettent à contribution leurs compétences. Ainsi, grâce à cette démarche, les bénévoles regagnent un pouvoir d'agir sur leur vie. De plus, ils acquièrent un pouvoir d'agir au sein de l'ÉSR. De fait, dans cette organisation, ils peuvent s'exprimer, participer aux décisions, aux activités, prendre des responsabilités et des initiatives. Autrement dit, ceux-ci y exercent un pouvoir d'influence important. Nous avons également souligné la volonté des employées de cet organisme de laisser une place et un pouvoir aux membres et aux bénévoles et que, de façon générale, elles agissent en cohérence avec ce discours. Elles prennent en considération la voix des membres, surtout celle des bénévoles, et les reconnaissent comme des acteurs compétents. De leur côté, les bénévoles affirment être satisfaits du pouvoir qu'ils exercent au sein de l'ÉSR, se sentent à l'aise de prendre la parole et estiment que leurs opinions sont prises en compte.

Quant aux membres, cette démarche leur procure un pouvoir individuel sur leur alimentation. Au sein de l'ÉSR, elle leur permet de s'exprimer sur le fonctionnement

de cet organisme par l'entremise des sondages. Toutefois, ils ne détiennent pas de pouvoir réel, à l'exception du pouvoir d'élire leur représentant, lequel siège au comité de suivi¹⁰³ de l'ÉSR. En d'autres termes, la participation des membres à l'ÉSR est davantage de l'ordre de la consultation.

Enfin, tant pour les bénévoles que pour les membres, les impacts politiques sur le quartier et sur la société sont fort limités. Tout ce que l'on peut dire est que ce processus d'*empowerment* est reconnu et soutenu par le milieu où il se trouve.

En somme, notre étude a démontré que le processus d'*empowerment* de l'ÉSR réduit légèrement les effets de la pauvreté sur les plans économique, psychologique, social et politique. En revanche, il ne s'attaque pas à ses causes. En effet, la pauvreté est un processus multidimensionnel de disqualification sociale (Paugam, 1991) et de désaffiliation sociale (Castel, 1994). Certes, la démarche à l'étude améliore la position des bénévoles sur l'axe de l'insertion sociale (Castel, 1994) et sur le plan de la reconnaissance sociale (Paugam *et al.*, 2011), mais elle ne modifie pas leur position sur l'axe de l'insertion professionnelle (Castel, 2014) et ne les protège pas des aléas de la vie (Paugam *et al.*, 2011). Qui plus est, celle-ci ne permet pas une progression dans les zones du processus de disqualification sociale (intégrée, fragile, dépendance et marginalité) (Paugam, 1998). Tout au plus, l'ÉSR réduit les risques de tomber dans la zone de la marginalité sociale. Bref, les bénévoles demeurent en situation de pauvreté puisque leur statut social, celui d'assisté, ne change pas (Paugam (1991); Simmel (1998 [1908])). De plus, ces personnes continuent de vivre sous le seuil de faible revenu. Ainsi, cette démarche est pertinente pour atténuer les effets de la

¹⁰³ Nous rappelons que ce comité agit au même titre qu'un conseil d'administration. Il est présenté au chapitre 4 de ce mémoire.

pauvreté, mais doit être combinée à des actions gouvernementales plus structurantes pour intervenir sur les causes.

En plus d'analyser les impacts d'une démarche d'*empowerment*, nous nous sommes intéressée à son application à l'ÉSR. Pour ce faire, nous l'avons examinée à partir du cadre théorique de Ninacs (2008). Nous avons remarqué que trois des quatre composantes de l'*empowerment* individuel étaient présentes : la participation, les compétences et l'estime de soi. En revanche, la quatrième composante, celle de la conscience critique, n'est développée que partiellement chez les bénévoles. Qui plus est, ce développement ne semble pas découler de la démarche de l'ÉSR. De fait, aucune démarche réflexive n'a été menée depuis l'ouverture de l'ÉSR pour s'interroger sur les causes de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, ni sur les moyens à entreprendre pour résoudre ces problèmes. De même, nous avons observé certaines lacunes relativement à la participation aux décisions dans cette organisation. Par exemple, contrairement aux bénévoles, les membres de l'ÉSR participent peu aux décisions. De plus, les membres du comité de suivi ne sont pas élus (à l'exception du représentant des membres)¹⁰⁴. Cet écart avec ce cadre théorique s'explique notamment par le fait que les acteurs de cette démarche ne se basent pas sur un cadre théorique précis.

Nous proposons maintenant certaines pistes d'action qui pourraient être mises en œuvre par les acteurs de la démarche de l'ÉSR s'ils souhaitent s'arrimer davantage au cadre théorique de Ninacs (2008). Premièrement, nous avons constaté un écart entre la perception des bénévoles, des employées et des partenaires de l'approche d'*empowerment*. Étant donné que, pour Ninacs (2008), le processus est aussi

¹⁰⁴ Ces lacunes sont présentées à la section 6.1.3.3.

important que le résultat, il nous semble nécessaire que les acteurs de l'ÉSR définissent collectivement l'*empowerment*, qu'ils discutent des raisons pour lesquelles ils souhaitent adopter cette approche et qu'ils s'entendent sur les modalités de son application.

Deuxièmement, nous avons souligné que le pouvoir des membres, hormis le fait qu'ils élisent leur représentant au comité de suivi, n'est que consultatif. À l'instar de Ninacs (2008), nous estimons qu'un processus d'*empowerment* implique que toutes les parties prenantes participent aux décisions. Ainsi, l'ÉSR aurait intérêt à inclure davantage les membres lors des prises de décisions. Pour assurer une meilleure représentativité des membres au comité de suivi, ils pourraient être plus nombreux à siéger au comité de suivi et être mieux outillés pour exercer ce rôle. Comme nous l'avons suggéré, un ou des postes d'administrateurs en formation pourraient être créés¹⁰⁵. Enfin, il serait pertinent que les acteurs de l'ÉSR s'entendent sur la façon dont ils souhaitent que le pouvoir soit réparti entre les bénévoles, les membres, les employées et les membres du comité de suivi.

Troisièmement, nous partageons l'avis de Le Bossé (2016) selon lequel les termes employés pour désigner les individus influencent la façon dont on les perçoit et dont ils se perçoivent. Ce faisant, nous estimons que le terme « client » qui est utilisé en ce moment à l'ÉSR pour qualifier les membres leur accorde un rôle passif de consommateur de services. Cela nous semble inadéquat dans le cadre d'une approche d'*empowerment*. Si l'objectif est qu'ils s'impliquent à l'ÉSR et qu'ils s'approprient ce projet, nous suggérons de réfléchir à un autre terme pour les qualifier et de

¹⁰⁵ Voir la section 6.1.3.3.

s'assurer que lors de leur accueil le projet leur soit présenté comme s'ils étaient des acteurs de ce projet et non comme de simples clients.

Quatrièmement, depuis la fondation de l'ÉSR, aucune discussion n'a porté sur les causes de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire et sur les solutions à mettre sur pied pour y remédier. En vue de développer la conscience critique des bénévoles et des membres de cette organisation, des espaces de discussion qui aborderaient ces sujets pourraient être créés. Ceux-ci pourraient faire émerger des actions qui pourraient accroître les impacts de cette démarche sur la pauvreté.

Par ailleurs, il importe de noter deux limites de cette recherche. D'abord, celle-ci ne porte que sur une étude de cas. Les résultats qui en découlent ne sont donc pas généralisables. Il serait cependant intéressant de réaliser des recherches similaires auprès d'autres processus d'*empowerment* qui se déroulent dans des organismes communautaires qui luttent contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Certains impacts récurrents de ce type d'approche pourraient en ressortir. Ensuite, cette expérience n'est pas conforme aux écrits de Ninacs (2008). Par conséquent, cette recherche a permis de comprendre les impacts d'une application partielle d'un processus d'*empowerment*. À cet égard, il importe de noter que de nombreux processus d'*empowerment* sont menés sans se référer à un cadre théorique (Arteau et Gaudreau, 2007; Le Bossé et al., 2009; Karsz, 2008; Jouve, 2006; Ninacs, 2008; Parazelli, 2007). Il serait pertinent d'explorer ce phénomène. De même, il serait intéressant de comparer les impacts sur la pauvreté de démarches d'*empowerment* conformes au cadre théorique de Ninacs (2008) à des démarches qui ne le sont que partiellement.

Pour conclure, nous suggérons quelques pistes de recherche à explorer. Premièrement, nous avons constaté que la majorité des bénévoles ne se perçoivent

pas pauvres bien qu'ils vivent sous le seuil de faible revenu. Même si nous avons proposé des pistes d'explication, nous n'avons pas pu établir précisément ce qui explique ce paradoxe. Est-ce un trait général des personnes qui bénéficient de l'aide sociale au Québec? Il serait intéressant d'examiner cette question.

Deuxièmement, bien que certains des bénévoles de cette étude soient jugés aptes au travail, ils semblent rencontrer des difficultés similaires à ceux jugés inaptes au travail. Ce constat rejoint celui de Saint-Germain (2014), laquelle explique que certains individus se situent à la frontière de ces deux catégories, « entre la solidarité sociale et l'aide à l'emploi (à la fois aptes et inaptes) » (Saint-Germain, 2014, p. 197). Considérant l'écart du montant de la prestation d'aide sociale (326\$ par mois) (gouvernement du Québec, 2017) entre ces deux groupes (aptes et inaptes au travail), il nous apparaît essentiel de s'interroger sur les critères et sur l'idée même de créer différentes catégories de pauvres.

Troisièmement, au cours de cette recherche, nous avons constaté qu'aucune étude, à notre connaissance, n'avait documenté le pouvoir d'achat des initiatives communautaires visant à lutter contre l'insécurité alimentaire. Autrement dit, nous ignorons quel pourcentage d'économie ces projets permettent de réaliser et combien de membres sont nécessaires pour obtenir des rabais substantiels. Compte tenu de la popularité des initiatives pour lutter contre l'insécurité alimentaire à Montréal, il importe d'identifier les avenues les plus prometteuses afin d'éviter d'investir du temps et de l'argent dans des projets qui n'auraient pas ou pas assez d'impacts sur le plan économique.

Quatrièmement, comme Cantelli (2013), nous estimons qu'il faudrait mieux comprendre les formes contemporaines de l'*empowerment* radical pour trois raisons. Premièrement, à l'heure actuelle, celles-ci sont peu documentées (du moins au

Québec). Deuxièmement, ce type d'*empowerment* semble plus approprié que les autres types pour s'attaquer aux injustices, aux inégalités sociales et à la pauvreté (Bacqué et Biewener, 2013). Troisièmement, il ne semble pas évident de distinguer les expériences concrètes d'*empowerment* du paradigme radical du paradigme libéral. En effet, le paradigme radical vise à s'attaquer aux structures sociales à l'origine des injustices et des oppressions. Toutefois, il s'avère difficile de déterminer si un processus d'*empowerment* contribue à l'atteinte de cet objectif. Comme nous l'avons souligné ¹⁰⁶, isolément une initiative d'*empowerment* ne peut engendrer un changement social (pour parvenir à un tel objectif, il en faut une pluralité qui intervient à différentes échelles de la société et de façon concertée) (Bacqué et Biewener, 2013). De même, un changement social ne peut être constaté véritablement qu'après qu'il se soit opéré (Rocher, 1992). Bref, il nous apparaît qu'une meilleure documentation des expériences d'*empowerment* radical, de leurs interactions et des effets qu'elles produisent permettrait de mieux saisir la portée de ce paradigme et préciserait la typologie de l'*empowerment* de Bacqué et Biewener (2013).

Cinquièmement, certaines notions du cadre théorique de Ninacs (2008) gagneraient à être précisées. En premier lieu, comme nous l'avons soulevé à la section 6.1.3.2, cet auteur explique qu'un processus d'*empowerment* implique une redistribution équitable des pouvoirs. Toutefois, il ne décrit pas ce qu'« équitable » signifie. Cela pose problème puisque nous ne pouvons pas savoir quel type de rapport devraient entretenir les accompagnateurs d'une telle démarche et les accompagnés. Les écrits de Le Bossé (2016) fournissent une précision éclairante à ce sujet. En deuxième lieu, la notion de conscience politique ¹⁰⁷, qui consiste à prendre conscience que « la

¹⁰⁶ Voir la section 6.3.

¹⁰⁷ Rappelons que la conscience politique constitue l'une des trois étapes de la conscience critique, laquelle constitue l'une des quatre composantes de l'*empowerment* individuel de Ninacs (2008). Plus

solution des problèmes d'ordre structurel passe par le changement social, c'est-à-dire par l'action politique dans le sens non partisan du mot [...] [et] qui inclut l'acceptation d'une responsabilité personnelle pour le changement » (Ninacs, 2008, p. 21), souffre d'un flou conceptuel. Correspond-elle à une interaction entre la réflexion et l'action, c'est-à-dire à de la praxis au sens de Freire (2011[1970]), ou simplement à la dimension réflexive? De même, les termes « changement social » et « action politique », bien qu'ils puissent prendre plusieurs sens, n'y sont pas plus définis que dans la citation ci-dessus.

En troisième lieu, la conscience critique du cadre théorique de Ninacs (2008) repose sur trois postulats et une relation de causalité qui ne font jamais l'objet d'une démonstration empirique. Ces trois postulats sont les suivants :

- les personnes au cœur des démarches d'*empowerment* ne sont pas conscientes que d'autres personnes partagent leur problème;
- elles ne sont pas conscientes que ce problème est influencé par le fonctionnement de la société;
- elles ne sont pas conscientes que les solutions pour y remédier doivent être de nature structurelle.

Selon Ninacs (2008), le développement de la conscience critique permet cette triple prise de conscience. Qui plus est, cet auteur déduit une relation de causalité selon laquelle cette triple prise de conscience permet aux personnes de réduire leur sentiment de culpabilité face au problème qu'ils vivent. Nous estimons qu'il serait nécessaire de vérifier la validité de ces postulats et de cette relation causale puisque

précisément, les trois étapes de la conscience critique sont : 1) la conscience collective, 2) la conscience sociale et 3) la conscience politique. Pour une explication plus en détail, voir la section 2.3.3.1.

les données de cette étude semblent les contredire¹⁰⁸. D'une part, les bénévoles de cette étude semblent avoir cette triple prise de conscience sans avoir participé au processus du développement de la conscience critique. D'autre part, certains d'entre eux ressentent un sentiment de culpabilité relativement à leur statut social, celui d'assisté social, bien qu'ils aient cette triple conscience.

En somme, il nous apparaît que la crédibilité du cadre théorique de Ninacs (2008) serait renforcée si des ajustements étaient apportés aux trois éléments problématiques que nous venons de soulever.

¹⁰⁸ Pour une présentation du développement de la conscience critique, voir la section 5.3.5.

ANNEXE A

GRILLE D'ENTRETIEN POUR LES BÉNÉVOLES

1. Motivations de participation

- 1.1 Depuis quand vous impliquez-vous à l'Épicerie solidaire de Rosemont?
- 1.2 Pourquoi avez-vous commencé à vous impliquer?
- 1.3 Qu'est-ce qui vous a motivé à rester dans ce projet (si vous participez depuis longtemps à la démarche)?
- 1.4 Parlez-moi des tâches que vous faites à l'ÉSR?
- 1.5 Dans quel comité fais-tu partie?

2. Impacts individuels

- 2.1 Sur le plan personnel, qu'est-ce que votre bénévolat vous apporte?
- 2.2 Depuis que vous vous impliquez à l'Épicerie solidaire de Rosemont, considérez-vous que votre situation s'est améliorée? Pourquoi?
- 2.3 Qu'avez-vous appris de votre expérience de bénévolat à l'Épicerie solidaire de Rosemont?
- 2.4 De quelle façon votre entourage perçoit-il votre implication à l'Épicerie solidaire de Rosemont?
- 2.5 Estimez-vous que votre contribution bénévole à l'Épicerie solidaire de Rosemont est reconnue par :
 - 2.5.1 les autres bénévoles ?
 - 2.5.2 Les membres?
 - 2.5.3 Les employées?

3. Impacts sociaux et collectifs

- 3.1 Selon vous, quels sont les impacts de la démarche de l'Épicerie solidaire de Rosemont dans le quartier?
- 3.2 D'après vous, qu'est-ce que l'Épicerie solidaire de Rosemont apporte aux bénévoles?

- 3.3 Selon vous, qu'est-ce que l'Épicerie solidaire de Rosemont apporte à ses membres?
- 3.4 Ressentez-vous un sentiment d'appartenance relativement :
 - 3.4.1 au projet de l'Épicerie solidaire de Rosemont?
 - 3.4.2 au groupe de bénévoles?
- 3.5 Constatez-vous que les bénévoles ressentent un sentiment d'appartenance à l'Épicerie solidaire de Rosemont?
- 3.6 Faites-vous la promotion de l'ÉSR?
- 3.7 Parlez-moi de la relation entre les bénévoles?
- 3.8 Percevez-vous de la solidarité et de l'entraide entre les bénévoles?
- 3.9 Parlez-moi du climat des rencontres des bénévoles?
- 3.10 Vous sentez-vous à l'aise de prendre la parole et de donner votre opinion pendant les rencontres?
- 3.11 Sentez-vous que votre contribution à l'ÉSR fait une différence?

4. Insécurité alimentaire

- 4.1 Parlez-moi de la mission de l'Épicerie solidaire de Rosemont?
- 4.2 L'insécurité alimentaire est une situation dans laquelle les personnes n'ont pas accès physiquement ou économiquement à une alimentation saine et de qualité. Selon vous, qu'est-ce qui cause l'insécurité alimentaire?
- 4.3 Vous rencontrez beaucoup de membres de l'Épicerie solidaire de Rosemont qui vivent de l'insécurité alimentaire. Pouvez-vous me parler des effets de l'insécurité alimentaire?
- 4.4 Selon vous, qu'est-ce qui peut être fait pour réduire l'insécurité alimentaire?
- 4.5 Selon vous, quels sont les obstacles qui font en sorte que les personnes qui vivent de l'insécurité alimentaire ont de la difficulté à en sortir?
- 4.6 Pensez-vous que l'Épicerie solidaire de Rosemont est une réponse au problème de l'insécurité alimentaire? Pourquoi?
- 4.7 Dans le cadre de votre implication à l'Épicerie solidaire de Rosemont, discutez-vous du problème de l'insécurité alimentaire? Si oui, est-ce que votre vision du problème, de ses causes et des solutions à mettre sur pied pour le régler ont évolué depuis le début de votre implication?

5. Impacts économiques

La mission de l'Épicerie solidaire de Rosemont est de contribuer à la lutte contre la pauvreté et de réduire l'insécurité alimentaire dans Rosemont en permettant aux personnes ayant un faible revenu d'accéder à une alimentation diversifiée à moindre coût.

- 5.1 Comment définissez-vous la pauvreté?

- 5.2 Les membres de l'Épicerie solidaire de Rosemont sont des personnes qui ont un faible revenu? Selon vous, qu'est-ce qui explique qu'une personne se retrouve avec un faible revenu ou en situation de pauvreté?
- 5.3 Selon vous, qu'est-ce qui explique que des personnes en situation de pauvreté ou qui ont un faible revenu ont de la difficulté à améliorer leur situation économique?
- 5.4 Pensez-vous que l'Épicerie solidaire de Rosemont permet de lutter contre la pauvreté? Pourquoi?
- 5.5 Qu'est-ce qui pourrait être fait, selon vous, dans cette épicerie pour réduire encore plus la pauvreté?

6. Impacts politiques et *empowerment*

Dans ma recherche, je m'intéresse aux impacts de l'empowerment sur la pauvreté. L'empowerment est un processus d'appropriation d'un pouvoir par une personne ou un groupe. Plus précisément, ma recherche concerne le processus d'empowerment vécu par les personnes en situation de pauvreté. Les personnes en situation de pauvreté ont souvent peu de ressources, donc peu de pouvoir, pour faire valoir leurs droits et améliorer leur situation. Elles vivent parfois de l'impuissance. L'empowerment est un processus dans lequel on décide de devenir acteur de sa vie et de sa société en agissant sur les problèmes que l'on vit. En agissant, nous avons plus de chances de régler les problèmes que l'on vit que si l'on demeure sans rien faire. L'empowerment, est aussi un processus qui part du constat qu'en nous regroupant avec d'autres personnes qui vivent les mêmes problèmes que nous, nous avons plus de chance de le régler.

- 6.1 Que pensez-vous de l'*empowerment*?
- 6.2 Selon vous, est-ce que l'Épicerie solidaire de Rosemont permet de redonner du pouvoir aux personnes en situation de pauvreté et d'exclusion? Pourquoi?
- 6.3 Les personnes à faibles revenus sont au cœur de votre démarche d'*empowerment*. Quel rôle devraient-elles jouer?
- 6.4 Si elle existe, parlez-moi de la différence entre le rôle idéal que les bénévoles devraient jouer et celui qu'ils jouent présentement?
- 6.5 De quelle façon les employées de l'Épicerie solidaire de Rosemont contribuent-elles à l'*empowerment* des bénévoles et des membres?
- 6.6 Que pourraient-elles (les employées de cette épicerie) faire pour contribuer davantage à l'*empowerment* des bénévoles et des membres de cette démarche?
- 6.7 De quelle façon les partenaires de l'Épicerie solidaire de Rosemont contribuent-ils à cette démarche d'*empowerment*?
- 6.8 Que pourraient-ils faire pour contribuer davantage à cette démarche d'*empowerment*?

- 6.9 Selon vous, que devrait-on mettre en place à l'Épicerie solidaire de Rosemont pour aller plus loin dans cette démarche d'*empowerment*?
- 6.10 Pourriez-vous me parler du comité de suivi et de son rôle?
- 6.11 Parlez-moi de la façon dont sont prises les décisions à l'Épicerie solidaire de Rosemont?
- 6.12 De quelle façon s'assure-t-on que les membres et les bénévoles sont inclus dans ce processus?
- 6.13 Quelle influence ce projet a-t-il sur les autres démarches en sécurité alimentaire du quartier?

7. Les défis, les limites et les réussites de l'Épicerie solidaire de Rosemont

- 7.1 Selon vous, quels sont les principaux défis que rencontre l'Épicerie solidaire de Rosemont?
- 7.2 À votre avis, que devrait-on faire pour améliorer la portée de l'Épicerie solidaire de Rosemont?
- 7.3 Selon vous, quelles sont les limites d'une telle démarche d'*empowerment* pour lutter contre la pauvreté?
- 7.4 Selon vous, quelles sont les principales réussites de l'Épicerie solidaire de Rosemont? Qu'est-ce qui explique ces réussites?

8. Avez-vous d'autres éléments à ajouter?

9. Informations personnelles

Nom :

Âge :

Sexe :

Revenu annuel :

Source de revenus :

Nationalité :

ANNEXE B

GRILLE D'ENTRETIEN POUR LES EMPLOYÉES

1. Questions générales

- 1.1 Parlez-moi de la mission de l'Épicerie solidaire de Rosemont?
- 1.2 Parlez-moi de votre mandat.
- 1.3 Vous faites partie du comité de suivi, pourriez-vous me parler du rôle de ce comité?
- 1.4 Quel rôle jouez-vous dans le comité de suivi?

2. Impacts individuels

- 2.1 Selon ce que vous observez auprès des bénévoles de l'Épicerie solidaire de Rosemont, quels sont les impacts de cette démarche d'*empowerment* sur le plan individuel?
- 2.2 D'après vous, qu'est-ce que l'Épicerie solidaire de Rosemont apporte à ses membres?
- 2.3 Observez-vous que l'implication à l'Épicerie solidaire de Rosemont permet aux bénévoles de développer des compétences et des connaissances? Si oui, lesquelles?

3. Impacts collectifs

- 3.1 Selon vous, quels sont les impacts collectifs de la démarche de l'Épicerie solidaire de Rosemont?
- 3.2 Constatez-vous que les bénévoles ressentent un sentiment d'appartenance en regard de l'Épicerie solidaire de Rosemont et au groupe de bénévoles?
- 3.3 Parlez-moi de la relation entre les bénévoles?
- 3.4 Percevez-vous de la solidarité et de l'entraide?
- 3.5 Parlez-moi du climat des rencontres?
- 3.6 D'après vous, quels facteurs motivent les personnes à devenir bénévoles à l'Épicerie solidaire de Rosemont?

- 3.7 Selon vous, qu'est-ce qui explique qu'une faible proportion des membres soit des bénévoles?
- 3.8 Qu'est-ce qui explique que beaucoup de membres ne renouvellent pas leur adhésion à l'Épicerie?
- 3.9 Selon vous, pourquoi n'y a-t-il pas plus de résidents des Habitations Rosemont qui achètent à l'Épicerie?
- 3.10 Pourquoi n'y a-t-il pas plus de résidents des Habitations Rosemont qui sont bénévoles à l'Épicerie?

4. Insécurité alimentaire

- 4.1 L'insécurité alimentaire est une situation dans laquelle les personnes n'ont pas accès physiquement ou économiquement à une alimentation saine et de qualité. Selon vous, qu'est-ce qui cause l'insécurité alimentaire?
- 4.2 Selon vous, quelles sont les solutions pour mettre fin à l'insécurité alimentaire?
- 4.3 Beaucoup de membres de l'Épicerie solidaire de Rosemont vivent l'insécurité alimentaire. Pouvez-vous me parler des effets de l'insécurité alimentaire?
- 4.4 Estimez-vous que l'Épicerie solidaire de Rosemont est-elle une réponse à ce problème?
- 4.5 Est-ce que, dans le cadre de leur implication, les bénévoles sont amenés à discuter du problème de l'insécurité alimentaire? Si oui, constatez-vous que leur vision du problème, de ses causes et des solutions à mettre sur pied pour le régler ont évolué depuis le début de leur implication?

5. Impacts économiques

La mission de l'Épicerie solidaire de Rosemont est de contribuer à la lutte contre la pauvreté et de réduire l'insécurité alimentaire dans Rosemont en permettant aux personnes ayant un faible revenu d'accéder à une alimentation diversifiée à moindre coût.

- 5.1 Comment définissez la pauvreté?
- 5.2 Les membres de l'Épicerie solidaire de Rosemont ont un faible revenu, Selon vous, qu'est-ce qui explique qu'une personne se retrouve en situation de pauvreté?
- 5.3 Pensez-vous que l'Épicerie solidaire de Rosemont permet de lutter contre la pauvreté? Pourquoi?
- 5.4 Pensez-vous que l'Épicerie solidaire de Rosemont permet d'améliorer la sécurité alimentaire dans Rosemont? Pourquoi?
- 5.5 Qu'est-ce qui pourrait être fait, selon vous, dans la démarche de cette épicerie pour réduire encore plus la pauvreté?

5.6 Connaissez-vous une personne dont le bénévolat à l'ÉSR a joué positivement dans sa recherche d'emploi?

6. *Empowerment*

L'Épicerie solidaire de Rosemont a notamment comme objectif de favoriser l'*empowerment* des personnes qui ont un faible revenu.

- 6.1 Comment définissez-vous l'*empowerment*?
- 6.2 Selon vous, de quelle façon l'Épicerie solidaire de Rosemont permet-elle de redonner du pouvoir aux personnes qui ont un faible revenu?
- 6.3 Selon vous, est-ce important pour les organismes qui luttent contre la pauvreté d'adopter une démarche d'*empowerment*? Pourquoi?
- 6.4 De ce que je comprends du projet, il y avait, dès la fondation de l'Épicerie solidaire de Rosemont, une volonté de s'inscrire dans l'approche d'*empowerment*. Qu'est-ce qui était visé dans le choix de cette approche?
- 6.5 Quels moyens et quelles actions employez-vous pour favoriser l'*empowerment* des personnes qui ont un faible revenu?
- 6.6 Les personnes qui ont un faible revenu sont au cœur de votre démarche d'*empowerment*. Quel rôle jouent-elles?
- 6.7 Dans un monde idéal, quel rôle aimeriez-vous que les bénévoles jouent?
- 6.8 En tant qu'employée, quel rôle devez-vous jouer pour favoriser l'*empowerment*?
- 6.9 Comparativement à ce que vous faites présentement, que pourriez-vous faire pour contribuer davantage à favoriser l'*empowerment*?
- 6.10 De quelle façon les partenaires de l'Épicerie solidaire de Rosemont contribuent-ils à l'*empowerment* des bénévoles?
- 6.11 Que pourraient-ils faire pour contribuer davantage à l'*empowerment* des bénévoles?
- 6.12 Parlez-moi des processus décisionnels à l'Épicerie solidaire de Rosemont?
- 6.13 De quelle façon s'assure-t-on que les individus qui ont un faible revenu sont inclus dans ce processus?
- 6.14 De quelle façon le processus décisionnel de l'ÉSR permet-il de redonner du pouvoir aux personnes à faible revenu ou en situation de pauvreté?
- 6.15 Parlez-moi du rapport entre l'assemblée générale, le comité de suivi et le comité de bénévoles?
- 6.16 Selon vous, que devrait-on mettre en place à l'Épicerie solidaire de Rosemont pour aller encore plus loin dans la démarche d'*empowerment*?
- 6.17 Quelle influence le projet de l'Épicerie solidaire de Rosemont a-t-il dans le quartier?
- 6.18 Quelle influence ce projet a-t-il sur les autres démarches en sécurité alimentaire du quartier?

6.19 Dans une des rencontres, un partenaire a évoqué le souhait que l'ÉSR devienne un jour autogérée par ses membres? Que pensez-vous de cet objectif?

7. Les défis, limites et réussites de l'Épicerie solidaire de Rosemont

- 7.1 Selon vous, quels sont les principaux défis que rencontre l'Épicerie solidaire de Rosemont?
- 7.2 À votre avis, que devrait-on faire pour améliorer la portée de l'Épicerie solidaire de Rosemont?
- 7.3 Selon vous, quelles sont les limites d'une telle démarche d'*empowerment* pour lutter contre la pauvreté?
- 7.4 Selon vous, quelles sont les principales réussites de l'Épicerie solidaire de Rosemont? Qu'est-ce qui explique ces réussites?
- 7.5 Pourriez-vous me nommer une réussite de l'Épicerie à laquelle vous avez contribué et qui vous rend fier?
- 7.6 Dans un monde idéal, comment voyez-vous l'Épicerie dans dix ans?

8. Avez-vous d'autres éléments à ajouter?

9. Informations personnelles

Nom :

Âge :

Sexe :

Revenu annuel

Source de revenus :

Nationalité :

ANNEXE C

GRILLE D'ENTRETIEN POUR LES PARTENAIRES

1. Questions générales

- 1.1 Parlez-moi de la mission de l'Épicerie solidaire de Rosemont?
- 1.2 Parlez-moi de votre mandat.
- 1.3 Vous faites partie du comité de suivi, pourriez-vous me parler du rôle de ce comité?
- 1.4 Quel rôle jouez-vous dans le comité de suivi?
- 1.5 Outre votre contribution au comité de suivi, pouvez-vous me dire de quelle façon l'organisation pour laquelle vous travaillez contribue à la mission de l'Épicerie solidaire de Rosemont?

2. Insécurité alimentaire

- 2.1 L'insécurité alimentaire est une situation dans laquelle les personnes n'ont pas accès physiquement ou économiquement à une alimentation saine et de qualité. Selon vous, qu'est-ce qui cause l'insécurité alimentaire?
- 2.2 Selon vous, quelles sont les solutions pour mettre fin à l'insécurité alimentaire?
- 2.3 Beaucoup de membres de l'Épicerie solidaire de Rosemont vivent l'insécurité alimentaire. Pouvez-vous me parler des effets de l'insécurité alimentaire?
- 2.4 Estimez-vous que l'Épicerie solidaire de Rosemont est-elle une réponse à ce problème?
- 2.5 Est-ce que, dans le cadre de leur implication, les bénévoles sont amenés à discuter du problème de l'insécurité alimentaire? Si oui, constatez-vous que leur vision du problème, de ses causes et des solutions à mettre sur pied pour le régler ont évolué depuis le début de leur implication?
- 2.6 De quelle façon le partenariat entre votre organisme et l'épicerie solidaire de Rosemont contribuent-ils à réduire l'insécurité alimentaire?

3. Impacts économiques

La mission de l'Épicerie solidaire de Rosemont est de contribuer à la lutte contre la pauvreté et de réduire l'insécurité alimentaire dans Rosemont en permettant aux personnes ayant un faible revenu d'accéder à une alimentation diversifiée à moindre coût.

- 3.1 Comment définissez la pauvreté?
- 3.2 Les membres de l'Épicerie solidaire de Rosemont ont un faible revenu, Selon vous, qu'est-ce qui explique qu'une personne se retrouve en situation de pauvreté?
- 3.3 Pensez-vous que l'Épicerie solidaire de Rosemont permet de lutter contre la pauvreté? Pourquoi?
- 3.4 Pensez-vous que l'Épicerie solidaire de Rosemont permet d'améliorer la sécurité alimentaire dans Rosemont? Pourquoi?
- 3.5 Qu'est-ce qui pourrait être fait, selon vous, dans la démarche de cette épicerie pour réduire encore plus la pauvreté?
- 3.6 Connaissez-vous une personne dont le bénévolat à l'ÉSR a joué positivement dans sa recherche d'emploi?
- 3.7 De quelle façon le partenariat entre votre organisation et l'épicerie permet de réduire la pauvreté dans le quartier?

4. Empowerment

L'Épicerie solidaire de Rosemont a notamment comme objectif de favoriser l'*empowerment* des personnes qui ont un faible revenu.

- 4.1 Comment définissez-vous l'*empowerment*?
- 4.2 Selon vous, de quelle façon l'Épicerie solidaire de Rosemont permet-elle de redonner du pouvoir aux personnes qui ont un faible revenu?
- 4.3 Selon vous, est-ce important pour les organismes qui luttent contre la pauvreté d'adopter une démarche d'*empowerment*? Pourquoi?
- 4.4 De ce que je comprends du projet, il y avait, dès la fondation de l'Épicerie solidaire de Rosemont, une volonté de s'inscrire dans l'approche d'*empowerment*. Qu'est-ce qui était visé dans le choix de cette approche?
- 4.5 Quels moyens et quelles actions employez-vous pour favoriser l'*empowerment* des personnes qui ont un faible revenu?
- 4.6 Les personnes qui ont un faible revenu sont au cœur de votre démarche d'*empowerment*. Quel rôle jouent-elles?
- 4.7 Dans un monde idéal, quel rôle aimeriez-vous que les bénévoles jouent?
- 4.8 De quelle façon les partenaires de l'Épicerie solidaire de Rosemont contribuent-ils à l'*empowerment* des bénévoles?

- 4.9 Que pourraient-ils faire pour contribuer davantage à l'*empowerment* des bénévoles?
- 4.10 Parlez-moi des processus décisionnels à l'Épicerie solidaire de Rosemont?
- 4.11 De quelle façon s'assure-t-on que les individus qui ont un faible revenu sont inclus dans ce processus?
- 4.12 De quelle façon le processus décisionnel de l'ÉSR permet-il de redonner du pouvoir aux personnes à faible revenu ou en situation de pauvreté?
- 4.13 Parlez-moi du rapport entre l'assemblée générale, le comité de suivi et le comité de bénévoles?
- 4.14 Selon vous, que devrait-on mettre en place à l'Épicerie solidaire de Rosemont pour aller encore plus loin dans la démarche d'*empowerment*?
- 4.15 Quelle influence le projet de l'Épicerie solidaire de Rosemont a-t-il dans le quartier?
- 4.16 Quelle influence ce projet a-t-il sur les autres démarches en sécurité alimentaire du quartier?
- 4.17 Dans une des rencontres, un partenaire a évoqué le souhait que l'ÉSR devienne un jour autogérée par ses membres? Que pensez-vous de cet objectif?

5. Impacts individuels

- 5.1 Selon ce que vous observez auprès des bénévoles de l'Épicerie solidaire de Rosemont, quels sont les impacts de cette démarche d'*empowerment* sur le plan individuel?
- 5.2 D'après vous, qu'est-ce que l'Épicerie solidaire de Rosemont apporte à ses membres?
- 5.3 Observez-vous que l'implication à l'Épicerie solidaire de Rosemont permet aux bénévoles de développer des compétences et des connaissances? Si oui, lesquelles?

6. Impacts collectifs

- 6.1 Selon vous, quels sont les impacts collectifs de la démarche de l'Épicerie solidaire de Rosemont?
- 6.2 Constatez-vous que les bénévoles ressentent un sentiment d'appartenance en regard de l'Épicerie solidaire de Rosemont et au groupe de bénévoles?
- 6.3 Parlez-moi de la relation entre les bénévoles?
- 6.4 Percevez-vous de la solidarité et de l'entraide?
- 6.5 Parlez-moi du climat des rencontres?

- 6.6 D'après vous, quels facteurs motivent les personnes à devenir bénévoles à l'Épicerie solidaire de Rosemont?
- 6.7 Selon vous, qu'est-ce qui explique qu'une faible proportion des membres soit des bénévoles?
- 6.8 Qu'est-ce qui explique que beaucoup de membres ne renouvellent pas leur adhésion à l'Épicerie?
- 6.9 Selon vous, pourquoi n'y a-t-il pas plus de résidents des Habitations Rosemont qui achètent à l'Épicerie?
- 6.10 Pourquoi n'y a-t-il pas plus de résidents des Habitations Rosemont qui sont bénévoles à l'Épicerie?

7. Les défis, limites et réussites de l'Épicerie solidaire de Rosemont

- 7.1 Selon vous, quels sont les principaux défis que rencontre l'Épicerie solidaire de Rosemont?
- 7.2 À votre avis, que devrait-on faire pour améliorer la portée de l'Épicerie solidaire de Rosemont?
- 7.3 Selon vous, quelles sont les limites d'une telle démarche d'empowerment pour lutter contre la pauvreté?
- 7.4 Selon vous, quelles sont les principales réussites de l'Épicerie solidaire de Rosemont? Qu'est-ce qui explique ces réussites?
- 7.5 Dans un monde idéal, comment voyez-vous l'Épicerie dans dix ans?

8. Avez-vous d'autres éléments à ajouter?

9. Informations personnelles

Nom :

Âge :

Sexe :

Revenu annuel

Source de revenus :

Nationalité :

ANNEXE D

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT POUR LES ENTREVUES ET LE GROUPE DE DISCUSSION

Portée, défis et limites de l'*empowerment* comme moyen de lutter contre la pauvreté: étude de cas de l'Épicerie solidaire de Rosemont

Étudiante chercheure

Marlène Pominville-Racette, Maîtrise en sociologie, 514-812-2614, pominville-racette.marlene@courrier.uqam.ca, smiling_sun11@hotmail.com

Directeur de recherche

Jean-Marc Fontan, Sociologie

Courriel : fontan.jean-marc@uqam.ca

Téléphone : (514) 987-3000, poste 0240

Autre téléphone : 514-609-8240

Autre courriel : fontanjeanmarc@gmail.com

Préambule

Nous vous demandons de prendre part à un projet de recherche qui implique de participer à une entrevue individuelle et à une rencontre de groupe dans laquelle seront présentés les résultats de l'étude. Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent. Ce formulaire de consentement vous explique le but de cette étude, les procédures, les avantages, les risques et inconvénients, de même que les personnes avec qui communiquer au besoin. Le présent formulaire peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles.

Description du projet et de ses objectifs

- ***Brève description du projet (sa nature et son envergure)***

L'*empowerment* est un processus qui vise à redonner du pouvoir à celles et à ceux qui en sont privés. L'Épicerie solidaire de Rosemont est une initiative qui vise à lutter contre la pauvreté et à réduire l'insécurité alimentaire dans Rosemont, et ce, en permettant aux personnes ayant un faible revenu d'accéder à une alimentation diversifiée et de qualité à moindre coût. Sa mission et sa démarche, qui placent les personnes qui vivent de l'insécurité alimentaire au cœur du processus, s'inscrivent dans l'*empowerment*.

Cette recherche se fait dans le cadre d'un mémoire de maîtrise en sociologie. Elle a pour but de mieux comprendre la portée, les défis et les limites de l'*empowerment* comme moyen de lutter contre la pauvreté, à partir de l'étude de cas de l'Épicerie solidaire de Rosemont sur les plans individuel, organisationnel, communautaire, psychologique, social, économique et politique.

- ***Durée prévue du déroulement du projet;***

La recherche terrain commencera à la fin du mois de janvier et se terminera au mois de juin. Les entrevues se feront du mois de janvier au mois de mars. Les participants de l'étude seront invités à participer à un groupe de discussion afin de leur présenter les résultats de l'étude et recueillir leurs commentaires. Ces derniers seront intégrés à la version définitive du mémoire. Notre objectif est de terminer notre mémoire de maîtrise (et donc cette étude) à la fin du mois d'août 2016.

- ***Nombre de participants impliqués;***

Nous visons à rejoindre au moins treize personnes parmi les catégories suivantes : bénévoles, employées et partenaires de l'Épicerie solidaire de Rosemont

- ***Population ciblée;***

Nous souhaitons rejoindre les différents acteurs de la démarche d'*empowerment* de l'Épicerie solidaire de Rosemont afin de comprendre le rôle et la contribution de chacun et prendre connaissance des différentes perspectives de la portée de ce projet. De plus, nous tenons à ce que les personnes qui vivent ou qui ont déjà vécu de l'insécurité alimentaire soient bien représentées dans cette étude. En effet, le projet de l'Épicerie solidaire de Rosemont vise à leur redonner du pouvoir sur leur vie et sur la société.

- ***Objectifs poursuivis***

Notre hypothèse de recherche est que l'*empowerment* constitue un moyen efficace de lutter contre la pauvreté. En étudiant le projet de l'Épicerie solidaire de Rosemont, nous cherchons à comprendre la portée, les défis et les limites de ce processus sur les plans individuel, collectif, culturel, social, psychologique, économique et politique.

Nature et durée de votre participation

Si vous acceptez de participer à cette étude, nous vous demanderons de participer à une entrevue qui durera entre une à deux heures. Si vous le préférez, nous pourrions faire cette entrevue en deux temps. De plus, nous vous inviterons à participer à un groupe de discussion dans lequel sera présentée une première version des résultats de l'étude. Vous serez invité à les commenter. Vos commentaires seront intégrés à la version définitive de l'étude.

Enregistrement audio

Les entrevues et le groupe de discussion se dérouleront dans les locaux de l'Épicerie solidaire de Rosemont. Les entrevues et le groupe de discussion seront enregistrés vocalement.

Avantages liés à la participation

Vous ne retirerez personnellement aucun avantage direct de votre participation à cette étude. Toutefois, celle-ci vous permettra de mieux comprendre la portée, les limites et les défis de la démarche d'*empowerment* de l'Épicerie solidaire de Rosemont. De plus, elle permettra d'identifier des pistes d'action pour l'améliorer.

Par ailleurs, en participant à cette étude vous contribuerez au développement des connaissances sur l'*empowerment*. En effet, on connaît encore mal sa portée, et ce, particulièrement en ce qui concerne le niveau communautaire et collectif. En étudiant la portée, les défis et les limites de l'*empowerment*, à partir de l'étude de cas de l'Épicerie solidaire de Rosemont, nous contribuerons scientifiquement à enrichir la littérature sociologique sur la portée de l'*empowerment* dans la lutte contre la pauvreté.

Risques liés à la participation

Les risques encourus si vous prenez part à une entrevue et au groupe de discussion pour cette recherche ne sont pas plus élevés que ceux que vous courez quotidiennement dans le cadre de votre participation à la démarche de l'Épicerie solidaire de Rosemont. Afin de nous assurer que les participants soient à l'aise lors des entrevues, nous leur remettrons quelques jours avant l'entrevue, la grille d'entretien de l'entrevue. Par conséquent, ils auront une bonne idée des questions qui y seront posées.

Confidentialité

Les informations qui seront recueillies dans le cadre de cette recherche demeureront anonymes. Vos informations personnelles ne seront connues que de la chercheuse et ne seront pas dévoilées lors de la diffusion des résultats. Seule la chercheuse aura la liste des participants de cette recherche. Les enregistrements et toutes les informations personnelles qui auront été recueillies au cours de cette étude seront

conservés sur un disque dur externe pendant la durée de la recherche. Les enregistrements et l'ensemble des données personnelles seront détruits à la fin de cette recherche.

Toutefois, les commentaires que vous émettrez lors du groupe de discussion seront entendus par les autres participants du groupe de discussion. Nous n'associerons aucun nom aux commentaires qui seront émis lors de cette rencontre. Néanmoins, nous ne pouvons pas garantir que les autres participants conserveront la confidentialité des propos que vous tiendrez pendant ce groupe de discussion. Cependant, nous inviterons les participants de ce groupe de discussion à garder confidentiels les propos qui y auront été émis.

Participation volontaire et retrait

Votre participation est entièrement libre et volontaire. Vous pouvez refuser d'y participer ou vous retirer en tout temps sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de l'étude, vous n'avez qu'à aviser Marlène Pominville-Racette verbalement et celle-ci détruira toutes les données vous concernant.

Des questions sur le projet?

Pour toute question additionnelle sur le projet et sur votre participation, vous pouvez communiquer avec les responsables du projet :

Directeur de recherche

Courriel : fontan.jean-marc@uqam.ca

Téléphone : 514- 987-3000 poste 0240

Étudiante chercheuse

Marlène Pominville-Racette,

Courriel : pominville-racette.marlene@courrier.uqam.ca

Téléphone : 514-812-2614

Des questions sur vos droits?

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter la coordination du CERPE : Madame Annick Bergeron au 514-987-3000, poste 3642, bergeron.anick@uqam.ca

Remerciements

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de notre étude et nous tenons à vous en remercier.

Consentement

Je déclare avoir lu et compris le présent projet, la nature et l'ampleur de ma participation, ainsi que les risques et les inconvénients auxquels je m'expose tels que présentés dans le présent formulaire. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions concernant les différents aspects de l'étude et de recevoir des réponses à ma satisfaction.

Je, soussigné(e), accepte volontairement de participer à cette étude. Je peux me retirer en tout temps sans préjudice d'aucune sorte. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.

Une copie signée de ce formulaire d'information et de consentement doit m'être remise.

 Prénom Nom

 Signature

 Date
Engagement du chercheur

Je, soussigné(e) certifie

- (a) avoir expliqué au signataire les termes du présent formulaire;
- (b) avoir répondu aux questions qu'il m'a posées à cet égard;
- (c) lui avoir clairement indiqué qu'il reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet de recherche décrit ci-dessus;
- (d) que je lui remettrai une copie signée et datée du présent formulaire.

 Prénom Nom

 Signature

 Date

BIBLIOGRAPHIE

- Action Solidarité CDC du Grand Plateau. (s. d.). *Magasin solidaire*. Récupéré de <http://asgp.qc.ca/lepicerie-solidaire/>
- Anderson, L. et Snow, D. A. (2001). L'exclusion sociale et le soi : une perspective d'interactionnisme symbolique. *Sociologie et sociétés*, 33(2), 13-27. doi: 10.7202/008309ar
- Auger, É. (2009). Vers un modèle intégratif de la privation relative et de la gratification relative : l'instabilité à l'origine des préjugés. *Journal sur l'identité, les relations interpersonnelles et les relations intergroupes*, 2, 40-47. Récupéré de <http://mapageweb.umontreal.ca/delasabr/publications/JIRIRI%20volume%202.pdf>
- Arrondissement.com. (s. d.). *Ensemble dans l'action*. Récupéré de <http://www.arrondissement.com/montreal/ensembledanslaction>
- Arteau, M. et Gaudreau, L. (2007). *Empowerment : désirs et défis. Récit d'une expérience d'insertion par le développement du pouvoir d'agir*. Montréal : Collectif québécois d'édition populaire.
- Bacqué, M.-H. et Biewener, C. (2013). *L'empowerment, une pratique émancipatrice*. Paris : Éditions La découverte.
- Bey, M. (1999). Recherches sur la pauvreté : État des lieux. Contribution à la définition d'une problématique. *Revue Tiers Monde*, 40(160), 871-895. doi: 10.3406/tiers.1999.5349
- Bertrand, L. et Goudreau, S. (2014). *Étude sur l'accès aux aliments santé à Montréal. Regard sur le territoire du CSSS Lucille-Teasdale*. Montréal : Direction de

- santé publique. Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.
Récupéré de
http://www.dsp.santemontreal.qc.ca/fileadmin/documents/dossiers_thematiques/Environnement/Acces_aliments/Regard_CSSS_Lucille-Teasdale_Web.pdf
- Bertrand, L. et Marier C. (dir.) (2008). *Cadre de référence pour le soutien au développement de la sécurité alimentaire dans la région de Montréal 2008-2012*. Montréal : Direction de santé publique. Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. Récupéré de
https://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx_asssmpublications/978-2-89494-718-0.pdf
- Bilodeau, A. et Le Bossé, Y. (2012). Innover dans l'aide apportée aux travailleurs peu qualifiés œuvrant dans une société du savoir, pour quelles raisons et sur quelles bases? *Initio*, 2, 4-28. Récupéré de
http://www.initio.fse.ulaval.ca/fichiers/site_initio/documents/volume_1_numero_2/Bilodeau_Le_Bosse_INITIO_no.2_ete_2012.pdf
- Bisiaux, R. (2011). Comment définir la pauvreté : Ravallion, Sen ou Rawls? *L'Économie politique*, 1(49), 6-23. Récupéré de <https://www.cairn.info/revue-l-economie-politique-2011-1-page-6.htm>.
- Bisiaux, R. (2012). Sociologie de la pauvreté, une confrontation empirique : Delhi et Bogota. *L'Économie politique*, 4(56), 63-83. Récupéré de
<https://www.cairn.info/revue-l-economie-politique-2012-4-page-63.htm>
- Boismenu, G., Chapados, M. et Dufour, P. (2009). *De la pauvreté à l'exclusion sociale : Les pouvoirs publics interpellés*. Rapport remis au Fonds québécois de recherche sur la société et la culture. Actions concertées « pauvreté et exclusion sociale ». Récupéré de
http://www.frqsc.gouv.qc.ca/documents/11326/449016/PT_BoismenuG_chap1-4_2009_PES_comparaison-nationale-internationale.pdf/e288b7d9-daf5-4c2c-ade0-6d515ab07063
- Bergeron, A., Morel, M. et Thérien, I. (2002). *Portrait d'initiatives du milieu pour lutter contre la pauvreté*. C. Bouchard et M.-F. Raynault (dir.). Direction de la santé publique de Montréal-Centre. Observatoire montréalais des inégalités

sociales et de santé. Récupéré de
<http://www.omiss.ca/recherche/pdf/abergeon.pdf>

Boulet, M. (2014). Travailler à temps plein n'est pas une panacée contre le faible revenu au Québec : encore moins pour les immigrants. *Flash-info*, 15(1), Récupéré du site Institut de la statistique du Québec
<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/bulletins/flash-info-201402.pdf>

Bourdieu, P. (2001). *Langage et pouvoir symbolique*. Paris : Éditions Fayard.

Bresson, M. (2007). La pauvreté est-elle encore une question sociologique d'actualité? Un enjeu de définition, de méthode et de théorie. *Pensée plurielle*, 3(16), 9-17. doi:10.3917/pp.016.0009.

Bujold, R. (2002). *La place du local dans une stratégie de lutte à la pauvreté : Développement local et Économie sociale*. Avis d'expertise du ministre de l'Emploi et de la solidarité sociale dans le processus d'élaboration d'une stratégie de lutte à la pauvreté. Montréal : Observatoire montréalais des inégalités sociales et de la santé (OMISS), Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, Direction de la santé publique. Récupéré de <http://www.omiss.ca/recherche/pdf/rbujold.pdf>

Cantelli, F. (2013). Deux conceptions de l'empowerment. *Politique et Sociétés*, 32(1), 63-87. doi:10.7202/1018721ar

Carr, E. S. (2003). Rethinking empowerment theory using a feminist lens : the importance of process. *Affilia*, 18(1), 8-20. doi: 10.1177/0886109902239092

Castel, R. (1994). La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation. *Cahiers de recherche sociologique*, 22, 11-27. doi: 10.7202/1002206ar

Castel, R. (2014). La Nouvelle question sociale. *Champ social*, 1(6), 19-29. Récupéré de <http://www.cairn.info/revue-specificites-2014-1-page-19.htm>

Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion sociale. (2013). *La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec : État de situation 2013*. Récupéré le de http://www.cepe.gouv.qc.ca/publications/pdf/CEPE_Etat_Situation_2013.pdf

Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion sociale. (2016a). *Faire plus, Faire mieux : Un virage nécessaire*. Mémoire du Comité de direction du Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion sociale dans le cadre des consultations publiques pour le Troisième plan d'action gouvernemental de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Récupéré de https://www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/CEPE_memoire_plan_action.pdf

Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion sociale. (2016b). *La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec : état de situation 2016*. Récupéré de https://www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/CEPE_Etat_Situation_2016.pdf

Chamberland, M. (2007). *Étude du développement du pouvoir d'agir (empowerment) à travers le parcours d'intégration de femmes nouvelles arrivantes à Montréal*. (Mémoire de maîtrise). Récupéré de <http://www.archipel.uqam.ca/690/>

Charpentier, M. et Soulières, M. (2007). Pouvoirs et fragilités du grand âge : « j'suis encore pas mal capable pour mon âge » (Mme H., 92 ans). *Nouvelles pratiques sociales*, 19(2), 128-143. doi: 10.7202/016055ar

Codjo, B. C. (2014). *Les pratiques de solidarité dans les associations féminines au Sud du Bénin : les stratégies endogènes de réduction de la pauvreté et d'empowerment des femmes*. (Thèse de doctorat). Université catholique de Louvain. Récupéré de <https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/fr/object/boreal%3A154186/datastreams>

Compagnon de Montréal. (11 nov. 2016). Récupéré de https://www.facebook.com/compagnons.demontreal/?hc_ref=PAGES_TIMELINE

Coopérative la Maison verte. (s. d.). *L'histoire*. Récupéré de <http://www.cooplamaisonverte.com/fr>

- Cornwall, A. et Brock, K. (2006). What do buzzwords do for development policy? A critical look at « participation », « empowerment » and « poverty reduction ». *Third World Quarterly*, 26(7), 1043-1060.
<http://dx.doi.org/10.1080/01436590500235603>
- Dallaire, N. et Chamberland, C. (1996). Empowerment, crises et modernité. *Revue canadienne de santé mentale communautaire*, 15(2), 87-107.
<https://doi.org/10.7870/cjcmh-1996-0012>
- Damant, D., Paquet, J., et Bélanger, J. (2001). Recension critique des écrits sur l'empowerment ou quand l'expérience de femmes victimes de violence conjugale fertilise des constructions conceptuelles. *Recherches féministes*, 14(2), 133-154. doi: 10.7202/058146ar
- Desgagnés, J.-Y. (2012). La conscientisation une pratique antioppressive. Dans G. Ampleman, L. Denis et J. Desgagnés (dir.), *Théorie et pratique de conscientisation au Québec*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 11-28.
- Dif, S., Guimond, J., Martinot, D., Redersdorff, S. (2001). La théorie de la privation relative et les réactions au handicap : le rôle des comparaisons intrapersonnelles dans la gestion de l'estime de soi. *Journal international de psychologie*, 36(5), 314-328. doi: 10.1080/00207590143000144
- Dion, M., et Sénéchal, J. (2015). *Cadre d'intervention en sécurité alimentaire en Outaouais*. La Table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais. Récupéré de <https://tcfds.org/wp-content/uploads/2015/01/Cadre-dintervention-en-securite-alimentaire-en-Outaouais-f.pdf>
- Drolet, M. (1997). L'empowerment et intervention familiale : concept paradoxal occultant parfois la pauvreté. *Reflets*, 3(1), 55-79. doi: 10.7202/026151ar
- Dupéré, S. et Gélinau, L. (2012). *Vers une autonomie alimentaire pour tous : Agir et Vivre Ensemble le Changement*. Québec : Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Le ministère de la Santé et des Services sociaux, La Société d'habitation du Québec et le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC). Récupéré de <http://www.frqsc.gouv.qc.ca/parteneriat/nos-resultats->

de-recherche/histoire/vers-une-autonomie-alimentaire-pour-tous-agir-et-vivre-ensemble-le-changement-ylkc7oka1429545964907

Duquette, M.-P. (2012, mai). *Panier à provisions nutritif - une mesure de la sécurité alimentaire*. Communication présentée dans le cadre de la 7^e édition des Matinées biannuelles en sécurité alimentaire CASAL. Montréal : Dispensaire de diététique de Montréal. Récupéré de http://www.securitealimentairelaval.org/evenements/documents/DDM_Duquette.pdf

Emploi Québec (s. d.). *Nouveaux montants des prestations : Programme d'aide sociale et Programme de solidarité sociale en vigueur le 1^{er} janvier 2016*. Récupéré de http://www.emploiquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Publications/SR_d ep_montant_prestations.pdf

Épicerie solidaire de Rosemont. (s. d. a). *Guide du bénévole*.

Épicerie solidaire de Rosemont. (s. d. b). *Une alternative au dépannage alimentaire*.

Épicerie solidaire de Rosemont. (2014a). *Compilation du sondage : juillet 2014*.

Épicerie solidaire de Rosemont. (2014b). *Compilation du sondage : septembre 2014*.

Épicerie solidaire de Rosemont. (2016a). *Statistiques des membres de l'Épicerie solidaire de Rosemont*, mars 2016, [Tableau de données, document électronique].

Épicerie solidaire de Rosemont. (2016b). *Compilation du sondage des membres, août 2016*.

Épicerie solidaire de Rosemont. (2016c). *États des résultats 2015*.

Fontan, J.-M., Hamel, P., Morin, R. et Shragge, E. (2006). Le développement local dans un contexte métropolitain : La démocratie en quête d'un nouveau modèle? *Politique et Sociétés*, 25(1), 99-127. doi:10.7202/013517ar

- Freire, P. (2011). *Pedagogy of the oppressed*. London : Continuum. (Œuvre originale publiée en 1970).
- Gaudreault, D. (2013). *Représentations sociales de la pauvreté dans la ville de Québec*. Rapport final présenté au Collectif pour un Québec sans pauvreté. A. Fortin et O. Bernard (dir.). Récupéré de http://www.cms.fss.ulaval.ca/upload/soc/fichiers/rapport_final_gaudreault2.pdf
- Geoffrion, P. (2003). Le groupe de discussion. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données* (p. 333-356). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Genard, J.-L. (2013). De la capacité, de la compétence, de l'empowerment, repenser l'anthropologie de la participation. *Politique et Sociétés*. 32(1), 43-62. doi: 10.7202/1018720ar
- Giguère, F. (2016, 9 juin). Deux membres influents d'un gang de rue arrêtés : Les fusillades se multiplient dans Rosemont. *Le Journal de Montréal*. Récupéré de <http://www.journaldemontreal.com/2016/06/09/deux-influents-membres-dun-gang-de-rue-arretes>
- Gingras, F.-P. (2004). L'entrevue semi-dirigée. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données* (4^e édition). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Gladel, C. (2016, 10 avril). Les fusillades dans le secteur Bellechasse/18e/Rosemont/20e inquiètent les résidents. *Rue Masson*. Récupéré de <http://ruemasson.com/2016/04/10/fusillades-secteur-bellechasse-18e-rosemont-20e-inquietent-residents/>
- Gladel, C. (2016, 8 juin). Pour contrer les fusillades, Rosemont organise une marche pour la paix. *Rue Masson*. Récupéré de <http://ruemasson.com/2016/06/08/pour-contrer-les-fusillades-rosemont-organise-une-marche-pour-la-paix/>
- Gouvernement du Québec. (2017). *Nouveaux montants des prestations*. Récupéré de http://www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/publications/pdf/00_nouv-montants-prestation_2017.pdf

- Harrison-Julien, P. (2015). Payez-vous votre loyer plus cher que les autres? *Radio-Canada*. Récupéré de <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/725385/loyer-abordable-kijiji-annonces-prix-logements-location>
- Hilgers, M. (2013). Observation participante et comparaison : contribution à un usage interdisciplinaire de l'anthropologie. *Anthropologie et Sociétés*, 37(1), 2013, 97-115. <http://dx.doi.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/10.7202/1016149ar>
- Hoepfner, C. (2010). *Plan fédéral de réduction de la pauvreté : travailler en partenariat afin de réduire la pauvreté au Canada*. Rapport du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées. Récupéré de http://ywcacanada.ca/data/research_docs/00000201.pdf
- Institut de la statistique du Québec. (2014). *Seuils du faible revenu, MFR-seuils avant impôt, selon la taille du ménage, Québec, 1996-2011*. Récupéré de http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/revenu/faible-revenu/seuilsufr_qcavi.htm
- Institut national de santé publique du Québec (2014). *L'insécurité alimentaire dans les ménages québécois : mise à jour et évolution de 2005 à 2012*. Récupéré de https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1858_Insecurite_Alimentaire_Quebecois.pdf
- Jetté, C. (2008). Chapitre 1 : Les arrangements entre le tiers secteur et les politiques publiques. [Chapitre de livre]. Dans *Les organismes communautaires et la transformation de l'État-providence : Trois décennies de coconstruction des politiques publiques dans le domaine de la santé et des services sociaux* (p. 7-40). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Jetté, C. et Goyette, M. (2010). Pratiques sociales et pratiques managériales : des convergences possibles? *Nouvelles pratiques sociales*. 22(2), 25-34. doi: 10.7202/044217ar
- Jolion-David, H. (2016, 9 juin). Violences dans Rosemont: deux arrestations. *Journal de Rosemont La Petite-Petite*. Récupéré de <http://journalmetro.com/local/rosemont-la-petite-patrie/actualites/977076/violences-dans-rosemont-deux-arrestations/>

- Jouve, B. (2006). Éditorial. L'empowerment : entre mythe et réalités, entre espoir et désenchantement. *Géographie, économie et société*, 8(1), 5-15. doi:10.3166/ges.8.5-15.
- Jouffray, C. (2015). L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir (DPA) : Une nécessaire remise en question des pratiques professionnelles actuelles pour une autre visée du travail social. Dans P. Merle et J. Antoine (dir.), *L'empowerment à la française? Empowerment, développement du pouvoir d'agir, du faire participer, de la citoyenneté : quelles relances pour quel travail social?* *Forum : Revue de la recherche en travail social*, 144-145, 8-15. Récupéré de http://doc.iut2.upmf-grenoble.fr/Forum/Forum_144_145.pdf
- Karsz, S. (2008). Empowerment : une notion bien-pensante permet-elle de penser? *Nouvelles pratiques sociales*, 21(1), 150-157. doi: 10.7202/019364ar
- Klein, J.- L. et Campagne, C. (2011). *Initiatives locales et lutte contre la pauvreté et l'exclusion*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Klein, J.- L. et Raufflet, E. (2014). La lutte contre la pauvreté : modèles d'action locale. *Revue Interventions économiques*, (50), 1-12. Récupéré de <http://interventionseconomiques.revues.org/2407>
- Lajoie, M.-H. (2015). *Empowerment et rapports sociaux dans les projets de développement de coopératives : le cas de Ricomida en Bolivie*. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal. Récupéré de <http://www.archipel.uqam.ca/7798/>
- Law Kwon, S. (2014). *La contribution des Moissons du Québec dans la réduction de l'insécurité alimentaire des ménages*. (Mémoire de maîtrise). Université Laval. Récupéré de www.theses.ulaval.ca/2014/31106/31106.pdf
- Le Bossé, Y. et Lavallée, M. (1993). Empowerment et psychologie communautaire : aperçu historique et perspectives d'avenir. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie*, 18, 7-20. Récupéré de http://www.fse.ulaval.ca/fichiers/site_ladpa/documents/Recherche_DPA/Articles_avec_comite_de_lecture/Le_Bosse_Y._Lavallee_M._1993_Empowerment_-_Psychologie_communautaire_RMG.pdf

- Le Bossé, Y. (1996). Empowerment et pratiques sociales : illustration du potentiel d'une utopie prise au sérieux. *Nouvelles pratiques sociales*, 9(1), 127-145. doi: 10.7202/301353ar
- Le Bossée, Y. (2003). De l'habilitation au « pouvoir d'agir » : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment. *Nouvelles pratiques sociales*, 16(2), 30-51. doi: 10.7202/009841ar
- Le Bossée, Y. (2008). L'empowerment : de quel pouvoir s'agit-il? Changer le monde (le petit et le grand) au quotidien. *Nouvelles pratiques sociales*, 21(1), 137-149. doi: 10.7202/019363ar
- Le Bossé, Y. (2016). *Sortir de l'impuissance : invitation à soutenir le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités*. Tome2. Québec : Ardis.
- Le Bossé, Y., Bilodeau, A., Chamberland, M., Martineau, S. (2009). Développer le pouvoir d'agir des personnes et des collectivités : quelques enjeux relatifs à l'identité professionnelle et à la formation des praticiens du social. *Nouvelles pratiques sociales*, 21(2), 174-190. doi: 10.7202/038969ar
- Le Bossé, Y., Dufort F. et Vandette L. (2004). L'évaluation de l'empowerment des personnes : développement d'une mesure d'indices psychosociologiques du pouvoir d'agir (MIPPA). *Revue canadienne de santé mentale communautaire*, 3(1), 2004, 91-114. Récupéré de https://www.fse.ulaval.ca/fichiers/site_ladpa/documents/Recherche_DPA/Articles_avec_comite_de_lecture/Le_Bosse_Y._Dufort_F._Vandette_L_2004_Evaluation_Empowerment_MIPPA_satisfait_RMG.pdf
- Le Bossé, Y., Gaudreau, L., Arteau, M., Deschamps, K., Vandette, L. (2002). L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir : Aperçu de ses fondements et de son application. *Revue canadienne de counseling*, 36(3), 180-193. Récupéré de <http://cjc-rcc.ucalgary.ca/cjc/index.php/rcc/article/viewFile/213/475>
- Legault, M. et Gross, M. (2015). *Évaluation du projet Habitations Rosemont. Projet de recherche-action pour le Comité d'encadrement du projet Habitations Rosemont*. J.- M. Fontan et P. Morin (dir.). Montréal : Les Cahiers du CRISES.

Récupéré de : https://crises.uqam.ca/upload/files/publications/etude-de-cas-entreprise/CRISES_ES1501.pdf

Lemay, L. (2007). L'intervention en soutien à l'empowerment : du discours à la réalité. La question occultée du pouvoir au sein des pratiques d'aide. *Nouvelles pratiques sociales*, 20(1), 165-180. doi: 10.7202/016983ar

Les Banques alimentaires du Québec. (2016). *Bilan-faim, Québec 2016*. Récupéré de <http://www.banquesalimentaires.org/wp-content/uploads/2016/11/BilanFaimQc2016.pdf>

Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. (2002). L.Q. c1. Récupéré de <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/L-7>

Maroka, I. (2003). Le focus group. Dans S. Moscovi et F. Buschini (dir.), *Les méthodes en sciences humaines* (p. 221-242). Paris : PUF.

Martinache, I. (2013). Pauvreté et exclusion : des notions toutes relatives. *Idées économiques et sociales*, 1(171), 4-9. doi: 10.3917/idee.171.0004

Miles, M. B. et Huberman, A. M. (2003). Chapitre 4 : L'analyse pendant la collecte des données. [Chapitre de livre]. Dans *Analyse des données qualitatives en sciences humaines*. (2^e édition M. Hlady Rispal, trad.). Paris : De Boeck.

Beauregard, D., DeBlois, S., Denhez, L., Durand, D., Fortier, M., Ouellet, F. ... et Stewart, B. (1995). Dans *Naître égaux – Grandir en santé. Un programme intégré en périnatalité*. C. Martin et G. Boyer (dir.), Gouvernement du Québec. Ministère de la Santé et des Services sociaux. Direction générale de la santé publique. Régie régionale de la santé et des services sociaux. Récupéré de <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/1995/95-807.pdf>

Markova, I. (2003). Le focus group. [Chapitre de livre]. Dans S. Moscovici et F. Buschini (dir.), *Les méthodes en science humaines* (p. 221-242). Paris : PUF fondamental.

- Mendell, M. (2006). L'empowerment au Canada et au Québec : enjeux et opportunités. *Géographie, économie, société*, 8(1), 63-85. doi: 10.3166/ges.8.63-86
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2004). *Les services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance à l'intention des familles vivant en contexte de vulnérabilité*. Résumé du cadre de référence. Récupéré de <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2004/04-836-01.pdf>
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (s. d.). *Présentation*. Récupéré de <https://www.mess.gouv.qc.ca/cepe/presentation.asp>
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2017). Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale. Récupéré de https://www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/MTESS_stats-AS_2017-06.pdf
- Mongeau, P. (2008). *Réaliser son mémoire ou sa thèse : Côté Jeans et côté tenue de soirée*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Morel, S. (2002). *Modèle du workfare ou de l'insertion? La transformation de l'assistance sociale au Canada et au Québec*. Ottawa : Condition féminine Canada.
- Nardi, C. et Pineda, A. (2015). Hausse de taxes de 1,9% en moyenne dès janvier pour les Montréalais. *Journal de Montréal*. Récupéré de <http://www.journaldemontreal.com/2015/11/25/hausse-de-taxes-de-19-en-moyenne-des-janvier-pour-les-montrealais>
- Ninacs, W. A. (1995). Empowerment et service social : approches et enjeux. *Service social*, 44(1), 69-93. doi: 10.7202/706681ar
- Ninacs, W. A. (2002). *Types et processus d'empowerment dans les initiatives de développement économique communautaire au Québec* (Thèse de doctorat). Université Laval. Récupéré de http://lacle.coop/docs/Ninacs_these.pdf
- Ninacs, W. A. (2003a). *Empowerment : cadre conceptuel et outil de l'évaluation de l'intervention sociale et communautaire*. Victoriaville : La clé : la coopérative

de consultation en développement. Récupéré de
<http://www.envision.ca/pdf/w2w/Papers/NinacsPaper.pdf>

Ninacs, W. A. (2003b). *Les journées d'animation 2003 : « L'empowerment et l'intervention sociale »*. Document d'accompagnement. Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine. Récupéré de http://bv.cdeacf.ca/EA_PDF/1159.pdf

Ninacs, W. A. (2008). *Empowerment et intervention : Développement de la capacité d'agir et de la solidarité*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.

Office municipal d'habitation de Montréal. (s. d.). *Rosemont*. Récupéré de <http://www.omhm.qc.ca/node/391/description/767>

Ouellet, F., René, J.-F., Durand, D., Dufour, D. et Garon, S. (2000). Intervention en soutien à l'empowerment. Dans Naître égaux – Grandir en santé¹. *Nouvelles pratiques sociales*, 13(1), 85-102. doi: 10.7202/000007ar

Ott, L. (2015). Définir le pouvoir d'agir comme communautaire. Dans P. Merle et J. Antoine (dir.), *L'empowerment à la française? Empowerment, développement du pouvoir d'agir, du faire participer, de la citoyenneté : quelles relances pour quel travail social? Forum : Revue de la recherche en travail social*, 144-145, 28-34. Récupéré de http://doc.iut2.upmf-grenoble.fr/Forum/Forum_144_145.pdf

Paillé, P. et Mucchielli, A. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (2^e éd. rév. et aug.). Paris: Armand Collin.

Panneton, A. (2014). *Avec le dos de la cuillère? Cuisines collectives, empowerment et citoyenneté*. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal. Récupéré de <http://www.archipel.uqam.ca/6723/>

Parazelli, M. (2007). L'empowerment : de quel pouvoir s'agit-il? *Nouvelles pratiques sociales*, 19(2), 1-12. doi: 10.7202/016046ar

Panier futé coop. (s. d.). Récupéré de <http://panierfute.coop/>

Park Slope Food Coop. (s. d.). Récupéré de <https://www.foodcoop.com>

Parole d'excluEs. (s. d.). Récupéré de <http://parole-dexclues.ca/>

Paugam, S. (1991). Les statuts de la pauvreté assistée. *Revue française de sociologie*, 32(1), 75-101. Récupéré de http://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1991_num_32_1_4021

Paugam, S. (1998). Les formes contemporaines de la pauvreté et de l'exclusion : Le point de vue sociologique. *Genèse*, 31, 138-159. Récupéré de http://www.persee.fr/doc/genes_1155-3219_1998_num_31_1_1516

Paugam, S., Le Blanc, G., Rui, S. (2011). Les nouvelles formes de précarité. Regards croisés entre la philosophie et la sociologie. *Sociologie*, 2(4), p. 417-431. doi: 10.3917/socio.024.0417.

Paugam, S. (2012). Les formes contemporaines de la disqualification sociale. *Cériscopes. Pauvreté*. Récupéré de <http://ceriscope.sciences-po.fr/pauvrete/content/part5/les-formes-contemporaines-de-la-disqualification-sociale>

Peretz, H. (2004). *Les méthodes en sociologie : l'observation*. Paris : La Découverte.

Philip, C. et De Battista, P. (2012). Mise en œuvre de la méthodologie de l'observation participante dans le cadre d'un mémoire de M2. *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*. 3(59), 207-221. Récupéré de <http://www.cairn.info.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/revue-la-nouvelle-revue-de-l-adaptation-et-de-la-scolarisation-2012-3-p-207.htm>

PMI Section de Montréal (s. d.). *Gala*. Récupéré de <https://www.pmimontreal.org/activites/gala>

Prévost, B. (2011). Le genre dans les nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté : de Sen à la Banque mondiale. Dans *Femmes, économie et développement: De la résistance à la justice sociale* (p. 29-61). Toulouse : Eres. doi: 10.3917/eres.gueri.2011.01.0029.

- Posca, J. et Tremblay-Pépin, S. (2013). Les inégalités : le 1% au Québec. *Notes socio-économiques*. Récupéré de <http://iris-recherche.s3.amazonaws.com/uploads/publication/file/Note-1pourcent-WEB.pdf>
- Queiroz, J.-M. (1996). Exclusion, identité et désaffection. [Chapitre de livre]. Dans S. Paugam (dir.), *L'exclusion : l'état des savoirs* (p. 295-310). Paris : Éditions la découverte.
- Racine, S. (2010). *La mobilisation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion à travers des organismes communautaires québécois*. (Thèse de doctorat). Université de Montréal. Récupéré de https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/4734/Racine_Sonia_2010_th%C3%A8se.pdf
- Radio-Canada et la Presse canadienne (2016, 10 avril). Une fusillade sème l'émoi dans le quartier Rosemont. *Radio-Canada*. Récupéré de <http://ici.radio-canada.ca/regions/Montreal/2016/04/10/001-coup-de-feu-rosement-mobilisation-policier.shtml>
- Robitaille, É et Bergeron, P. (2013). *Accessibilité géographique aux commerces alimentaires au Québec : analyse de situation et perspectives d'interventions*. Institut national de santé publique du Québec [Document PDF]. Rapport déposé le 4e trimestre 2013 à l'Assemblée nationale du Québec. Québec : Gouvernement du Québec. Récupéré de https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1728_AccessGeoCommAlimentQc.pdf
- Rochefort, M. (2004). Pour une approche typologique des services de proximité. *Nouvelles pratiques sociales*, 17(1), 112-125. doi: 10.7202/010577ar
- Rocher, G. (1992). *Introduction à la sociologie générale* (3^e édition). Montréal : Éditions Hurtubise.
- Roy, S. (2004). L'étude de cas (4^e édition). Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

- Saint-Germain, L. (2014). L'insertion et le maintien en emploi des personnes éloignées du marché du travail : L'expérience des Emplois de solidarité à Trois-Rivières. Dans P.-J. Ulysse, F. Lesemann. et F. J. Pires de Sousa (dir.), *Les travailleurs pauvres : précarisation du marché du travail, érosion des protections sociales et initiatives citoyennes*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Savoie-Zajc, L. (2004). L'entrevue semi-dirigée. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données* (4^e édition). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Séguin, A.-M. et Divay, G. (2004). La lutte territorialisée contre la pauvreté : examen critique du modèle de revitalisation urbaine intégrée. *Lien social et Politiques*, (52), 67-79. doi: 10.7202/010590ar
- Schnapper, D. (1996). Intégration et exclusion dans les sociétés modernes. [Chapitre de livre]. Dans S. Paugam (dir.), *L'exclusion : l'état des savoirs* (p. 295-310). Paris : Éditions la découverte.
- Sen, A. (1985). A Sociological Approach to the Measurement of Poverty: A Reply to Professor Peter Townsend. *Oxford economic papers*, 37(4), 669-676. Récupéré de <http://www.jstor.org/stable/2663049>.
- Sen, A. (1994). Well-Being, capability and public policy. *Giornale degli Economisti e Annali di Economia*, 53(7/9), 333-347. Récupéré de <http://www.jstor.org/stable/23247762>
- Simmel, G. (1998). *Les pauvres*. Paris : Presses universitaires de France. (Œuvre originale publiée en 1908).
- Staples, L. (2012). Community Organizing for social justice : Grassroots Groups for Power. *Social work with groups*, 35(3), 287-296. Récupéré de <http://dx.doi.org/10.1080/01609513.2012.656233>
- Statistique Canada. (s. d.). *Guide de référence sur les minorités visibles et le groupe de population : Enquête nationale auprès des ménages, 2011*. Récupéré de <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/guides/99-010-x/99-010-x2011009-fra.cfm>

- Statistique Canada. (2015). *Personnes ayant un faible revenu après impôt : en pourcentage, 2007-2011*. Récupéré de <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/102/cst01/famil19a-fra.htm>
- Ulysse, P. J., Lesemann, F., Mendell, M., Saint-Germain, L., Hamel, M. et Bamogo, A. (2009). *Lutter contre la pauvreté et l'exclusion par une approche territoriale intégrée : identification des facteurs et conditions favorisant la sortie de la pauvreté*. Une étude comparative de trois communautés territoriales. Fonds de recherche société et culture. Récupéré de <http://www.frqsc.gouv.qc.ca/parteneriat/nos-resultats-de-recherche/histoire/lutter-contre-la-pauvrete-et-l-exclusion-par-une-approche-territoriale-integree-nbsp-identification-des-facteurs-et-conditions-favorisant-la-sortie-de-la-pauvrete-une-etude-comparative-de-trois-communautes-territoriales-4i56behf1427916726098>
- Ulysse, P. J. (2009). Les travailleurs pauvres : de la précarité à la pauvreté en emploi. Un état des lieux au Canada/Québec, aux États-Unis et en France. *Lien social et Politiques*, (61), 81-95. doi: 10.7202/038473ar
- Ulysse, P.-J., Lesemann, F. et Pires de Sousa, F. J. (dir.) (2014). *Les travailleurs pauvres : précarisation du marché du travail, érosion des protections sociales et initiatives citoyennes*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Ville de Montréal. (2016, 6 décembre). L'Arrondissement à la sauvegarde des programmes de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Récupéré de http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7357%2C77137603&_dad=portal&_schema=PORTAL&id=16131&ret=%2Fpls%2Fportal%2Furl%2Fpage%2Farrond_rpp_fr%2Frep_annonces%2Frep_actualites%2Fcoll_actualites
- Ward, D. et Mullender, A. (1991). Empowerment and oppression : An indissoluble pairing for contemporary social work. *Critical social policy*, 11(32), 21-30. <http://dx.doi.org/10.1177%2F026101839101103202>